

Djibouti

Troisième rapport national

TABLE DES MATIERES

A. IDENTIFICATION DE LA PARTIE PRENANTE	3
Informations sur la préparation du rapport	3
B. CHOIX DE PRIORITE, OBJECTIFS ET OBSTACLES	4
Choix de priorité	5
Difficultés et obstacles à la mise en oeuvre	6
Objectif de 2010.....	10
Stratégie mondiale pour la conservation des plantes	38
Approche par écosystème	55
C. ARTICLES DE LA CONVENTION.....	56
Article 5 – Coopération.....	56
Article 6 - Mesures générales pour la conservation et l'utilisation durable	58
Diversité biologique et changements climatiques.....	60
Article 7 - Identification et surveillance	61
Décisions en matière de taxonomie	63
Article 8 - Conservation <i>in-situ</i>	67
[paragraphe (a) à (e), (h) à (j) exclus].....	67
Programme de travail sur les aires protégées (article 8 (a) à (e))	69
Article 8(h) – Espèces exotiques.....	72
Article 8(j) - Connaissances traditionnelles et dispositions connexes	3
TECHNOLOGIES GENETIQUES VARIETALES RESTRICTIVES	76
Etat et évolution.....	77
Lignes directrices Akwé:Kon.....	77
Renforcement des capacités et participation des communautés autochtones et locales	78
Appui à la mise en œuvre.....	79
Article 9 - Conservation <i>ex-situ</i>	81
Article 10 - Utilisation durable des éléments constitutifs de la diversité biologique	82
Diversité biologique et tourisme	85
Article 11 – Mesures d'incitation.....	88
Article 12 – Recherche et formation.....	90
Article 13 – Education et sensibilisation du public	92
Article 14 - Etudes d'impact et réduction des effets néfastes.....	95
Article 15 – Accès aux ressources génétiques	99
Article 16 – Accès à la technologie et transfert de technologie.....	102
Programme de travail sur le transfert de technologie et la.....	103
coopération technique	103
Article 17 - Exchange of information.....	106
Article 18 – Coopération technique et scientifique	107
Article 19 - Gestion de la biotechnologie et répartition.....	109
de ses avantages	109
Article 20 – Ressources financières.....	110
Secteurs	114
D. DOMAINES THEMATIQUES	116
Ecosystèmes des eaux intérieures	118

Diversité biologique marine et côtière	120
Généralités	120
Mise en œuvre de la gestion intégrée des aires marines et côtières	121
Ressources vivantes marines et côtières	122
Aires marines et côtières protégées.....	124
Mariculture.....	124
Espèces exotiques et génotypes	125
Diversité biologique agricole	126
Annexe à la décision V/5 – Programme de travail sur la diversité biologique agricole	127
Diversité biologique des forêts	131
Généralités	131
Programme de travail élargi sur la diversité biologique des forêts.....	132
Diversité biologique des terres arides et sub-humides.....	138
Diversité biologique des montagnes	141
E. FONCTIONNEMENT DE LA CONVENTION	144
F. OBSERVATIONS SUR LE FORMAT DE CE RAPPORT	146

A. IDENTIFICATION DE LA PARTIE PRENANTE

Partie prenante	République de Djibouti
CORRESPONDANT NATIONAL	
Nom complet de l'organisme	Ministère de l'Habitat de l'Urbanisme, de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire
Nom et titre de l'administrateur responsable	DINI ABDALLAH OMAR, Directeur de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement
Adresse	Djibouti, BP
Téléphone	+(253) 35 10 97 ou 35 10 20
Fax	+ (253) 35 48 37
Courriel	metade@intnet.dj
ADMINISTRATEUR RESPONSABLE DU RAPPORT NATIONAL (SI DIFFÉRENT DU PREMIER)	
Nom complet de l'organisme	
Nom et titre de l'administrateur responsable	
Adresse	
Téléphone	
Fax	
Courriel	
S O U M I S S I O N	
Signature de l'administrateur responsable chargé de la soumission du rapport national	
Date de soumission	

Informations sur la préparation du rapport

Encadrement I.

Veillez fournir des informations sur la préparation de ce rapport, y compris des informations sur les parties prenantes impliquées ainsi que sur le matériel utilisé dans cette occasion.

Ce rapport a été préparé par M. Moussa Omar Youssouf et M. Abdallah Barkat, recrutés à cet effet, par le Ministère chargé de l'Environnement. A la demande de ce Ministère, une mission d'étude d'une semaine a été réalisée dans les régions forestières du pays. Ceci afin de mettre à jours et de compléter les données lacunaires sur certains domaines, notamment la biodiversité floristique des zones peu explorées. Cette étude a été une occasion d'impliquer les populations locales et de valoriser les connaissances traditionnelles qu'elles ont de la faune et la flore du pays. La collecte des données s'est faite également au niveau de tous les services publics concernés notamment le Centre d'Etude et de la Recherche Scientifique de

Djibouti, l'Office Nationale du Tourisme de Djibouti, la Direction de l'Agriculture et des Forêts, le Centre de Recherche et d'Innovation Professionnelle de l'Education Nationale.

Le présent rapport intègre donc des données variées émanant de celles disponibles dans les différents rapports, notamment la monographie nationale de la diversité biologique et des données collectées auprès de différents acteurs concernés.

B. CHOIX DE PRIORITE, OBJECTIFS ET OBSTACLES

Encadrement II.

Veillez donner une vue d'ensemble de l'état et évolution des différents éléments constitutifs de la diversité biologique dans votre pays selon les informations et les données disponibles.

En dépit d'un contexte climatique difficile et d'une superficie réduite (23200 km²), la République de Djibouti recèle une riche biodiversité aussi bien dans le domaine terrestre que marin.

En milieu terrestre, malgré les conditions hydrologiques, climatiques et édaphiques généralement peu favorables, le biotope est assez bien adapté. Des systèmes forestiers existent à certaines altitudes qui sont plus arrosés par les pluies. Ces forêts de montagnes constituent de refuges où se concentre l'essentiel de la diversité biologique, aussi bien au niveau de la faune que de la flore. La forêt du Day qui contient plus de 60 % de la diversité biologique est en régression depuis plusieurs années à cause de la mortalité élevée des genévriers qui constituent sa principale composante. La forêt de Mabla semble, à présent, mieux préservée. Dans le reste du pays, la végétation est constituée par les arbres et arbustes qui forment les savanes et les steppes arborées. L'ensemble de la flore terrestre est constitué par environ 827 espèces végétales. Ces végétaux représentent une ressource importante pour la population rurale pastorale et sont soumises à la désertification à cause des actions anthropiques et des sécheresses récurrentes. La faune sauvage est représentée par quelques 532 espèces animales. De plus, Djibouti est situé dans un carrefour ornithologique majeur pour les migrations transcontinentales entre le Nord et le Sud durant lesquelles on peut dénombrer plusieurs centaines de milliers d'oiseaux chaque année. Ces ressources faunistiques sont menacées par la dégradation de leurs habitats, le commerce illégal des espèces d'intérêt économique et les sécheresses récurrentes.

En milieu marin, Djibouti possède plus de 372 km de côtes - ainsi que des îles - et un espace maritime d'environ 7200 km². La diversité de la faune marine se trouve concentrée essentiellement dans les récifs coralliens et les forêts de mangroves. La faune marine est représentée par plus de 454 espèces de poissons, 12 espèces de mammifères marins, 4 espèces de tortues, 224 espèces de mollusques, 10 espèces de crustacées, 8 espèces d'échinodermes et 167 espèces de coraux.

Les biotopes marins sont également soumis aux fortes pressions anthropiques. Les récifs coralliens sont menacés par le tourisme en expansion et la pollution marine. Les mangroves (4 espèces de palétuviers) recouvrent une superficie totale de 800 ha, mais leur aire de répartition se réduit de plus en plus à cause des effets conjugués des pressions anthropiques et naturelles.

La monographie nationale sur la diversité biologique, le Plan d'Action National pour l'Environnement et tant d'autres études ont décrit une biodiversité globalement fragile, soumise aux conditions naturelles extrêmes mais aussi aux actions anthropiques qui mettent en péril les espèces animales et végétales (CERD, 2006). La Stratégie et Programme d'Action National pour la Diversité Biologique (SPANDB) mis en place en vue de sauvegarder la biodiversité et les habitats, n'a été mis en œuvre que partiellement.

Choix de priorité

1. Veuillez indiquer, par un "X" dans la colonne appropriée ci-dessous, le niveau de priorité que votre pays accorde à l'application des articles variés, dispositions et leurs décisions associées, et qui ont rapport aux programmes de travail de la Convention.

Article/Disposition/Programme de travail	Niveau de priorité		
	Haut	Moyen	Bas
a) Article 5 – Coopération		X	
b) Article 6 - Mesures générales en vue de la conservation et de l'utilisation durable		X	
c) Article 7 – Identification et surveillance	X		
d) Article 8 – Conservation <i>in-situ</i>	X		
e) Article 8(h) – Espèces exotiques	X		
f) Article 8(j) - Connaissances traditionnelles et dispositions connexes		X	
g) Article 9 – Conservation <i>ex-situ</i>			X
h) Article 10 – Utilisation durable des éléments constitutifs de la diversité biologique	X		
i) Article 11 – Mesures d'incitation			X
j) Article 12 – Recherche et formation		X	
k) Article 13 – Education et sensibilisation du public	X		
l) Article 14 - Evaluation de l'impact afin de minimiser les effets néfastes			X
m) Article 15 - Accès aux ressources génétiques			X
n) Article 16 - Accès à la technologie et transfert de technologie		X	
o) Article 17 – Echange d'informations		X	
p) Article 18 – Coopération scientifique et technique		X	
q) Article 19 - Gestion de la biotechnologie et répartition de ses avantages		X	
r) Article 20 - Ressources financières		X	
s) Article 21 - Mécanisme de financement	X		
t) Diversité biologique agricole			X

u) Diversité biologique des forêts	X		
v) Diversité biologique des eaux intérieures			X
w) Diversité biologique marine et côtière	X		
x) Diversité biologique des terres arides et sub-humides			X
y) Diversité biologique des montagnes	X		

Difficultés et obstacles à la mise en œuvre

2. Veuillez utiliser l'échelle ci-dessous pour refléter le niveau des difficultés rencontrées par votre pays dans la mise en œuvre des dispositions des articles de la Convention (5, 6,7, 8, 8h, 8j, 9, 10, 11,12, 13, 14, 15,16, 17, 18, 19 and 20)

3 = Haut	1 = Bas																		
2 = Moyen	0 = Obstacles effectivement surmontés																		
N/A = Non applicable																			
Obstacles	Articles																		
	5	6	7	8	8h	8j	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	
a) Manque de volonté et de soutien politique	0	3	2	3	2	3	2	2	2	2	0	1	2	2	1	1	0	2	
b) Participation du public et implication des parties prenantes limitées	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	
c) Absence d'intégration des questions relatives à la diversité biologique dans d'autres secteurs	3	2	1	3	3	3	2	2	3	3	3	3	2	2	3	3	2	3	
d) Absence de mesures préventives et proactives	3	1	N/A		2	2	3	3	2	3	2	3	2	2	3	3	2	3	
e) Capacité d'action insuffisante en raison de la faiblesse institutionnelle	2	3	3	3	2	3	3	3	3	2	3	3	2	2	3	2	3	2	
f) Absence de transfert de technologie et	3	3	3	2	3	N/A	3	2	1	3	3	3	2	3	3	2	3	N/A	

d'expertise																		
g) Perte des connaissances traditionnelles	3	2	2	1	N/A	3	1	3	N/A	N/A	2	N/A	1	N/A	1	2	N/A	N/A
h) Insuffisante capacité de recherche scientifique pour soutenir tous les objectifs	3	3	3	2	3	2	3	3	3	3	3	2	3	3	2	3	N/A	
i) Manque de connaissances et d'informations accessibles	2	3	3	2	2	3	3	2	2	2	2	2	3	2	1	2	2	2
j) Absence d'éducation et de sensibilisation du public à tous les niveaux	3	3	3	2	2	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	N/A	
k) Les connaissances scientifiques et traditionnelles ne sont pas pleinement utilisées	3	2	2	2	3	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
l) Perte de diversité biologique et les biens et services correspondants qu'elle dispense ne sont pas bien compris ou documentés	3	3	2	2	1	2	3	3	3	3	3	2	1	3	2	1	3	
m) Manque de ressources financières, humaines et techniques	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
n) Absence de mesures incitatives économiques	3	3	3	2	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
o) Absence de partage des avantages	3	3	3	1	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
p) Manque de synergie aux niveaux national et international	2	2	2	3	2	2	3	2	3	3	2	2	2	3	2	3	2	2
q) Absence de coopération horizontale	2	2	2	3	3	2		3	3	3	3	3	2	3	2	3	3	3

entre les parties prenantes																			
r) Absence de partenariats effectifs	3	3	3	3	3	1	3	2	3	3	2	3	3	3	3	3	3	1	
s) Manque d'engagement de la communauté scientifique	3	3	3	3	3	1	3	3	3	3	2	3	3	2	3	2	3	1	
t) Absence de politiques et de lois appropriées	1	1	1	1	3	1	3	2	3	3	3	3	3	3	3	2	3	2	
u) Pauvreté	N/A	3	N/A	3	N/A	N/A	2	3	2	1	1	N/A	1	1	1	N/A	N/A	3	
v) Pression démographique	N/A	1	N/A	1	N/A	N/A	N/A	1	2	N/A	N/A	1	N/A	1	N/A	1	N/A	2	
w) Habitudes de consommation et de production non viables	N/A	2	N/A	1	N/A	N/A	N/A	2	N/A	N/A	2	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	1	N/A	
x) Manque de capacité des communautés locales	1	3	2	3	1	3	2	2	N/A	N/A	2	2	1	N/A	2	2	1	1	
y) Manque de connaissances et d'expérience des approches de gestion par écosystème	3	3	2	3	2	N/A	N/A	3	2	2	2	3	1	1	2	1	1	1	
z) Faible capacité d'application effective	2	3	2	2	2	2	3	3	3	2	2	3	2	3	3	2	3	1	
aa) Catastrophes naturelles et changements environnementaux	N/A	N/A	N/A	3	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	
bb) Autres (veuillez préciser)	Contexte régional défavorable à l'application de l'article 5			Volonté politique existe car les espr			Absence de collaboration entre les déte	Les institutions publiques n'ont ni les m	L'utilisation des ressources vivantes sera									La coopération scientifique et techniques	

				ot ég ée s so nt cr ée s m ais ne so nt pa s eff ec tiv es pa r m an qu e de m oy en s		nd eu rs de s sa vo ir tr ad iti on ne ls et les ge sti on na ire s de l'e nv iro nn e m en t	oy en s et ni les co m pé te nc es da ns ce do m ai ne	re s es t re gl e m en té e m ais ce s loi s ne so nt pa s ap pli qu ée s									ex ist e da ns les au tr es do m ai ne s m ais n' es t pa s ap pli qu ée à la co ns er va tio n de la di ve rsi té bi ol og iq ue	
--	--	--	--	--	--	---	--	---	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Objectif de 2010

Dans la décision VII/30, annexe II, la Conférence des Parties a décidé de créer un cadre provisoire pour les buts et objectifs afin de clarifier l'objectif mondial de 2010 adopté en vertu de la décision VI/26, d'assister l'évaluation des progrès accomplis dans la poursuite de cet objectif, et de promouvoir la cohérence entre les programmes de travail de la Convention. Les Parties et les Gouvernements sont invités à élaborer leurs propres objectifs à l'aide de ce cadre souple. Veuillez fournir des informations pertinentes en répondant aux questions et aux demandes formulées dans les tableaux suivants.

Encadrement III.

But 1	Promouvoir la conservation de la diversité biologique des écosystèmes, des habitats et des biomes.		
Objectif 1.1	Au moins 10% de chacune des régions écologiques de la planète sont effectivement conservées		
I) Objectif national: Un objectif national correspondant à l'objectif mondial ci-dessus a-t-il été défini?			
a) Non			
b) Oui, le même que l'objectif mondial		X	
c) Oui, un ou plusieurs objectifs nationaux spécifiques ont été définis			
Veuillez préciser ci-dessous			
Dans le cadre de la mise en œuvre de la convention (article 8.a), plusieurs aires protégées terrestres et marines ont été créées. L'objectif national est de conserver in situ la diversité biologique des zones d'une importance écologique nationale ou internationale.			
II) Objectifs nationaux relatifs à des programmes de travail spécifiques: veuillez indiquer tout objectif national défini en fournissant des précisions dans les cases ci-dessous.			
Programme de travail	Oui	Non	Précisions
a) Agriculture	X		PAN
b) Eaux intérieures		X	
c) Marine et côtière	X		Plan de gestion intégrée de la zone côtière et le programme de suivi de l'état de santé des récifs coralliens dans les aires marines protégées
d) Terres arides et sub-humides	X		PAN
e) Forêts	X		Création des zones de protection et de suivi
f) Montagnes		X	
III) L'objectif mondial ou national a-t-il été incorporé dans des plans, programmes et stratégies nationaux?			
a) Non			
b) Oui, dans une stratégie et un plan d'action nationaux relatifs à la diversité biologique		X	

c) Oui, dans des stratégies, plans et programmes sectoriels	
Veuillez préciser ci-dessous.	
La mise en place des aires protégées constitue une composante importante de la stratégie et programme d'action national de la diversité biologique	
IV) Veuillez fournir des informations sur la situation actuelle et l'évolution par rapport à cet objectif.	
Les aires protégées ont été créées et adoptées par un décret mais ne sont pas effectives faute de moyens financiers .	
V) Veuillez fournir des informations sur les indicateurs utilisés concernant cet objectif	
L'augmentation de la diversité biologique	
VI) Veuillez fournir des informations sur tous obstacles à la mise en œuvre de cet objectif.	
Manque de moyens financiers et de ressources humaines	
VII) Veuillez fournir toute autre information pertinente.	
Les aires protégées ont été créées mais ne bénéficient d'aucune surveillance et de contrôle. En milieu marin, un programme de suivi de l'état de santé des récifs coralliens existe depuis 2000.	

Encadrement IV.

Objectif 1.2	Les aires d'importance particulière à la diversité biologique sont protégées		
I) Objectif national: Un objectif national correspondant à l'objectif mondial ci-dessus a-t-il été défini?			
a) Non			
b) Oui, le même que l'objectif mondial			X
c) Oui, un ou plusieurs objectifs nationaux spécifiques ont été définis			
Veuillez préciser ci-dessous			
Djibouti a ratifié la convention de RAMSAR. Un site RAMSAR, (Haramous) a été créé. Ce site est fréquenté par une importante avifaune limicole.			
II) Objectifs nationaux relatifs à des programmes de travail spécifiques: veuillez indiquer tout objectif national défini en fournissant des précisions dans les cases ci-dessous.			
Programme de travail	Oui	Non	Précisions
a) Agriculture		X	

b) Eaux intérieures		X	
c) Marine et côtière	X		Protection des mangroves et des récifs coralliens
d) Terres arides et sub-humides		X	
e) Forêts	X		Mise en place des zones de protection dans les forêts
f) Montagnes		X	
III) L'objectif mondial ou national a-t-il été incorporé dans des plans, programmes et stratégies nationaux?			
a) Non			
b) Oui, dans une stratégie et un plan d'action nationaux relatifs à la diversité biologique	X		
c) Oui, dans des stratégies, plans et programmes sectoriels			
Veuillez préciser ci-dessous.			
Plan d'action national de lutte contre la désertification			
IV) Veuillez fournir des informations sur la situation actuelle et l'évolution par rapport à cet objectif.			
Les zones pilotes d'essai donnent des bons résultats			
V) Veuillez fournir des informations sur les indicateurs utilisés concernant cet objectif			
aucun			
VI) Veuillez fournir des informations sur tous obstacles à la mise en œuvre de cet objectif.			
Manque des ressources humaines qualifiées dans ce domaine			
VII) Veuillez fournir toute autre information pertinente.			

Encadrement V.

But 2	Promouvoir la conservation de la diversité des espèces.		
Objectif 2.1	Restaurer, stabiliser ou réduire le déclin des populations d'espèces de certains groupes taxinomiques		
I) Objectif national: Un objectif national correspondant à l'objectif mondial ci-dessus a-t-il été défini?			
a) Non			
b) Oui, le même que l'objectif mondial	X		
c) Oui, un ou plusieurs objectifs nationaux spécifiques ont été définis			
Veuillez préciser ci-dessous.			
Des mesures spécifiques ont été mises en place dans les régions où certaines espèces (par exemple les tortues marines) font l'objet d'exploitation illégale. Des ateliers de sensibilisation ont été organisés par le Ministère chargé de l'environnement. Des opérations de marquage des tortues			

marines ont été entreprises par une ONG locale « Albiri » ceci en vue de mieux connaître les aires de répartition de cette espèce.

II) Objectifs nationaux relatifs à des programmes de travail spécifiques: veuillez indiquer tout objectif national défini en fournissant des précisions dans les cases ci-dessous.

Programme de travail	Oui	Non	Précisions
a) Agriculture		X	
b) Eaux intérieures		X	
c) Marine et côtière	X		La capture des tortues marine est interdite
d) Terres arides et sub-humides	X		Les quatre espèces de gazelle présentes dans les zones arides sont protégées de la chasse et de la capture à des fins commerciales.
e) Forêts	X		L'exploitation des espèces rares comme le <i>juniperus procera</i> , est interdite
f) Montagnes	X		Le francolin de Day, espèce endémique menacée fait l'objet d'un contrôle strict.

III) L'objectif mondial ou national a-t-il été incorporé dans des plans, programmes et stratégies nationaux?

a) Non	
b) Oui, dans une stratégie et un plan d'action nationaux relatifs à la diversité biologique	X
c) Oui, dans des stratégies, plans et programmes sectoriels	

Veuillez préciser ci-dessous.

La stratégie et programme d'action national de la diversité biologique inclus un certain nombre de projets relatifs à la préservation des espèces rares et menacées.

IV) Veuillez fournir des informations sur la situation actuelle et l'évolution par rapport à cet objectif.

Ces projets ne sont pas mis en œuvre par manque des moyens financiers .

V) Veuillez fournir des informations sur les indicateurs utilisés concernant cet objectif

Aucun

VI) Veuillez fournir des informations sur tous obstacles à la mise en œuvre de cet objectif.

Le gouvernement accorde une grande priorité à la conservation de la diversité biologique mais le manque de moyens fait que beaucoup d'actions programmées restent souvent inappliquées. La faible adhésion communautaire dans le programme de la conservation de la diversité biologique constitue un autre obstacle. Le peu d'actions entreprises dans ce domaine l'ont été grâce aux financements extérieurs, notamment les supports financiers du Fonds Mondial pour l'Environnement.

VII) Veuillez fournir toute autre information pertinente.

La Monographie nationale de la diversité biologique a identifié un certain nombre d'espèces menacées au niveau national. Ces espèces sont menacées en raison des pressions anthropiques qu'elles subissent. Leur effectif est en déclin depuis quelques années.

Encadrement VI.

Objectif 2.2		Améliorer l'état d'espèces menacées d'extinction	
I) Objectif national: Un objectif national correspondant à l'objectif mondial ci-dessus a-t-il été défini?			
a) Non			
b) Oui, le même que l'objectif mondial		X	
c) Oui, un ou plusieurs objectifs nationaux spécifiques ont été définis			
Veuillez préciser ci-dessous.			
Djibouti est membre de la convention de CITES depuis 1992. Le commerce des espèces menacées au niveau national ou international est interdit. Un centre d'accueil des animaux saisis par la police a été mis en place par une ONG (DECAN) avec le soutien du Ministère chargé de l'Environnement.			
II) Objectifs nationaux relatifs à des programmes de travail spécifiques: veuillez indiquer tout objectif national défini en fournissant des précisions dans les cases ci-dessous.			
Programme de travail	Oui	Non	Précisions
a) Agriculture		X	
b) Eaux intérieures		X	
c) Marine et côtière	X		L'exploitation à de fins commerciales des tortues, des requins et des poissons du récif est interdite.
d) Terres arides et sub-humides		X	
e) Forêts	X		Des zones d'essais interdites au bétail ont été clôturées pour améliorer la régénération des genévriers dont l'effectif est en régression depuis plusieurs années
f) Montagnes		X	
III) L'objectif mondial ou national a-t-il été incorporé dans des plans, programmes et stratégies nationaux?			
a) Non			
b) Oui, dans une stratégie et un plan d'action nationaux relatifs à la diversité biologique		X	
c) Oui, dans des stratégies, plans et programmes sectoriels			
Veuillez préciser ci-dessous.			
Stratégie et programme d'action national de la diversité biologique, le plan d'action national pour l'environnement et le programme de lutte contre la désertification intègrent la préservation des espèces dont l'effectif est en déclin.			

IV) Veuillez fournir des informations sur la situation actuelle et l'évolution par rapport à cet objectif.
Bien que beaucoup de projets relatifs aux espèces menacées d'extinction existent, concrètement très peu d'actions se réalisent sur le terrain.
V) Veuillez fournir des informations sur les indicateurs utilisés concernant cet objectif
Aucun
VI) Veuillez fournir des informations sur tous obstacles à la mise en œuvre de cet objectif.
Manque de moyens matériels, humains et financiers
VII) Veuillez fournir toute autre information pertinente.
Ces types d'action ne se réalisent que grâce aux financements extérieurs. D'importants travaux ont été accomplis dans le cadre de l'élaboration de la stratégie et programme d'action national de la diversité biologique financé par le FEM. Dans le domaine marin, le programme pour la conservation de l'environnement de la Mer Rouge et du Golfe d'Aden a permis de réaliser des actions en faveur des espèces menacées. Il est important de noter qu'une fois que ces programmes s'achèvent, la continuité n'est pas assurée et la plupart de temps, les actions sont abandonnées par manque de moyens.

Encadrement VII .

But 3	Promouvoir la conservation de la diversité génétique.	
Objectif 3.1	La diversité génétique des cultures, du bétail et des espèces d'arbres, de poisson et de faune sauvages à valeur commerciale et d'autres espèces ayant une importance socio-économique est conservée; les connaissances autochtones et locales qui leur sont associées sont préservées	
I) Objectif national: Un objectif national correspondant à l'objectif mondial ci-dessus a-t-il été défini?		
a) Non		X
b) Oui, le même que l'objectif mondial		
c) Oui, un ou plusieurs objectifs nationaux spécifiques ont été définis		
Veuillez préciser ci-dessous.		
La Monographie nationale de la diversité biologique a identifié un nombre important d'espèces végétales ayant des intérêts socio-économiques divers mais aucune mesure n'a été mise en place pour leur conservation par manque de moyens financiers.		
II) Objectifs nationaux relatifs à des programmes de travail spécifiques: veuillez indiquer tout		

objectif national défini en fournissant des précisions dans les cases ci-dessous.			
Programme de travail	Oui	Non	Précisions
a) Agriculture		X	
b) Eaux intérieures		X	
c) Marine et côtière		X	
d) Terres arides et sub-humides		X	
e) Forêts		X	
f) Montagnes		X	
III) L'objectif mondial ou national a-t-il été incorporé dans des plans, programmes et stratégies nationaux?			
a) Non			X
b) Oui, dans une stratégie et un plan d'action nationaux relatifs à la diversité biologique			
c) Oui, dans des stratégies, plans et programmes sectoriels			
Veuillez préciser ci-dessous.			
IV) Veuillez fournir des informations sur la situation actuelle et l'évolution par rapport à cet objectif.			
V) Veuillez fournir des informations sur les indicateurs utilisés concernant cet objectif			
Aucun			
VI) Veuillez fournir des informations sur tous obstacles à la mise en œuvre de cet objectif.			
Manque de moyens et absence des connaissances scientifiques sur ces aspects.			
VII) Veuillez fournir toute autre information pertinente.			

Encadrement VIII.

But 4	Promouvoir l'utilisation durable et la consommation rationnelle.		
Objectif 4.1	Les produits à base de diversité biologique proviennent de sources gérées de manière durable et les aires de production sont gérées conformément aux principes de conservation de la diversité biologique		
I) Objectif national: Un objectif national correspondant à l'objectif mondial ci-dessus a-t-il été défini?			
a) Non			
b) Oui, le même que l'objectif mondial			X
c) Oui, un ou plusieurs objectifs nationaux spécifiques ont été définis			X
Veuillez préciser ci-dessous.			
La pêche constitue la principale exploitation des ressources naturelles vivantes. Le schéma directeur de la pêche intègre la conservation et l'utilisation rationnelle des ressources halieutiques.			
II) Objectifs nationaux relatifs à des programmes de travail spécifiques: veuillez indiquer tout objectif national défini en fournissant des précisions dans les cases ci-dessous.			
Programme de travail	Oui	Non	Précisions
a) Agriculture		X	
b) Eaux intérieures		X	Schéma directeur de l'eau intègre la gestion rationnelle de cette ressource rare dans un contexte d'aridité
c) Marine et côtière	X		Programme de formation et de sensibilisation aux pêcheurs.
d) Terres arides et sub-humides		X	
e) Forêts		X	
f) Montagnes		X	
III) L'objectif mondial ou national a-t-il été incorporé dans des plans, programmes et stratégies nationaux?			
a) Non			
b) Oui, dans une stratégie et un plan d'action nationaux relatifs à la diversité biologique			X
c) Oui, dans des stratégies, plans et programmes sectoriels			
Veuillez préciser ci-dessous.			
Divers programmes encouragent l'utilisation durable et la consommation rationnelle des ressources dérivant de la diversité biologique. Cependant, dans un contexte de pauvreté, ces notions ont du mal à être respectées.			

IV) Veuillez fournir des informations sur la situation actuelle et l'évolution par rapport à cet objectif.
Des mesures de sanction en cas de l'utilisation irrationnelle des ressources existent mais ces mesures ne sont pas appliquées.
V) Veuillez fournir des informations sur les indicateurs utilisés concernant cet objectif
aucun
VI) Veuillez fournir des informations sur tous obstacles à la mise en œuvre de cet objectif.
Manque de moyens financiers et de ressources humaines
VII) Veuillez fournir toute autre information pertinente.

Encadrement IX.

Objectif 4.2	La consommation/exploitation irrationnelle et non durable des ressources biologiques ou qui a des effets nocifs sur la diversité biologique est réduite		
I) Objectif national: Un objectif national correspondant à l'objectif mondial ci-dessus a-t-il été défini?			
a) Non			
b) Oui, le même que l'objectif mondial			
c) Oui, un ou plusieurs objectifs nationaux spécifiques ont été définis		X	
Veuillez préciser ci-dessous			
Dans le domaine halieutique, le nouveau schéma directeur de la pêche intègre le code de la pêche en vue de réduire la pêche illégale. Dans le domaine terrestre, le contrôle du commerce d'animaux sauvages ainsi que la lutte contre la coupe d'arbres vivants ont été renforcés.			
II) Objectifs nationaux relatifs à des programmes de travail spécifiques: veuillez indiquer tout objectif national défini en fournissant des précisions dans les cases ci-dessous.			
Programme de travail	Oui	Non	Précisions
a) Agriculture		X	
b) Eaux intérieures		X	
c) Marine et côtière	X		Le commerce illégal des concombres de mer, des ailerons de requins ainsi que la pêche des tortues sont interdits.
d) Terres arides et sub-humides		X	
e) Forêts			La coupe de bois est interdite.

f)		X	
III) L'objectif mondial ou national a-t-il été incorporé dans des plans, programmes et stratégies nationaux?			
a) Non			
b) Oui, dans une stratégie et un plan d'action nationaux relatifs à la diversité biologique		X	
c) Oui, dans des stratégies, plans et programmes sectoriels			
Veuillez préciser ci-dessous.			
SPANDB et PAN			
IV) Veuillez fournir des informations sur la situation actuelle et l'évolution par rapport à cet objectif.			
V) Veuillez fournir des informations sur les indicateurs utilisés concernant cet objectif			
Aucun			
VI) Veuillez fournir des informations sur tous obstacles à la mise en œuvre de cet objectif.			
Manque de capacités et des moyens nécessaires			
VII) Veuillez fournir toute autre information pertinente.			

Encadrement X.

Objectif 4.3	Aucune espèce de flore ou de faune sauvages n'est menacée par le commerce international		
I) Objectif national: Un objectif national correspondant à l'objectif mondial ci-dessus a-t-il été défini?			
a) Non			
b) Oui, le même que l'objectif mondial		X	
c) Oui, un ou plusieurs objectifs nationaux spécifiques ont été définis			
Veuillez préciser ci-dessous			
Djibouti est membre de la Convention de CITES. La mise en œuvre de cette convention est sous la responsabilité conjointe du Ministère de l'Environnement et de l'Agriculture.			
II) Objectifs nationaux relatifs à des programmes de travail spécifiques: veuillez indiquer tout objectif national défini en fournissant des précisions dans les cases ci-dessous.			
Programme de travail	Oui	Non	Précisions
a) Agriculture	X		
b) Eaux intérieures		X	
c) Marine et côtière		X	Les concombres de mer sont menacés par l'exportation vers les pays asiatiques.
d) Terres arides et sub-humides		X	
e) Forêts	X		
f) Montagnes	X		
III) L'objectif mondial ou national a-t-il été incorporé dans des plans, programmes et stratégies nationaux?			
a) Non			
b) Oui, dans une stratégie et un plan d'action nationaux relatifs à la diversité biologique		X	
c) Oui, dans des stratégies, plans et programmes sectoriels			
Veuillez préciser ci-dessous.			
IV) Veuillez fournir des informations sur la situation actuelle et l'évolution par rapport à cet objectif.			
Théoriquement, le commerce des espèces menacées est interdit. Cependant, cette pratique existe car le contrôle et la surveillance sur le terrain font beaucoup défaut.			
V) Veuillez fournir des informations sur les indicateurs utilisés concernant cet objectif			

VI) Veuillez fournir des informations sur tous obstacles à la mise en œuvre de cet objectif.

Population non encore sensibilisée, la pauvreté extrême des populations rurales et l'absence des agents de contrôle de trafic d'animaux sauvages sont des facteurs qui encouragent la pratique de ce type de commerce.

VII) Veuillez fournir toute autre information pertinente.

Encadrement XI.

But 5	Réduire les pressions découlant de la perte d'habitat, de la dégradation, du changement de l'affectation des sols et de la surexploitation des eaux.		
Objectif 5.1	Ralentissement de l'appauvrissement des habitats naturels		
I) Objectif national: Un objectif national correspondant à l'objectif mondial ci-dessus a-t-il été défini?			
a) Non			
b) Oui, le même que l'objectif mondial			
c) Oui, un ou plusieurs objectifs nationaux spécifiques ont été définis			X
Veuillez préciser ci-dessous			
Pour atténuer les pressions de surpâturage qui dégradent le sol, un système de mise en défens a été mis en place par le Ministère de l'agriculture dans le cadre du projet de lutte contre la pauvreté.			
II) Objectifs nationaux relatifs à des programmes de travail spécifiques: veuillez indiquer tout objectif national défini en fournissant des précisions dans les cases ci-dessous.			
Programme de travail	Oui	Non	Précisions
a) Agriculture		X	
b) Eaux intérieures		X	
c) Marine et côtière		X	
d) Terres arides et sub-humides		X	
e) Forêts	X		(voir ci-dessus)
f) Montagnes		X	
III) L'objectif mondial ou national a-t-il été incorporé dans des plans, programmes et stratégies			

nationaux?	
a) Non	X
b) Oui, dans une stratégie et un plan d'action nationaux relatifs à la diversité biologique	
c) Oui, dans des stratégies, plans et programmes sectoriels	
Veuillez préciser ci-dessous.	
IV) Veuillez fournir des informations sur la situation actuelle et l'évolution par rapport à cet objectif.	
V) Veuillez fournir des informations sur les indicateurs utilisés concernant cet objectif	
Taux de régénération du couvert herbacé et des arbres.	
VI) Veuillez fournir des informations sur tous obstacles à la mise en œuvre de cet objectif.	
Les populations rurales dépendent étroitement des ressources végétales qui permettent l'alimentation de leurs bétails. Il n'existe aucun moyen d'échange qui permettrait à ces populations de réduire les pressions sur le milieu naturel.	
VII) Veuillez fournir toute autre information pertinente.	

Encadrement XII .

But 6	Surveiller les risques posés par les espèces exotiques envahissantes.
Objectif 6.1	Les voies d'accès potentiel des espèces exotiques envahissantes sont surveillées
I) Objectif national: Un objectif national correspondant à l'objectif mondial ci-dessus a-t-il été défini?	
a) Non	X
b) Oui, le même que l'objectif mondial	
c) Oui, un ou plusieurs objectifs nationaux spécifiques ont été définis	
Veuillez préciser ci-dessous	
II) Objectifs nationaux relatifs à des programmes de travail spécifiques: veuillez indiquer tout objectif national défini en fournissant des précisions dans les cases ci-dessous.	

Programme de travail	Oui	Non	Précisions
a) Agriculture		X	
b) Eaux intérieures		X	
c) Marine et côtière		X	
d) Terres arides et sub-humides		X	
e) Forêts		X	
f) Montagnes			
III) L'objectif mondial ou national a-t-il été incorporé dans des plans, programmes et stratégies nationaux?			
a) Non			
b) Oui, dans une stratégie et un plan d'action nationaux relatifs à la diversité biologique		X	
c) Oui, dans des stratégies, plans et programmes sectoriels			
Veuillez préciser ci-dessous.			
La stratégie et programme d'action national de la diversité biologique contient des projets relatifs aux espèces exotiques notamment le prosopis mais aucune action n'est encore entreprise.			
IV) Veuillez fournir des informations sur la situation actuelle et l'évolution par rapport à cet objectif.			
Le Shell vient de sponsoriser une ONG pour entamer la fabrication du charbon à partir du bois de prosopis.			
V) Veuillez fournir des informations sur les indicateurs utilisés concernant cet objectif			
aucun			
VI) Veuillez fournir des informations sur tous obstacles à la mise en œuvre de cet objectif.			
Manque de connaissances sur la biologie et l'écologie de l'espèce envahissante. Insuffisance de moyens pour engager les actions de contrôle de cette espèce.			
VII) Veuillez fournir toute autre information pertinente.			
La compréhension du mode de reproduction et de dissémination de l'espèce envahissante (le prosopis) permettrait de mettre en place des moyens pouvant atténuer sa propagation			

Encadrement XIII.

Objectif 6.2		Plans de gestion prêts pour les principales espèces envahissantes qui menacent les écosystèmes, les habitats ou les espèces	
I) Objectif national: Un objectif national correspondant à l'objectif mondial ci-dessus a-t-il été défini?			
a) Non			
b) Oui, le même que l'objectif mondial			
c) Oui, un ou plusieurs objectifs nationaux spécifiques ont été définis			
Veillez préciser ci-dessous			
Aucun plan de gestion spécifique aux espèces envahissantes n'a été mis en place. Cependant, le Plan de gestion intégré de la zone côtière intègre quelques actions de contrôle de ces espèces.			
II) Objectifs nationaux relatifs à des programmes de travail spécifiques: veuillez indiquer tout objectif national défini en fournissant des précisions dans les cases ci-dessous.			
Programme de travail	Oui	Non	Précisions
a) Agriculture		X	
b) Eaux intérieures		X	
c) Marine et côtière		X	
d) Terres arides et sub-humides		X	
e) Forêts		X	
f) Montagnes		X	
III) L'objectif mondial ou national a-t-il été incorporé dans des plans, programmes et stratégies nationaux?			
a) Non		X	
b) Oui, dans une stratégie et un plan d'action nationaux relatifs à la diversité biologique			
c) Oui, dans des stratégies, plans et programmes sectoriels			
Veillez préciser ci-dessous.			
aucun			
IV) Veuillez fournir des informations sur la situation actuelle et l'évolution par rapport à cet objectif.			
L'espèce progresse très rapidement et gagne progressivement du terrain. Dans certaines zones, le prosopice forme de forêts entières et étouffe les espèces résidentes.			
V) Veuillez fournir des informations sur les indicateurs utilisés concernant cet objectif			

Aucun
VI) Veuillez fournir des informations sur tous obstacles à la mise en œuvre de cet objectif.
Manque de connaissances sur l'espèce.
VII) Veuillez fournir toute autre information pertinente.

Encadrement XIV.

But 7	Relever les défis posés pour la diversité biologique par les changements climatiques et la pollution.		
Objectif 7.1	Préserver et améliorer la capacité des éléments constitutifs de la diversité biologique de s'adapter aux changements climatiques		
I) Objectif national: Un objectif national correspondant à l'objectif mondial ci-dessus a-t-il été défini?			
a) Non			
b) Oui, le même que l'objectif mondial			X
c) Oui, un ou plusieurs objectifs nationaux spécifiques ont été définis			
Veuillez préciser ci-dessous			
Dans le cadre de la stratégie d'adaptation aux changements climatiques, une évaluation de la vulnérabilité des écosystèmes a été réalisée par le Ministère chargé de l'environnement.			
II) Objectifs nationaux relatifs à des programmes de travail spécifiques: veuillez indiquer tout objectif national défini en fournissant des précisions dans les cases ci-dessous.			
Programme de travail	Oui	Non	Précisions
a) Agriculture		X	
b) Eaux intérieures		X	
c) Marine et côtière		X	
d) Terres arides et sub-humides		X	
e) Forêts		X	
f) Montagnes		X	
III) L'objectif mondial ou national a-t-il été incorporé dans des plans, programmes et stratégies nationaux?			
a) Non			

b) Oui, dans une stratégie et un plan d'action nationaux relatifs à la diversité biologique	
c) Oui, dans des stratégies, plans et programmes sectoriels	X
Veuillez préciser ci-dessous.	
La stratégie d'adaptation aux changements climatiques intègre des mesures et des actions en faveur des écosystèmes les plus vulnérables ainsi que les populations humaines les plus exposées.	
IV) Veuillez fournir des informations sur la situation actuelle et l'évolution par rapport à cet objectif.	
V) Veuillez fournir des informations sur les indicateurs utilisés concernant cet objectif	
aucun	
VI) Veuillez fournir des informations sur tous obstacles à la mise en œuvre de cet objectif.	
Méconnaissance de l'impact réel des changements climatiques sur les milieux naturels.	
VII) Veuillez fournir toute autre information pertinente.	

Encadrement XV.

Objectif 7.2	Réduire la pollution et ses impacts sur la diversité biologique		
I) Objectif national: Un objectif national correspondant à l'objectif mondial ci-dessus a-t-il été défini?			
a) Non			
b) Oui, le même que l'objectif mondial			
c) Oui, un ou plusieurs objectifs nationaux spécifiques ont été définis			X
Veuillez préciser ci-dessous			
Djibouti disposant d'un des plus important port de la région, les risques de pollution marine sont très élevés. Ainsi, le Ministère chargé de l'environnement surveille de près ce phénomène de pollution. Un comité de suivi regroupant les responsables du port et du Ministère de l'environnement a été mis en place.			
II) Objectifs nationaux relatifs à des programmes de travail spécifiques: veuillez indiquer tout objectif national défini en fournissant des précisions dans les cases ci-dessous.			
Programme de travail	Oui	Non	Précisions

a) Agriculture		X	
b) Eaux intérieures		X	
c) Marine et côtière		X	
d) Terres arides et sub-humides		X	
e) Forêts		X	
f) Montagnes		X	
III) L'objectif mondial ou national a-t-il été incorporé dans des plans, programmes et stratégies nationaux?			
a) Non			X
b) Oui, dans une stratégie et un plan d'action nationaux relatifs à la diversité biologique			
c) Oui, dans des stratégies, plans et programmes sectoriels			
Veuillez préciser ci-dessous.			
IV) Veuillez fournir des informations sur la situation actuelle et l'évolution par rapport à cet objectif.			
V) Veuillez fournir des informations sur les indicateurs utilisés concernant cet objectif			
aucun			
VI) Veuillez fournir des informations sur tous obstacles à la mise en œuvre de cet objectif.			
Absence de capacité de mener des études d'impact régulier.			
VII) Veuillez fournir toute autre information pertinente.			

Encadrement XVI.

But 8	Préserver la capacité des écosystèmes de fournir des biens et des services, en plus de contribuer aux moyens de subsistance.		
Objectif 8.1	Préserver la capacité des écosystèmes de fournir des biens et des services		
I) Objectif national: Un objectif national correspondant à l'objectif mondial ci-dessus a-t-il été défini?			
a) Non			
b) Oui, le même que l'objectif mondial			
c) Oui, un ou plusieurs objectifs nationaux spécifiques ont été définis			X
Veuillez préciser ci-dessous			
L'office national du tourisme a pour objectif de préserver les milieux naturels ayant des atouts touristiques mais leurs actions sont très limitées.			
II) Objectifs nationaux relatifs à des programmes de travail spécifiques: veuillez indiquer tout objectif national défini en fournissant des précisions dans les cases ci-dessous.			
Programme de travail	Oui	Non	Précisions
a) Agriculture		X	
b) Eaux intérieures		X	
c) Marine et côtière		X	
d) Terres arides et sub-humides		X	
e) Forêts		X	
f) Montagnes		X	
III) L'objectif mondial ou national a-t-il été incorporé dans des plans, programmes et stratégies nationaux?			
a) Non			X
b) Oui, dans une stratégie et un plan d'action nationaux relatifs à la diversité biologique			
c) Oui, dans des stratégies, plans et programmes sectoriels			
Veuillez préciser ci-dessous.			
IV) Veuillez fournir des informations sur la situation actuelle et l'évolution par rapport à cet objectif.			
V) Veuillez fournir des informations sur les indicateurs utilisés concernant cet objectif			

Aucun

VI) Veuillez fournir des informations sur tous obstacles à la mise en œuvre de cet objectif.

Pauvreté, manque de volonté politique, etc.

VII) Veuillez fournir toute autre information pertinente.

Encadrement XVII .

Objectif 8.2

Préserver les ressources biologiques indispensables à la subsistance, la sécurité alimentaire et la santé, notamment au profit des pauvres

I) Objectif national: Un objectif national correspondant à l'objectif mondial ci-dessus a-t-il été défini?

a) Non

X

b) Oui, le même que l'objectif mondial

c) Oui, un ou plusieurs objectifs nationaux spécifiques ont été définis

Veuillez préciser ci-dessous

II) Objectifs nationaux relatifs à des programmes de travail spécifiques: veuillez indiquer tout objectif national défini en fournissant des précisions dans les cases ci-dessous.

Programme de travail	Oui	Non	Précisions
a) Agriculture		X	
b) Eaux intérieures		X	
c) Marine et côtière		X	
d) Terres arides et sub-humides		X	
e) Forêts		X	
f) Montagnes		X	

III) L'objectif mondial ou national a-t-il été incorporé dans des plans, programmes et stratégies nationaux?

a) Non

X

b) Oui, dans une stratégie et un plan d'action nationaux relatifs à la diversité biologique

c) Oui, dans des stratégies, plans et programmes sectoriels	
Veuillez préciser ci-dessous.	
IV) Veuillez fournir des informations sur la situation actuelle et l'évolution par rapport à cet objectif.	
V) Veuillez fournir des informations sur les indicateurs utilisés concernant cet objectif	
VI) Veuillez fournir des informations sur tous obstacles à la mise en œuvre de cet objectif.	
VII) Veuillez fournir toute autre information pertinente.	

Encadrement XVIII.

But 9	Préserver la diversité socioculturelle des communautés autochtones et locales.		
Objectif 9.1	Protéger les connaissances, innovations et pratiques traditionnelles		
I) Objectif national: Un objectif national correspondant à l'objectif mondial ci-dessus a-t-il été défini?			
a) Non			X
b) Oui, le même que l'objectif mondial			
c) Oui, un ou plusieurs objectifs nationaux spécifiques ont été définis			
Veuillez préciser ci-dessous			
II) Objectifs nationaux relatifs à des programmes de travail spécifiques: veuillez indiquer tout objectif national défini en fournissant des précisions dans les cases ci-dessous.			
Programme de travail	Oui	Non	Précisions
a) Agriculture		X	
b) Eaux intérieures		X	

c) Marine et côtière		X	
d) Terres arides et sub-humides		X	
e) Forêts		X	
f) Montagnes		X	
III) L'objectif mondial ou national a-t-il été incorporé dans des plans, programmes et stratégies nationaux?			
a) Non			
b) Oui, dans une stratégie et un plan d'action nationaux relatifs à la diversité biologique		X	
c) Oui, dans des stratégies, plans et programmes sectoriels			
Veuillez préciser ci-dessous.			
Stratégie et programme d'action national de la diversité biologique intègre ce thème mais sans application			
IV) Veuillez fournir des informations sur la situation actuelle et l'évolution par rapport à cet objectif.			
V) Veuillez fournir des informations sur les indicateurs utilisés concernant cet objectif			
VI) Veuillez fournir des informations sur tous obstacles à la mise en œuvre de cet objectif.			
VII) Veuillez fournir toute autre information pertinente.			

Encadrement XIX.

Objectif 9.2	Protéger les droits des communautés autochtones et locales à leurs connaissances, innovations et pratiques traditionnelles, y compris leur droit au partage des avantages
I) Objectif national: Un objectif national correspondant à l'objectif mondial ci-dessus a-t-il été défini?	
a) Non	X
b) Oui, le même que l'objectif mondial	
c) Oui, un ou plusieurs objectifs nationaux spécifiques ont été définis	

Veuillez préciser ci-dessous

II) Objectifs nationaux relatifs à des programmes de travail spécifiques: veuillez indiquer tout objectif national défini en fournissant des précisions dans les cases ci-dessous.

Programme de travail	Oui	Non	Précisions
a) Agriculture		X	
b) Eaux intérieures		X	
c) Marine et côtière		X	
d) Terres arides et sub-humides		X	
e) Forêts		X	
f) Montagnes		X	

III) L'objectif mondial ou national a-t-il été incorporé dans des plans, programmes et stratégies nationaux?

a) Non	X
b) Oui, dans une stratégie et un plan d'action nationaux relatifs à la diversité biologique	
c) Oui, dans des stratégies, plans et programmes sectoriels	

Veuillez préciser ci-dessous.

IV) Veuillez fournir des informations sur la situation actuelle et l'évolution par rapport à cet objectif.

V) Veuillez fournir des informations sur les indicateurs utilisés concernant cet objectif

VI) Veuillez fournir des informations sur tous obstacles à la mise en œuvre de cet objectif.

VII) Veuillez fournir toute autre information pertinente.

Encadrement XX.

But 10	Veiller au partage juste et équitable des avantages résultant de l'utilisation des ressources génétiques.		
Objectif 10.1	Tous les transferts de ressources génétiques sont faits conformément à la Convention sur la diversité biologique, au Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, et à d'autres instruments pertinents		
I) Objectif national: Un objectif national correspondant à l'objectif mondial ci-dessus a-t-il été défini?			
a) Non			X
b) Oui, le même que l'objectif mondial			
c) Oui, un ou plusieurs objectifs nationaux spécifiques ont été définis			
Veuillez préciser ci-dessous			
II) Objectifs nationaux relatifs à des programmes de travail spécifiques: veuillez indiquer tout objectif national défini en fournissant des précisions dans les cases ci-dessous.			
Programme de travail	Oui	Non	Précisions
a) Agriculture		X	
b) Eaux intérieures		X	
c) Marine et côtière		X	
d) Terres arides et sub-humides		X	
e) Forêts		X	
f) Montagnes		X	
III) L'objectif mondial ou national a-t-il été incorporé dans des plans, programmes et stratégies nationaux?			
a) Non			X
b) Oui, dans une stratégie et un plan d'action nationaux relatifs à la diversité biologique			
c) Oui, dans des stratégies, plans et programmes sectoriels			
Veuillez préciser ci-dessous.			
IV) Veuillez fournir des informations sur la situation actuelle et l'évolution par rapport à cet objectif.			

V) Veuillez fournir des informations sur les indicateurs utilisés concernant cet objectif
VI) Veuillez fournir des informations sur tous obstacles à la mise en œuvre de cet objectif.
VII) Veuillez fournir toute autre information pertinente.

Encadrement XXI.

Objectif 10.2	Avantages issus de l'utilisation commerciale ou de toute autre utilisation de ressources génétiques partagées avec les pays fournissant lesdites ressources		
I) Objectif national: Un objectif national correspondant à l'objectif mondial ci-dessus a-t-il été défini?			
a) Non			X
b) Oui, le même que l'objectif mondial			
c) Oui, un ou plusieurs objectifs nationaux spécifiques ont été définis			
Veuillez préciser ci-dessous			
II) Objectifs nationaux relatifs à des programmes de travail spécifiques: veuillez indiquer tout objectif national défini en fournissant des précisions dans les cases ci-dessous.			
Programme de travail	Oui	Non	Précisions
a) Agriculture		X	
b) Eaux intérieures		X	
c) Marine et côtière		X	
d) Terres arides et sub-humides		X	
e) Forêts		X	
f) Montagnes		X	
III) L'objectif mondial ou national a-t-il été incorporé dans des plans, programmes et stratégies nationaux?			
a) Non			

b) Oui, dans une stratégie et un plan d'action nationaux relatifs à la diversité biologique	
c) Oui, dans des stratégies, plans et programmes sectoriels	
Veuillez préciser ci-dessous.	
IV) Veuillez fournir des informations sur la situation actuelle et l'évolution par rapport à cet objectif.	
V) Veuillez fournir des informations sur les indicateurs utilisés concernant cet objectif	
VI) Veuillez fournir des informations sur tous obstacles à la mise en œuvre de cet objectif.	
VII) Veuillez fournir toute autre information pertinente.	

Encadrement XXII .

But 11	Les Parties ont amélioré leurs capacités financières, humaines, scientifiques, techniques et technologiques pour mettre en œuvre la Convention.	
Objectif 11.1	Des ressources financières nouvelles et supplémentaires sont transférées aux Parties qui sont des pays en développement pour leur permettre de s'acquitter effectivement de leurs obligations au titre de la Convention, conformément à l'article 20	
I) Objectif national: Un objectif national correspondant à l'objectif mondial ci-dessus a-t-il été défini?		
a) Non		X
b) Oui, le même que l'objectif mondial		
c) Oui, un ou plusieurs objectifs nationaux spécifiques ont été définis		
Veuillez préciser ci-dessous		
Les financements attribués à Djibouti pour la mise en œuvre de la convention sur la diversité biologique a permis de doter le pays des nouvelles structures institutionnelles jusqu'alors inexistantes, notamment le bureau de la biodiversité. Cependant, depuis la clôture du projet FEM en 2000, les actions dudit bureau sont très réduites et ne permettent pas au pays de s'acquitter pleinement des obligations de la convention.		

II) Objectifs nationaux relatifs à des programmes de travail spécifiques: veuillez indiquer tout objectif national défini en fournissant des précisions dans les cases ci-dessous.			
Programme de travail	Oui	Non	Précisions
a) Agriculture		X	
b) Eaux intérieures		X	
c) Marine et côtière	X		Le milieu marin constitue le seul domaine où les actions de suivi et d'évaluation existent encore. Cela grâce aux financements du Programme Régional pour la conservation de l'environnement de la Mer Rouge et du Golfe d'Aden (PERSGA) qui a permis la formation des cadres nationaux dans ce domaine.
d) Terres arides et sub-humides		X	
e) Forêts		X	
f) Montagnes		X	
III) L'objectif mondial ou national a-t-il été incorporé dans des plans, programmes et stratégies nationaux?			
a) Non			
b) Oui, dans une stratégie et un plan d'action nationaux relatifs à la diversité biologique		X	
c) Oui, dans des stratégies, plans et programmes sectoriels			
Veuillez préciser ci-dessous.			
Le Plan d'action Stratégique du PERSGA inclut une série de formations destinées aux cadres et techniciens nationaux et ceci dans le but de créer des capacités nationales dans le domaine de la conservation de la diversité biologique marine.			
IV) Veuillez fournir des informations sur la situation actuelle et l'évolution par rapport à cet objectif.			
V) Veuillez fournir des informations sur les indicateurs utilisés concernant cet objectif			
VI) Veuillez fournir des informations sur tous obstacles à la mise en œuvre de cet objectif.			
VII) Veuillez fournir toute autre information pertinente.			

Encadrement XXIII.

Objectif 11.2	La technologie est transférée vers les Parties qui sont des pays en développement pour leur permettre de s'acquitter effectivement de leurs obligations au titre de la Convention, conformément au paragraphe 4 de son article 20		
I) Objectif national: Un objectif national correspondant à l'objectif mondial ci-dessus a-t-il été défini?			
a) Non			X
b) Oui, le même que l'objectif mondial			
c) Oui, un ou plusieurs objectifs nationaux spécifiques ont été définis			
Veuillez préciser ci-dessous			
II) Objectifs nationaux relatifs à des programmes de travail spécifiques: veuillez indiquer tout objectif national défini en fournissant des précisions dans les cases ci-dessous.			
Programme de travail	Oui	Non	Précisions
a) Agriculture		X	
b) Eaux intérieures		X	
c) Marine et côtière		X	
d) Terres arides et sub-humides		X	
e) Forêts		X	
f) Montagnes		X	
III) L'objectif mondial ou national a-t-il été incorporé dans des plans, programmes et stratégies nationaux?			
a) Non			
b) Oui, dans une stratégie et un plan d'action nationaux relatifs à la diversité biologique			
c) Oui, dans des stratégies, plans et programmes sectoriels			
Veuillez préciser ci-dessous.			
IV) Veuillez fournir des informations sur la situation actuelle et l'évolution par rapport à cet objectif.			
V) Veuillez fournir des informations sur les indicateurs utilisés concernant cet objectif			

VI) Veuillez fournir des informations sur tous obstacles à la mise en œuvre de cet objectif.
VII) Veuillez fournir toute autre information pertinente.

Stratégie mondiale pour la conservation des plantes

Dans la décision VI/9, annexe, la Conférence des Parties a adopté la Stratégie mondiale pour la conservation des plantes. Les Parties et les gouvernements sont invités à définir leurs propres objectifs à l'aide de ce cadre souple. La Conférence des Parties a décidé de considérer la Stratégie comme une approche pilote pour l'utilisation d'objectifs pragmatiques au titre de la Convention. Dans la décision VII/10, la Conférence des Parties a décidé d'intégrer les objectifs de la Stratégie dans le cadre établi pour la présentation des troisièmes rapports nationaux. Veuillez fournir des informations pertinentes en répondant aux questions et requêtes formulées dans les tableaux suivants.

Encadrement XXIV.

Objectif 1. Etablissement d'une liste provisoire, largement accessible, des espèces végétales connues, à titre d'étape vers l'établissement d'un répertoire complet de la flore mondiale.	
I) Votre pays a-t-il défini un objectif national correspondant à l'objectif mondial ci-dessus?	
a) Oui	X
b) Non	
Veuillez préciser	
Plusieurs études ont permis de dresser la liste des espèces végétales de la flore nationale. La monographie nationale de la diversité biologique a rassemblé ces informations sur la flore du pays et a élaboré une synthèse qui représente aujourd'hui l'unique donnée de référence dans ce domaine.	
II) Votre pays a-t-il incorporé l'objectif mondial ou national ci-dessus dans des plans, programmes et stratégies pertinents?	
a) Oui	X
b) Non	
Veuillez préciser	
L'élaboration du plan d'action national pour la lutte contre la désertification a été élaboré sur la base de données recueillies sur la flore nationale du pays.	
III) Situation actuelle (veuillez indiquer la situation actuelle par rapport à cet objectif)	

La liste des espèces végétales du pays n'est pas exhaustive. Aucune étude n'est prévue pour mettre à jours et améliorer cette liste.

IV) Mesures prises aux fins de réaliser cet objectif (veuillez indiquer les activités, mesures législatives et autres mesures prises afin de réaliser cet objectif)

Aucune

V) Progrès accomplis dans la poursuite de cet objectif (veuillez préciser les indicateurs utilisés pour surveiller les progrès accomplis dans la poursuite de cet objectif)

VI) Contraintes faisant obstacle à l'accomplissement de progrès vers la réalisation de cet objectif

Manque des personnes qualifiées (taxonomistes) au niveau national.

VII) Veuillez fournir toute autre information pertinente

Depuis la clôture du projet « biodiversité » en 2000 aucune étude n'a été réalisée sur la flore du pays. L'étude réalisée dans le cadre de la préparation de ce présent rapport national a permis de compléter et d'actualiser les données dans certaines régions.

Encadrement XXV.

Objectif 2. Evaluation préliminaire de l'état de la conservation de toutes les espèces végétales connues, aux niveaux mondial, régional et national.

I) Votre pays a-t-il défini un objectif national correspondant à l'objectif mondial ci-dessus?

a) Oui

X

b) Non

Veuillez préciser

Afin de suivre l'état de conservation des formations forestières, quelques actions ont été réalisées. Une étude phytopathologique a été entreprise en 2000 pour déterminer les causes de dégradation de la forêt du Day qui constitue l'une des deux plus importantes forêts du pays. Dans cette forêt, le taux de mortalité des genévriers a été évalué à 0.3 % /an. Le Ministère de l'agriculture mène depuis 2003 une étude de suivi de la régénération dans des stations clôturées dans la forêt. Dans le cadre de la préparation du présent rapport national sur la diversité biologique, une étude d'évaluation de l'état de conservation a été menée dans les deux forêts (Forêt du Day et de Mabla).

II) Votre pays a-t-il incorporé l'objectif mondial ou national ci-dessus dans des plans, programmes et stratégies pertinents?

a) Oui

X

b) Non

Veuillez préciser	
Plan d'action national de lutte contre la désertification (PAN) et la Stratégie et programme d'action nationale de la diversité biologique.	
III) Situation actuelle (veuillez indiquer la situation actuelle par rapport à cet objectif)	
IV) Mesures prises aux fins de réaliser cet objectif (veuillez indiquer les activités, mesures législatives et autres mesures prises afin de réaliser cet objectif)	
V) Progrès accomplis dans la poursuite de cet objectif (veuillez préciser les indicateurs utilisés pour surveiller les progrès accomplis dans la poursuite de cet objectif)	
VI) Contraintes faisant obstacle à l'accomplissement de progrès vers la réalisation de cet objectif	
Manque des personnes (forestiers) qualifiées	
VII) Veuillez fournir toute autre information pertinente	

Encadrement XXVI.

Objectif 3. Développement de modèles et de protocoles pour la conservation des plantes et leur utilisation durable, fondés sur les résultats des recherches et les expériences acquises.	
I) Votre pays a-t-il défini un objectif national correspondant à l'objectif mondial ci-dessus?	
a) Oui	
b) Non	X
Veuillez préciser	
II) Votre pays a-t-il incorporé l'objectif mondial ou national ci-dessus dans des plans, programmes et stratégies pertinents?	
a) Oui	
b) Non	X
Veuillez préciser	

III) Situation actuelle (veuillez indiquer la situation actuelle par rapport à cet objectif)
IV) Mesures prises aux fins de réaliser cet objectif (veuillez indiquer les activités, mesures législatives et autres mesures prises afin de réaliser cet objectif)
V) Progrès accomplis dans la poursuite de cet objectif (veuillez préciser les indicateurs utilisés pour surveiller les progrès accomplis dans la poursuite de cet objectif)
VI) Contraintes faisant obstacle à l'accomplissement de progrès vers la réalisation de cet objectif
Manque des techniciens et personnes spécialisées dans ce domaine.
VII) Veuillez fournir toute autre information pertinente

Encadrement XXVII.

Objectif 4. Conservation effective d'au moins 10% de chacune des zones écologiques de la planète.	
I) Votre pays a-t-il défini un objectif national correspondant à l'objectif mondial ci-dessus?	
a) Oui	X
b) Non	
Veuillez préciser	
Voir page 14	
II) Votre pays a-t-il incorporé l'objectif mondial ou national ci-dessus dans des plans, programmes et stratégies pertinents?	
a) Oui	X
b) Non	
Veuillez préciser	

La stratégie et programme d'action national de la diversité biologique prévoit la création des nouvelles aires protégées en milieu terrestre et marin.

III) Situation actuelle (veuillez indiquer la situation actuelle par rapport à cet objectif)

Des nouvelles aires protégées ont été créées mais la gestion de ces aires protégées fait beaucoup défaut.

IV) Mesures prises aux fins de réaliser cet objectif (veuillez indiquer les activités, mesures législatives et autres mesures prises afin de réaliser cet objectif)

V) Progrès accomplis dans la poursuite de cet objectif (veuillez préciser les indicateurs utilisés pour surveiller les progrès accomplis dans la poursuite de cet objectif)

VI) Contraintes faisant obstacle à l'accomplissement de progrès vers la réalisation de cet objectif

Manque de moyens financiers, techniques et humains.

VII) Veuillez fournir toute autre information pertinente

Encadrement XXVIII.

Objectif 5. Protection de 50% des régions les plus importantes du point de vue de la diversité végétale.

I) Votre pays a-t-il défini un objectif national correspondant à l'objectif mondial ci-dessus?

a) Oui

X

b) Non

Veuillez préciser

Les deux plus importantes régions du pays du point de vue de la biodiversité ont été classées comme aires protégées.

II) Votre pays a-t-il incorporé l'objectif mondial ou national ci-dessus dans des plans, programmes et stratégies pertinents?

a) Oui

b) Non

X

Veuillez préciser	
III) Situation actuelle (veuillez indiquer la situation actuelle par rapport à cet objectif)	
Mesures réglementaire prises mais aucune action n'est accomplie sur le terrain.	
IV) Mesures prises aux fins de réaliser cet objectif (veuillez indiquer les activités, mesures législatives et autres mesures prises afin de réaliser cet objectif)	
V) Progrès accomplis dans la poursuite de cet objectif (veuillez préciser les indicateurs utilisés pour surveiller les progrès accomplis dans la poursuite de cet objectif)	
VI) Contraintes faisant obstacle à l'accomplissement de progrès vers la réalisation de cet objectif	
VII) Veuillez fournir toute autre information pertinente	

Encadrement XXIX.

Objectif 6. Gestion de 30% au moins des terres productives dans le respect de la conservation de la diversité végétale.	
I) Votre pays a-t-il défini un objectif national correspondant à l'objectif mondial ci-dessus?	
a) Oui	
b) Non	X
Veuillez préciser	
II) Votre pays a-t-il incorporé l'objectif mondial ou national ci-dessus dans des plans, programmes et stratégies pertinents?	
a) Oui	
b) Non	
Veuillez préciser	

III) Situation actuelle (veuillez indiquer la situation actuelle par rapport à cet objectif)
IV) Mesures prises aux fins de réaliser cet objectif (veuillez indiquer les activités, mesures législatives et autres mesures prises afin de réaliser cet objectif)
V) Progrès accomplis dans la poursuite de cet objectif (veuillez préciser les indicateurs utilisés pour surveiller les progrès accomplis dans la poursuite de cet objectif)
VI) Contraintes faisant obstacle à l'accomplissement de progrès vers la réalisation de cet objectif
VII) Veuillez fournir toute autre information pertinente

Encadrement XXX.

Objectif 7. Conservation in situ de 60% des espèces végétales menacées dans le monde.	
I) Votre pays a-t-il défini un objectif national correspondant à l'objectif mondial ci-dessus?	
a) Oui	
b) Non	X
Veuillez préciser	
II) Votre pays a-t-il incorporé l'objectif mondial ou national ci-dessus dans des plans, programmes et stratégies pertinents?	
a) Oui	
b) Non	
Veuillez préciser	

III) Situation actuelle (veuillez indiquer la situation actuelle par rapport à cet objectif)
IV) Mesures prises aux fins de réaliser cet objectif (veuillez indiquer les activités, mesures législatives et autres mesures prises afin de réaliser cet objectif)
V) Progrès accomplis dans la poursuite de cet objectif (veuillez préciser les indicateurs utilisés pour surveiller les progrès accomplis dans la poursuite de cet objectif)
VI) Contraintes faisant obstacle à l'accomplissement de progrès vers la réalisation de cet objectif
VII) Veuillez fournir toute autre information pertinente

Encadrement XXXI.

Objectif 8. Placement de 60% des espèces végétales menacées dans des collections ex situ accessibles, de préférence dans leur pays d'origine, et inclusion de 10% d'entre elles dans des programmes de régénération et de restauration.	
I) Votre pays a-t-il défini un objectif national correspondant à l'objectif mondial ci-dessus?	
a) Oui	
b) Non	X
Veuillez préciser	
Il n'existe dans le pays aucune structure approprié au stockage et la conservation ex situ des plantes.	
II) Votre pays a-t-il incorporé l'objectif mondial ou national ci-dessus dans des plans, programmes et stratégies pertinents?	
a) Oui	
b) Non	X
Veuillez préciser	

III) Situation actuelle (veuillez indiquer la situation actuelle par rapport à cet objectif)	
Aucune action dans ce domaine	
IV) Mesures prises aux fins de réaliser cet objectif (veuillez indiquer les activités, mesures législatives et autres mesures prises afin de réaliser cet objectif)	
aucune	
V) Progrès accomplis dans la poursuite de cet objectif (veuillez préciser les indicateurs utilisés pour surveiller les progrès accomplis dans la poursuite de cet objectif)	
VI) Contraintes faisant obstacle à l'accomplissement de progrès vers la réalisation de cet objectif	
VII) Veuillez fournir toute autre information pertinente	

Encadrement XXXII.

Objectif 9. Conservation de 70% de la diversité génétique des plantes cultivées et d'autres espèces végétales d'une grande valeur sur le plan socio-économique et préservation des connaissances autochtones et locales connexes.	
I) Votre pays a-t-il défini un objectif national correspondant à l'objectif mondial ci-dessus?	
a) Oui	
b) Non	X
Veuillez préciser	
II) Votre pays a-t-il incorporé l'objectif mondial ou national ci-dessus dans des plans, programmes et stratégies pertinents?	
a) Oui	
b) Non	
Veuillez préciser	

III) Situation actuelle (veuillez indiquer la situation actuelle par rapport à cet objectif)
IV) Mesures prises aux fins de réaliser cet objectif (veuillez indiquer les activités, mesures législatives et autres mesures prises afin de réaliser cet objectif)
V) Progrès accomplis dans la poursuite de cet objectif (veuillez préciser les indicateurs utilisés pour surveiller les progrès accomplis dans la poursuite de cet objectif)
VI) Contraintes faisant obstacle à l'accomplissement de progrès vers la réalisation de cet objectif
VII) Veuillez fournir toute autre information pertinente

Encadrement XXXIII.

Objectif 10. Mise en place de plans de gestion d'au moins 100 principales espèces exotiques qui menacent les plantes ou les communautés végétales et les habitats et les écosystèmes qui leur sont associés.	
I) Votre pays a-t-il défini un objectif national correspondant à l'objectif mondial ci-dessus?	
a) Oui	
b) Non	X
Veuillez préciser	
Aucun plan de gestion spécifique aux espèces envahissantes n'a été mis en place. Cependant, le Plan de gestion intégré de la zone côtière intègre quelques actions de contrôle de ces espèces végétales.	
II) Votre pays a-t-il incorporé l'objectif mondial ou national ci-dessus dans des plans, programmes et stratégies pertinents?	
a) Oui	
b) Non	
Veuillez préciser	

III) Situation actuelle (veuillez indiquer la situation actuelle par rapport à cet objectif)	
Il n'existe principalement que 3 espèces envahissantes (<i>Prosopis sp.</i> , <i>Argemone mexicana</i> et <i>Opuntia ficus-indica</i>) qui constituent une réelle menace à la diversité biologique mais aucun plan de gestion n'a été prévu pour cette espèce.	
IV) Mesures prises aux fins de réaliser cet objectif (veuillez indiquer les activités, mesures législatives et autres mesures prises afin de réaliser cet objectif)	
V) Progrès accomplis dans la poursuite de cet objectif (veuillez préciser les indicateurs utilisés pour surveiller les progrès accomplis dans la poursuite de cet objectif)	
VI) Contraintes faisant obstacle à l'accomplissement de progrès vers la réalisation de cet objectif	
VII) Veuillez fournir toute autre information pertinente	

Encadrement XXXIV.

Objectif 11. Aucune espèce de flore sauvage ne sera menacée du fait du commerce international.	
I) Votre pays a-t-il défini un objectif national correspondant à l'objectif mondial ci-dessus?	
a) Oui	
b) Non	X
Veuillez préciser	
A présent, le commerce des espèces végétales ne constitue pas une menace à Djibouti. Aucune espèce n'est ciblée par le commerce international. Toutefois, les services de douanes sont bien sensibilisés sur l'existence de ce type de commerce et surveillent toute sortie du matériel végétal fait l'objet d'un contrôle.	
II) Votre pays a-t-il incorporé l'objectif mondial ou national ci-dessus dans des plans, programmes et stratégies pertinents?	
a) Oui	

b) Non	X
Veuillez préciser	
III) Situation actuelle (veuillez indiquer la situation actuelle par rapport à cet objectif)	
IV) Mesures prises aux fins de réaliser cet objectif (veuillez indiquer les activités, mesures législatives et autres mesures prises afin de réaliser cet objectif)	
V) Progrès accomplis dans la poursuite de cet objectif (veuillez préciser les indicateurs utilisés pour surveiller les progrès accomplis dans la poursuite de cet objectif)	
VI) Contraintes faisant obstacle à l'accomplissement de progrès vers la réalisation de cet objectif	
VII) Veuillez fournir toute autre information pertinente	

Encadrement XXXV.

Objectif 12. 30% des produits d'origine végétale proviendront de sources gérées de façon durable.	
I) Votre pays a-t-il défini un objectif national correspondant à l'objectif mondial ci-dessus?	
a) Oui	X
b) Non	
Veuillez préciser	
La gestion durable des ressources végétales, notamment celles qui sont les plus menacées par l'exploitation à des fins d'utilisation, est l'une de grandes préoccupation des autorités. Mais ce type de gestion reste, pour l'instant, à l'état d'objectifs à atteindre.	
II) Votre pays a-t-il incorporé l'objectif mondial ou national ci-dessus dans des plans, programmes et stratégies pertinents?	
a) Oui	

b) Non	X
Veuillez préciser	
III) Situation actuelle (veuillez indiquer la situation actuelle par rapport à cet objectif)	
IV) Mesures prises aux fins de réaliser cet objectif (veuillez indiquer les activités, mesures législatives et autres mesures prises afin de réaliser cet objectif)	
V) Progrès accomplis dans la poursuite de cet objectif (veuillez préciser les indicateurs utilisés pour surveiller les progrès accomplis dans la poursuite de cet objectif)	
VI) Contraintes faisant obstacle à l'accomplissement de progrès vers la réalisation de cet objectif	
VII) Veuillez fournir toute autre information pertinente	

Encadrement XXXVI .

Objectif 13. L'appauvrissement des ressources végétales et des connaissances, innovations et pratiques autochtones et locales connexes, qui sous-tendent la viabilité des moyens de subsistance, la sécurité alimentaire et la santé sera enrayé.	
I) Votre pays a-t-il défini un objectif national correspondant à l'objectif mondial ci-dessus?	
a) Oui	
b) Non	X
Veuillez préciser	
II) Votre pays a-t-il incorporé l'objectif mondial ou national ci-dessus dans des plans, programmes et stratégies pertinents?	
a) Oui	
b) Non	X

Veuillez préciser	
III) Situation actuelle (veuillez indiquer la situation actuelle par rapport à cet objectif)	
IV) Mesures prises aux fins de réaliser cet objectif (veuillez indiquer les activités, mesures législatives et autres mesures prises afin de réaliser cet objectif)	
V) Progrès accomplis dans la poursuite de cet objectif (veuillez préciser les indicateurs utilisés pour surveiller les progrès accomplis dans la poursuite de cet objectif)	
VI) Contraintes faisant obstacle à l'accomplissement de progrès vers la réalisation de cet objectif	
VII) Veuillez fournir toute autre information pertinente	

Encadrement XXXVII.

Objectif 14. L'importance de la diversité végétale et la nécessité de la conserver seront pris en compte dans les programmes de communication, d'enseignement et de sensibilisation.	
I) Votre pays a-t-il défini un objectif national correspondant à l'objectif mondial ci-dessus?	
a) Oui	X
b) Non	
Veuillez préciser	
Dans le cadre de l'éducation environnementale, les manuels scolaires conçus par le Centre de la Recherche et d'Innovation Professionnelle de l'Education Nationale renferment des chapitres relatifs à la conservation de la diversité biologique.	
II) Votre pays a-t-il incorporé l'objectif mondial ou national ci-dessus dans des plans, programmes et stratégies pertinents?	
a) Oui	X

b) Non	
Veuillez préciser	
Le volet « environnement » fait partie intégrante du nouveau plan d'orientation issu des états généraux de l'éducation nationale.	
III) Situation actuelle (veuillez indiquer la situation actuelle par rapport à cet objectif)	
Les manuels scolaires du 1 ^{er} degré intègrent les thèmes liés à la conservation de la diversité biologique. Les enseignants bénéficient également des formations sur ces thèmes.	
IV) Mesures prises aux fins de réaliser cet objectif (veuillez indiquer les activités, mesures législatives et autres mesures prises afin de réaliser cet objectif)	
V) Progrès accomplis dans la poursuite de cet objectif (veuillez préciser les indicateurs utilisés pour surveiller les progrès accomplis dans la poursuite de cet objectif)	
VI) Contraintes faisant obstacle à l'accomplissement de progrès vers la réalisation de cet objectif	
VII) Veuillez fournir toute autre information pertinente	

Encadrement XXXVIII.

Objectif 15. Augmentation du nombre de personnes formées travaillant avec des moyens appropriés à la conservation des plantes, en fonction des besoins nationaux, afin d'atteindre les objectifs de la présente stratégie.	
I) Votre pays a-t-il défini un objectif national correspondant à l'objectif mondial ci-dessus?	
a) Oui	
b) Non	X
Veuillez préciser	
Le Ministère de l'agriculture et le Centre de Recherche Scientifique de Djibouti constituent les seules structures qui travaillent sur les végétaux mais leurs moyens d'action sont très limités.	
II) Votre pays a-t-il incorporé l'objectif mondial ou national ci-dessus dans des plans, programmes et stratégies pertinents?	

a) Oui	
b) Non	
Veuillez préciser	
III) Situation actuelle (veuillez indiquer la situation actuelle par rapport à cet objectif)	
IV) Mesures prises aux fins de réaliser cet objectif (veuillez indiquer les activités, mesures législatives et autres mesures prises afin de réaliser cet objectif)	
V) Progrès accomplis dans la poursuite de cet objectif (veuillez préciser les indicateurs utilisés pour surveiller les progrès accomplis dans la poursuite de cet objectif)	
VI) Contraintes faisant obstacle à l'accomplissement de progrès vers la réalisation de cet objectif	
VII) Veuillez fournir toute autre information pertinente	

Encadrement XXXIX.

Objectif 16. Création de réseaux pour la conservation des plantes, aux niveaux national, régional et international, ou renforcement de ceux qui existent.	
I) Votre pays a-t-il défini un objectif national correspondant à l'objectif mondial ci-dessus?	
a) Oui	
b) Non	X
Veuillez préciser	
II) Votre pays a-t-il incorporé l'objectif mondial ou national ci-dessus dans des plans, programmes et stratégies pertinents?	
a) Oui	

b) Non	X
Veuillez préciser	
III) Situation actuelle (veuillez indiquer la situation actuelle par rapport à cet objectif)	
Aucune action	
IV) Mesures prises aux fins de réaliser cet objectif (veuillez indiquer les activités, mesures législatives et autres mesures prises afin de réaliser cet objectif)	
V) Progrès accomplis dans la poursuite de cet objectif (veuillez préciser les indicateurs utilisés pour surveiller les progrès accomplis dans la poursuite de cet objectif)	
VI) Contraintes faisant obstacle à l'accomplissement de progrès vers la réalisation de cet objectif	
VII) Veuillez fournir toute autre information pertinente	

Encadrement XL.

Veuillez donner des précisions ci-dessous sur la mise en œuvre de cette stratégie, en insistant en particulier sur:

- a) les résultats et les impacts des actions entreprises ;
- b) la contribution à la réalisation des buts du Plan stratégique de la Convention ;
- c) la contribution aux progrès accomplis dans la poursuite de l'objectif de 2010 ;
- d) les progrès accomplis dans la mise en œuvre de stratégies et de plans d'action sur la diversité biologique;
- e) la contribution à la réalisation des Objectifs de développement pour le millénaire;
- f) contraintes rencontrées dans la mise en oeuvre.

Approche par écosystème

L'approche par écosystème est une stratégie de gestion intégrée des terres, des eaux et des ressources vivantes, qui favorise la conservation et l'utilisation durable d'une manière équitable. Ainsi, l'application d'une telle approche aidera à assurer l'équilibre entre les trois objectifs de la Convention. A sa deuxième réunion, la Conférence des Parties a affirmé que l'approche par écosystème était le principal cadre d'action au titre de la Convention (décision II/8). A sa cinquième réunion, la Conférence des Parties a approuvé la description de l'approche par écosystème et les directives opérationnelles et recommandé l'application des principes et d'autres directives concernant l'approche par écosystème. A sa septième réunion, la Conférence des Parties a reconnu qu'il importait à l'heure actuelle de faciliter la mise en œuvre de l'approche par écosystème. Veuillez fournir des informations pertinentes en répondant aux questions ci-dessous.

3. ■¹ Votre pays applique-t-il l'approche par écosystème en tenant compte des principes et directives énoncés dans l'annexe à la décision V/6? (décision V/6)	
a) Non	X
b) Non, mais son application est en cours d'examen	
c) Oui, certains aspects sont appliqués	
d) Oui, elle est largement appliquée	

4. ■ Votre pays met-il au point des applications pratiques de l'approche par écosystème pour les besoins des politiques et législations nationales, ainsi que pour des activités d'application appropriées, avec une adaptation aux conditions locales, nationales et régionale? (décision V/6)	
a) Non	X
b) Non, mais cette mise au point est en cours d'examen	
c) Oui, des applications pratiques de certains principes de l'approche par écosystème ont été mises au point	
d) Oui, des applications pratiques de la plupart des principes de l'approche par écosystème ont été mises au point	

5. Votre pays renforce-t-il les capacités pour l'application de l'approche par écosystème, et fournit-il un appui technique et financier à cette fin? (décision V/6)	
a) Non	X
b) Oui, au niveau national	
c) Oui, y compris un appui à d'autres Parties	

6. ■ Votre pays a-t-il promu la coopération régionale pour l'application transfrontière de l'approche par écosystème ? (décision V/6)	
a) Non	X
b) Oui, une coopération informelle (veuillez préciser ci-dessous)	
c) Oui, une coopération officielle (veuillez préciser ci-dessous)	
Détails sur la coopération régionale pour l'application transfrontière de l'approche par écosystème.	

¹ Veuillez noter que toutes les questions identifiées par le signe ■ ont été posées précédemment dans le deuxième rapport national ou l'un des rapports thématiques.

--

7. Votre pays facilite-t-il l'échange de données d'expérience, le renforcement des capacités, le transfert de technologie et la sensibilisation pour aider la mise en œuvre de l'approche par écosystème? (décisions VI/12 et VII/11)	
a) Non	X
b) Non, mais quelques programmes sont en cours d'élaboration	
c) Oui, quelques programmes ont été mis en œuvre (veuillez préciser ci-dessous)	
d) Oui, des programmes exhaustifs ont été mis en œuvre (veuillez préciser ci-dessous)	
Détails sur la facilitation de l'échange de données d'expériences, du renforcement des capacités, du transfert de technologie et de la sensibilisation pour aider la mise en œuvre de l'approche par écosystème.	

8. Votre pays crée-t-il des conditions favorables à la mise en œuvre de l'approche par écosystème, notamment par ;'établissement de cadres institutionnels adéquats ? (décision VII/11)	
a) No	X
b) No, but relevant policies and programmes are under development	
c) Yes, some policies and programmes are in place (veuillez préciser ci-dessous)	
d) Yes, comprehensive policies and programmes are in place (please provide details below)	
Détails sur la création de conditions favorables à la mise en œuvre de l'approche par écosystème.	

C. ARTICLES DE LA CONVENTION

Article 5 – Coopération

9. ■ Votre pays a-t-il mis en place une coopération active avec d'autres Parties en ce qui concerne les zones situées au-delà de la juridiction de la conservation et de l'utilisation durable de la diversité biologique?	
a) Non	
b) Oui, coopération bilatérale (veuillez préciser ci-dessous)	
c) Oui, programmes internationaux (veuillez préciser ci-dessous)	

d) Oui, accords internationaux ou régionaux (veuillez préciser ci-dessous)	X
e) Oui, autres formes de coopération (veuillez donner préciser ci-dessous)	
Détails sur la coopération avec les autres Parties en ce qui concerne les zones situées au-delà de la juridiction de la conservation et de l'utilisation durable de la diversité biologique.	
<p>Un programme de conservation des ressources en eau et de la biodiversité des régions transfrontalières a été initié avec l’Ethiopie en 2001. Ce programme prévoyait la mise en place d’une stratégie de cogestion de ces ressources par les deux pays. Le programme n’a pas abouti à cause d’un désaccord sur la gestion des ressources en eaux du fleuve Awsch qui débouche sur Djibouti mais qui est surexploité en amont par l’Ethiopie. Via le programme du PERSGA, le pays collabore avec les pays riverains et membres dudit programme dans le domaine de la conservation de la diversité biologique marine.</p>	

10. Votre pays collabore-t-il avec d'autres Parties pour mettre en place des mécanismes et réseaux régionaux, sous-régionaux et bio-régionaux pour appuyer la mise en œuvre de la Convention ? (décision VI/27 A)	
a) Non	
b) Non, mais des consultations sont en cours	X
c) Oui, un certain nombre de mécanismes et de réseaux ont été mis en place (veuillez préciser ci-dessous)	
d) Oui, les mécanismes existants ont été renforcés (veuillez préciser ci-dessous)	
Détails sur la mise en place de mécanismes et réseaux régionaux, sous-régionaux et bio-régionaux pour appuyer la mise en œuvre de la Convention.	
<p>Dans le cadre de la mise en place d’un réseau d’information environnemental, Djibouti coopère avec les pays de l’Afrique de l’Est, notamment le Kenya, l’Ethiopie et l’Ouganda. L’objectif étant d’établir un réseau commun facilitant l’échange des informations en matière de l’environnement.</p>	

11. Votre pays a-t-il pris des mesures pour harmoniser, sur le plan national, les politiques et programmes dans le but d’optimiser la cohérence, les synergies et l’efficacité dans la mise en œuvre des accords multilatéraux sur l’environnement et les initiatives régionales pertinentes ? (décision VI/20)	
a) Non	X
b) Non, mais les mesures sont sous considération	
c) oui, quelques mesures sont en cours (veuillez préciser ci-dessous)	
d) oui, des mesures complètes sont en cours (veuillez préciser ci-dessus)	
Détails sur l’harmonisation des politiques et programmes au niveau national.	
<p></p>	

Encadrement XLI.

Veillez donner des précisions ci-dessous sur la mise en œuvre de cette stratégie, en insistant en particulier sur:

- a) les résultats et les impacts des actions entreprises ;
- b) la contribution à la réalisation des buts du Plan stratégique de la Convention ;
- c) la contribution aux progrès accomplis dans la poursuite de l'objectif de 2010 ;
- d) les progrès accomplis dans la mise en œuvre de stratégies et de plans d'action sur la diversité biologique;
- e) la contribution à la réalisation des Objectifs de développement pour le millénaire;
- f) les contraintes rencontrées dans la mise en œuvre.

La stratégie et programme d'action national de la diversité biologique a été préparée conformément à l'article 6 de la convention. Cette stratégie n'est pas du tout adaptée au contexte et surtout à la capacité de Djibouti, car les actions projetées dépassent largement les moyens que dispose le pays. De ce fait, depuis l'adoption de cette stratégie en 2000, hormis le projet « Biosécurité » qui a bénéficié d'un financement dans le cadre du protocole de Cartagène, aucun des projets prioritaires du programme d'action n'a pu être réalisé.

Article 6 - Mesures générales pour la conservation et l'utilisation durable

12. Votre pays a-t-il mis en place des stratégies, des plans et des programmes efficaces pour fournir un cadre national aux fins de la mise en œuvre des trois objectifs de la Convention ? (But 3.1 du Plan stratégique)

a) Non	
b) Non, mais des stratégies, plans et programmes pertinents sont en cours d'élaboration	
c) Oui, un certain nombre de stratégies, plans et programmes sont en place (veuillez préciser ci-dessous)	X
d) Oui, des stratégies, plans et programmes exhaustifs sont en place (veuillez préciser ci-dessous)	

Détails sur les stratégies, plans et programmes mis en place aux fins de la mise en œuvre des trois objectifs de la Convention.

Plusieurs stratégies, plans et programme ont été mise en place pour atteindre les trois objectifs de la convention: la stratégie et programme d'action national de la diversité biologique inclut la conservation in situ et ex situ de la diversité biologique. Le plan d'action national de lutte contre la désertification (PAN) intègre l'utilisation durable des ressources végétales.

13. Votre pays a-t-il établi des cibles mesurables dans le cadre de vos stratégies et plans d'action nationaux sur la diversité biologique ? (décisions II/7 et III/9)

a) Non	X
b) Non, cibles mesurables sont encore à la première étape de développement	

c) Non, mais cibles mesurables sont à une étape avancée de développement	
d) Oui, cibles pertinentes en place (veuillez préciser ci-dessous)	
e) Oui, rapports sur la mise en oeuvre des cibles pertinentes disponibles (veuillez préciser ci-dessous)	
Autres observations sur les cibles établies dans le cadre de stratégies et plans d'action nationaux sur la diversité biologique.	

14. Votre pays a-t-il identifié les actions prioritaires dans ses stratégies et plans d'action nationaux sur la diversité biologique? (décision VI/27 A)	
a) Non	
b) Non, mais la révision est en cours	
c) Oui, actions prioritaires identifiées (veuillez préciser ci-dessous)	X
Autres commentaires sur les actions prioritaires identifiées dans ses stratégies et plans d'action nationaux.	
Le programme d'action national de la stratégie sur la diversité biologique est constitué de 41 projets prioritaires répartis dans des domaines variés.	

15. Votre pays a-t-il intégré la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique ainsi que le partage des avantages aux plans sectoriels et intersectoriels, programmes et politiques pertinents? (décision VI/27 A)	
a) Non	X
b) Oui, dans certains secteurs (veuillez préciser ci-dessous)	
c) Oui, dans les secteurs importants (veuillez préciser ci-dessous)	
d) Oui, dans tous les secteurs (veuillez préciser ci-dessous)	
Autres observations sur l'intégration de la conservation et de l'utilisation durable de la diversité biologique et du partage des avantages aux plans sectoriels et intersectoriels, programmes et politiques pertinents.	
La nouvelle «Feuille de Route » élaborée par le gouvernement donne une place importante à l'utilisation durable des ressources biologiques.	

16. Votre pays intègre-t-il les espèces migratrices et leurs habitats dans ses stratégies et plans d'action nationaux (NBSAP)? (décision VI/20)	
a) Oui	
b) Non	X
l) Si OUI , veuillez décrire brièvement la mesure dans la quelle il intègre	

(a) La conservation, utilisation durable et/ou restauration des espèces migratrices	
(b) La conservation, utilisation durable et/ou restauration des habitats des espèces migratrices, y compris les aires protégées	
(c) La minimisation ou l'élimination des barrières ou obstacles à la migration	
(d) La recherche et la surveillance des espèces migratrices	
(e) Les mouvements transfrontières	
II) Si NON, veuillez indiquer brièvement ci-dessous	
(a) La mesure dans laquelle votre pays intègre les espèces migratrices au niveau national	
(b) La coopération avec d'autres Etats des aires de répartition depuis 2000	

Diversité biologique et changements climatiques

17. Votre pays a-t-il mis en œuvre des projets d'adaptation aux changements climatiques ainsi que des projets d'atténuation incorporant la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique? (décision VII/15)	
a) Non	
b) Non, mais un certain nombre de projets et programmes sont en cours d'élaboration	X
c) Oui, un certain nombre de projets ont été mis en œuvre (veuillez préciser ci-dessous)	
Autres observation sur les projets d'adaptation aux changements climatiques et les projets d'atténuation incorporant la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique	
Dans le cadre du programme d'adaptation aux changements climatiques qui est en cours d'élaboration, un certains nombre de projets relatifs à la conservation et à l'utilisation durable de la diversité biologique ont été incorporés.	

18. Votre pays a-t-il facilité la coordination afin que les projets d'adaptation et d'atténuation soient conformes aux engagements de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification? (décision VII/15)	
a) Non	
b) Non, mais des mécanismes pertinents sont en cours de développement	
c) Oui, des mécanismes pertinents sont en place (veuillez préciser ci-dessous)	
Autres observations sur la coordination visant à ce que les projets d'atténuation et d'adaptation	

soient conformes aux engagements de la CCNUCC et de la CNULCD

Encadrement XLII.

Veillez donner des précisions ci-dessous sur la mise en œuvre de cet article et des décisions connexes, notamment en termes de:

- a) résultats et impacts des actions entreprises ;
- b) contribution à la réalisation des buts du Plan stratégique de la Convention ;
- c) contribution aux progrès accomplis dans la poursuite de l'objectif de 2010 ;
- d) progrès accomplis dans la mise en œuvre de stratégies et de plans d'action sur la diversité biologique;
- e) contribution à la réalisation des Objectifs de développement pour le millénaire;
- f) contraintes rencontrées dans la mise en œuvre.

Article 7 - Identification et surveillance

19. ■ Sur l'article 7(a): votre pays dispose-t-il d'un programme d'inventaire et/ou surveillance en vigueur aux niveaux génétique, des espèces et écosystèmes?

a) Non	
b) Oui, seulement des programmes sélectifs/partiels au niveau génétique, des espèces et écosystèmes	X
c) Oui, des programmes complets au niveau des écosystèmes et des inventaires sélectifs/partiels au niveau génétique et/ou des espèces (veuillez préciser ci-dessous)	

Autres commentaires sur les programmes d'inventaires en vigueur aux niveaux génétique, des espèces et écosystèmes.

En milieu marin, le pays possède un programme de suivi de l'état de santé des écosystèmes des récifs coralliens. En milieu terrestre, le Ministère de l'agriculture pilote un projet de suivi de la régénération des genévriers dans des zones clôturées de la forêt du Day.

20. ■ Sur l'article 7 (b) : quels éléments constitutifs de la diversité biologique identifiés conformément à l'annexe I de la Convention sont couverts par des programmes de surveillance systématique en vigueur?

a) Au niveau des écosystèmes (veuillez fournir un pourcentage fondé sur la superficie couverte)	
b) Au niveau des espèces (veuillez fournir le nombre d'espèces par groupe taxinomique et le pourcentage du nombre total d'espèces)	

connu dans chaque groupe)	
c) Au niveau génétique (veuillez indiquer le nombre et l'axe des programmes de surveillance)	
Autres observations sur les programmes de surveillance en vigueur aux niveaux génétique, des espèces et des écosystèmes.	

21. ■ Sur l'article 7 © : votre pays dispose-t-il de programmes de surveillance systématique des principales activités qui menacent la diversité biologique énumérées ci-dessous?

a) Non	X
b) Oui, les espèces exotiques envahissantes (veuillez préciser ci-dessous)	
c) Oui, les changements climatiques (veuillez préciser ci-dessous)	
d) Oui, la pollution/eutrophication (veuillez préciser ci-dessous)	
e) Oui, les changements de l'occupation des sols/la dégradation des terres (veuillez préciser ci-dessous)	
f) Oui, la surexploitation et l'utilisation irrationnelle (veuillez préciser ci-dessous)	

Autres observations sur les principales activités qui menacent la diversité biologique.

Certaines activités qui menacent la diversité biologique ont été identifiées dans le cadre de la monographie nationale de la diversité biologique. L'Etat ne dispose d'aucun moyen pour surveiller ces activités.

22. ■ Sur l'article 7 (d) : votre pays dispose-t-il d'un mécanisme propre à maintenir et organiser les données d'inventaires et de programmes de surveillance et coordonner la collecte et la gestion de l'information au niveau national?

a) Non	
b) Non, mais certains mécanismes sont à l'étude	
c) Oui, certains mécanismes sont en train d'être établis	X
d) Oui, certains mécanismes sont en place (veuillez préciser ci-dessous)	
e) Oui un système relativement complet est en place (veuillez préciser ci-dessous)	

Autres information sur la coordination de la collecte et la gestion d'information.

Au Centre d'Etude et de Recherches Scientifique (CERD) un nouveau système d'information géographique vient d'être mis sur pieds. Ce système pourrait intégrer le volet « conservation de la diversité biologique » et améliorer la gestion d'information dans ce domaine.

23. ■ Votre pays utilise-t-il des indicateurs nationaux de diversité biologique? (décision III/10)	
a) Non	X
b) Non, mais l'identification des indicateurs potentiels est en cours (veuillez décrire)	
c) Oui, quelques indicateurs identifiés et utilisés (veuillez décrire)	
d) Oui, un ensemble relativement complet d'indicateurs identifiés et utilisés (veuillez décrire et fournir, si possible, l'adresse du site Internet sur laquelle les données sont résumées et présentées)	
Autres observations sur les indicateurs identifiés.	

Encadrement XLIII.

<p>Veuillez donner des précisions ci-dessous sur la mise en œuvre de cet article et des décisions connexes, notamment en termes de:</p> <ul style="list-style-type: none"> a) résultats et impacts des actions entreprises ; b) contribution à la réalisation des buts du Plan stratégique de la Convention ; c) contribution aux progrès accomplis dans la poursuite de l'objectif de 2010 ; d) progrès accomplis dans la mise en œuvre de stratégies et de plans d'action sur la diversité biologique; e) contribution à la réalisation des Objectifs de développement pour le millénaire; f) contraintes rencontrées dans la mise en œuvre.

Décisions en matière de taxonomie

24. ■ Votre pays a-t-il développé un plan pour mettre en œuvre les actions suggérées dans l'annexe à la décision IV/1? (décision IV/1)	
a) Non	X
b) Non, mais un plan en cours de développement	
c) Oui, un plan est en place (veuillez préciser ci-dessous)	
d) Oui, rapports sur l'application disponibles (veuillez préciser ci-dessous)	
Autres informations sur le plan pour mettre en œuvre les actions suggérées dans l'annexe à la décision IV/1.	

25. ■ Votre pays investit-il à long terme dans la mise en place de l'infrastructure appropriée pour les collections taxonomiques du pays? (décision IV/1)

a) Non

X

b) Oui (veuillez préciser ci-dessous)

Autres informations sur l'investissement à long terme dans la mise en place de l'infrastructure appropriée pour les collections taxonomiques du pays.

Il n'existe au niveau national aucune structure appropriée pour les collections taxonomiques.

26. ■ Votre pays a-t-il mis sur pied des programmes de formation en matière de taxonomie, et œuvre-t-il à renforcer ses capacités de recherche en la matière? (décision IV/1)

a) Non

X

b) Oui (veuillez préciser ci-dessous)

Autres informations sur les programmes de formation en matière de taxonomie et les efforts déployés pour renforcer les capacités de recherche taxonomique.

Le pays ne possède aucun taxonomiste, les études d'inventaires font appel aux spécialistes étrangers.

27. ■ Votre pays a-t-il pris des mesures pour assurer la stabilité financière et administrative des institutions responsables des inventaires de la diversité biologique et des activités taxonomiques? (décision IV/1)

a) Non

X

b) Non, mais des mesures sont sous considération

c) Oui, pour certaines institutions

d) Oui, pour toutes institutions principales

28.*² Votre pays collabore-t-il avec les initiatives nationales, régionales, sous-régionales et mondiales en cours, ainsi que les partenariats et les institutions en place afin de mettre en œuvre le programme de travail, y compris l'évaluation des besoins régionaux en matière de taxonomie et l'identification des priorités au niveau régional? (décision VI/8)	
a) Non	X
b) Non, mais des programmes de collaboration sont en cours de développement	
c) Oui, des programmes de collaboration sont en cours d'application (veuillez donner des précisions sur les programmes de collaboration, y compris les résultats des évaluations des besoins régionaux)	
d) Oui, des programmes de collaboration complets sont en cours d'application (veuillez donner des précisions sur les programmes de collaboration, y compris les résultats des évaluations des besoins régionaux et de l'identification des priorités au niveau régional)	
Autres informations sur la collaboration que votre pays a mise en place pour appliquer le programme de travail pour le l'Initiative taxonomique mondiale, y compris l'évaluation des besoins régionaux et l'identification des priorités au niveau régional.	

29.* Votre pays a-t-il fait une évaluation des besoins et capacités en matière de taxonomie au niveau national pour l'application de la Convention? (annexe à la décision VI/8)	
a) Non	X
b) Oui, évaluation de base faite (veuillez donner ci-dessous une liste des besoins et capacités identifiés)	
c) Oui, évaluation complète faite (veuillez donner ci-dessous une liste des besoins et capacités identifiés)	
Autres commentaires sur l'évaluation nationale des besoins et capacités en matière de taxonomie.	

² Les questions identifiées par le signe * dans la présente section sont semblables aux questions contenues dans le format de rapport sur la mise en œuvre du programme de travail sur l'Initiative taxonomique mondiale. Les pays qui ont présenté un tel rapport ne sont pas obligés de répondre à ce questions, à moins qu'ils souhaitent fournir des informations actualisées.

30.* Votre pays travaille-t-il, en collaboration avec d'autres Parties, à renforcer les capacités régionales ou mondiales pour supporter l'accès à, et à la génération des informations taxonomiques? (annexe à la décision VI/8)	
a) Non	X
b) Oui, des programmes pertinents en cours de développement	
c) Oui, certaines activités entreprises dans ce domaine (veuillez préciser ci-dessous)	
d) Oui, beaucoup d'activités entreprises dans ce domaine (veuillez préciser ci-dessous)	
Autres commentaires sur le renforcement des capacités régionales ou mondiales pour supporter l'accès à, et à la génération des informations taxonomiques global en collaboration avec d'autres Parties.	

31.* Votre pays a-t-il développé un support en matière de taxonomie pour la mise en oeuvre du programme de travail de la Convention, conformément à la décision VI/8? (annexe à la décision VI/8)	
a) Non	X
b) Oui, pour la diversité biologique des forêts	
c) Oui, pour la diversité biologique marine et côtière	
d) Oui, pour la diversité biologique des terres arides et sub-humides	
e) Oui, pour la diversité biologique des eaux intérieures	
f) Oui, pour la diversité biologique des montagnes	
g) Oui, pour les aires protégées (veuillez préciser ci-dessous)	
h) Oui, pour la diversité biologique agricole (veuillez préciser ci-dessous)	
i) Oui, pour la diversité biologique insulaire (veuillez préciser ci-dessous)	
Autres observations sur le développement d'un support en matière taxonomique pour la mise en oeuvre du programme de travail de la Convention.	

32.* Votre pays a-t-il développé un support en matière de taxonomie pour la mise en oeuvre des questions intersectorielles de la Convention, conformément à la décision VI/8?

a) Non	X
b) Oui, pour l'accès et le partage des avantages (veuillez préciser ci-dessous)	
c) Oui, pour l'Article 8(j) (veuillez préciser ci-dessous)	
d) Oui, pour l'approche par écosystème (veuillez préciser ci-dessous)	
e) Oui, pour évaluation, surveillance et indicateurs de l'impact (veuillez préciser ci-dessous)	
f) Oui, pour les aires protégées (veuillez préciser ci-dessous)	
g) Oui, pour les autres questions (veuillez préciser ci-dessous)	
Autres commentaires sur le développement du support pour l'application des questions intersectorielles de la Convention.	

Article 8 - Conservation *in-situ* [paragraphe (a) à (e), (h) à (j) exclus]

33. ■ Sur l'article 8(i): Votre pays a-t-il fait des efforts pour offrir les conditions nécessaires afin d'assurer la compatibilité entre les utilisations actuelles et la conservation de la diversité biologique et l'utilisation durable de ses éléments constitutifs?

a) Non	X
b) Non, mais des mesures potentielles sont en train d'être identifiées	
c) Oui, certaines mesures entreprises (veuillez préciser ci-dessous)	
d) Oui, mesures complètes entreprises (veuillez préciser ci-dessous)	
Autres commentaires sur les mesures prises pour offrir les conditions nécessaires afin d'assurer la compatibilité entre les utilisations actuelles et la conservation de la diversité biologique et l'utilisation durable de ses éléments constitutifs.	

34. ■ Sur l'article 8(k): Votre pays a-t-il formulé ou maintenu en vigueur les législations et/ou d'autres dispositions réglementaires pour protéger les espèces et populations menacées?	
a) Non	
b) Non, mais la législation est en cours de développement	
c) Oui, la législation et d'autres mesures sont en place (veuillez préciser ci-dessous)	X
Autres informations sur la législation et/ou réglementations pour la protection des espèces et populations menacées.	
La situation des espèces menacées attire une attention particulière des autorités. Des mesures réglementaires existantes ont été renforcées et d'autres plus spécifiques pour certaines espèces ont été mise en place. Mais, le seul problème est celui d'assurer le respect de l'application.	

35. ■ Sur l'article 8(l): Votre pays réglemente ou gère-t-il les processus pertinents ainsi que les catégories d'activités déterminés à l'Article 7 pouvant entraîner des effets adverses importants sur la diversité biologique?	
a) Non	
b) Non, mais des processus et catégories pertinents sont sous considération	
c) Oui, mais à un point limité (veuillez préciser ci-dessous)	
d) Oui, à un point avancé (veuillez préciser ci-dessous)	
Autres observations sur la réglementation ou gestion des processus et catégories d'activités pertinentes déterminés à l'article 7 pouvant entraîner des effets néfastes importants sur la diversité biologique.	

Encadrement XLIV.

<p>Veuillez donner des précisions ci-dessous sur la mise en œuvre de cet article et des décisions connexes, notamment en termes de:</p> <ul style="list-style-type: none"> a) résultats et impacts des actions entreprises ; b) contribution à la réalisation des buts du Plan stratégique de la Convention ; c) contribution aux progrès accomplis dans la poursuite de l'objectif de 2010 ; d) progrès accomplis dans la mise en œuvre de stratégies et de plans d'action sur la diversité biologique; e) contribution à la réalisation des Objectifs de développement pour le millénaire; f) contraintes rencontrées dans la mise en œuvre.

Programme de travail sur les aires protégées (article 8 (a) à (e))

36. Votre pays a-t-il établi, à l'échelle nationale, des objectifs et indicateurs adaptés, mesurables et assortis de délais précis pour les aires protégées (décision VII/28)	
a) Non (veuillez préciser ci-dessous)	
b) Non, mais des travaux pertinents sont en cours	
c) Oui, certains objectifs et indicateurs ont été établis (veuillez préciser ci-dessous)	X
d) Oui, des objectifs et indicateurs exhaustifs ont été établis (veuillez préciser ci-dessous)	
Autres observations sur les objectifs et indicateurs pour les aires protégées.	
A l'échelle nationale, en plus des aires protégées existantes, des nouvelles activités ont été mise en place. Les objectifs à atteindre sont l'interdiction de toute activité humaine dans ces zones de telle sorte que ces zones constituent des habitats refuges pour beaucoup d'espèces animales. Aucun indicateur n'a cependant été défini.	

37. Votre pays a-t-il pris des mesures pour établir ou élargir des aires protégées dans les grandes zones naturelles, intactes ou relativement peu morcelées ou irremplaçables, dans les zones hautement menacées, ainsi que dans les aires abritant des espèces gravement menacées? (décision VII/28)	
a) Non	
b) Non, mais des programmes pertinents sont en cours de développement	
c) Oui, des mesures limitées ont été prises (veuillez préciser ci-dessous)	
d) Oui, des mesures significatives ont été prises (veuillez préciser ci-dessous)	X
Autres observations sur les mesures prises pour établir ou élargir des aires protégées.	
Des nouvelles zones potentielles pour la création des aires protégées ont été identifiées en 2000. Ces zones ont été sélectionnées sur la base de leur richesse en biodiversité ou du fait qu'elles abritent des espèces végétales et animales rares et menacées d'extinction.	

38. Votre pays a-t-il pris des mesures propres à corriger la sous-représentation des écosystèmes marins et des écosystèmes des eaux intérieures dans les systèmes nationaux et régionaux d'aires protégées? (décision VII/28)	
a) Non	
b) Non applicable	X
c) Non, mais des mesures pertinentes sont à l'étude	
d) Oui, des mesures limitées ont été prises (veuillez préciser ci-dessous)	
e) Oui, des mesures significatives ont été prises (veuillez préciser ci-dessous)	

Autres observations sur les mesures prises propres à corriger la sous-représentation des écosystèmes marins et des écosystèmes des eaux intérieures dans les systèmes nationaux et régionaux d'aires protégées.

Djibouti possède plus d'aires protégées dans le milieu marin qu'en milieu terrestre. Cela du fait de l'importance particulière accordée aux écosystèmes marins.

39. Votre pays a-t-il identifié et mis en œuvre des mesures pratiques destinées à améliorer l'intégration des aires protégées dans les paysages terrestres et marins plus vastes, y compris des politiques, des dispositions juridiques, des cadres de planification et d'autres mesures? (décision VII/28)

a) Non	
b) Non, mais des mesures pratiques sont en cours de développement	X
c) Oui, certaines mesures ont été identifiées et mise en œuvre (veuillez préciser ci-dessous)	
d) Oui, un grand nombre de mesures a été identifié et mis en œuvre (veuillez préciser ci-dessous)	

Autres observations sur les mesures pratiques destinées à améliorer l'intégration des aires protégées dans les paysages terrestres et marins plus vastes, y compris des politiques, des dispositions juridiques, des cadres de planification et d'autres mesures.

Une étude menée dans le cadre de l'élaboration de la stratégie et programme d'action national de la diversité biologique (Dufour, J. 2000), des aires protégées potentielles ont été identifiées. Parmi celles-ci, certaines ont été créées. Pour celles qui restent, des mesures sont cours d'élaboration.

40. Votre pays appliqué-t-il des lignes directrices pour les études d'impact sur l'environnement à tout plan ou projet d'évaluation des effets sur les aires protégées? (décision VII/28)

a) Non	
b) No, mais des lignes directrices sont en cours d'élaboration	X
c) Oui, des lignes directrices sont appliquées à certains projets ou plans (veuillez préciser ci-dessous)	
d) Oui, des lignes directrices sont appliquées à tous les projets ou plans pertinents (veuillez préciser ci-dessous)	

Autres observations sur l'application de lignes directrices pour les études d'impact sur l'environnement à des projets ou plans d'évaluation des effets sur les aires protégées.

Depuis 2001, Djibouti dispose d'un instrument juridique d'étude d'impact (Procédure d'étude d'impact environnemental). Ce document mentionne, parmi les catégories des travaux soumises à l'étude d'impact, des aires protégées et/ou espèces protégées.

41. Votre pays a-t-il identifié des lacunes législatives et institutionnelles faisant obstacle à la création et gestion efficaces des aires protégées? (décision VII/28)	
a) Non	
b) Non, mais des travaux pertinents sont en cours	
c) Oui, certaines lacunes et obstacles ont été identifiés (veuillez préciser ci-dessous)	
d) Oui, un grand nombre de lacunes et obstacles ont été identifiés (veuillez préciser ci-dessous)	X
Autres observations sur l'identification de lacunes législatives et institutionnelles faisant obstacle à la création et gestion efficaces des aires protégées.	
<ul style="list-style-type: none"> - Manque des infrastructures spécifiques - Absence des personnes qualifiées - Manque de moyens 	

42. Votre pays a-t-il entrepris des évaluations nationales des capacités relatives aux aires protégées, et élaboré des programmes de renforcement des capacités? (décision VII/28)	
a) Non	X
b) Non, mais des évaluations sont en cours de développement	
c) Oui, une évaluation de base entreprise et des programmes élaborés (veuillez préciser ci-dessous)	
d) Oui, une évaluation exhaustive a été entreprise et des programmes complets élaborés (veuillez préciser ci-dessous)	
Autres observations sur les évaluations nationales des capacités relatives aux aires protégées, et l'élaboration de programmes de renforcement des capacités	

43. Votre pays met-il en œuvre des plans financiers durables au niveau national qui soutiennent les systèmes nationaux d'aires protégées? (décision VII/28)	
a) Non	X
b) Non, mais des plans financiers sont en cours d'élaboration	
c) Oui, un plan pertinent est en place(veuillez préciser ci-dessous)	
d) Oui, un plan pertinent a été mis en œuvre (veuillez préciser ci-dessous)	
Autres observations sur la mise en oeuvre de plans financiers durables au niveau des pays qui soutiennent les systèmes nationaux d'aires protégées.	

44. Votre pays applique-t-il des méthodes, des normes, des critères et des indicateurs pour évaluer l'efficacité de la gestion des aires protégées et de la gouvernance? (décision VII/28)	
a) Non	X
b) Non, mais des méthodes, normes, critères et indicateurs sont en cours d'élaboration	
c) Oui, des méthodes, normes, critères et indicateurs élaborés sont appliqués (veuillez préciser ci-dessous)	
d) Oui, des méthodes, normes, critères et indicateurs nationaux élaborés sont appliqués et des méthodes, normes, critères et indicateurs internationaux élaborés sont appliqués (veuillez préciser ci-dessous)	
Autres observations sur les méthodes, normes, critères et indicateurs pour évaluer l'efficacité de la gestion des aires protégées et de la gouvernance.	

Encadrement XLV.

<p>Veuillez donner des précisions ci-dessous sur la mise en œuvre de cet article et des décisions connexes, notamment en termes de:</p> <ul style="list-style-type: none"> a) résultats et impacts des actions entreprises ; b) contribution à la réalisation des buts du Plan stratégique de la Convention ; c) contribution aux progrès accomplis dans la poursuite de l'objectif de 2010 ; d) progrès accomplis dans la mise en œuvre de stratégies et de plans d'action sur la diversité biologique; e) contribution à la réalisation des Objectifs de développement pour le millénaire; f) contraintes rencontrées dans la mise en œuvre.

Article 8(h) – Espèces exotiques

45. Votre pays a-t-il identifié les espèces exotiques introduites dans son territoire et établi un système pour détecter l'introduction de ces espèces exotiques?	
a) Non	
b) Oui, certaines espèces exotiques identifiées, mais aucun système de détection établi	X
c) Oui, certaines espèces exotiques identifiées et système de détection établi	
d) Oui, les plus importantes espèces exotiques menaçantes ont été identifiées et un système de détection est en place	

46. ■ Votre pays a-t-il évalué les risques que l'introduction de ces espèces exotiques présente pour les écosystèmes, les habitats ou les espèces?	
a) Non	X
b) Oui, mais seulement pour certaines espèces menaçantes (veuillez préciser ci-dessous)	
c) Oui, pour la plupart des espèces exotiques (veuillez préciser ci-dessous)	
Autres commentaires sur l'évaluation des risques que l'introduction de ces espèces exotiques présente pour les écosystèmes, les habitats ou les espèces.	

47. ■ Votre pays a-t-il pris des mesures pour empêcher d'introduire, contrôler ou éradiquer les espèces exotiques qui menacent les écosystèmes, les habitats ou les espèces?	
a) Non	
b) Non, mais des mesures potentielles sont sous considération	
c) Oui, certaines mesures en place (veuillez préciser ci-dessous)	X
d) Oui, mesures compréhensives (veuillez préciser ci-dessous)	
Autres informations sur les mesures prises pour empêcher d'introduire, contrôler ou éradiquer les espèces exotiques qui menacent les écosystèmes, les habitats ou les espèces.	
L'introduction d'espèce animale et végétale fait l'objet de contrôle au niveau des services douaniers.	

48. ■ Dans le cadre du problème des espèces exotiques envahissantes, votre pays a-t-il développé ou s'est-t-il impliqué dans les mécanismes de coopération internationale, y compris l'échange de meilleures pratiques? (décision V/8)	
a) Non	X
b) Oui, coopération bilatérale	
c) Oui, coopération régionale et/ou sous-régionale	
d) Oui, coopération multilatérale	

49. ■ Dans le cadre de son travail sur les espèces exotiques envahissantes, votre pays utilise-t-il de façon adéquate l'approche fondée sur les écosystèmes et l'approche de précaution biogéographique? (décision V/8)	
a) Non	X
b) Oui (veuillez préciser ci-dessous)	
Autres commentaires sur l'utilisation de l'approche fondée sur les écosystèmes et l'approche de précaution biogéographique dans le cadre du travail sur les espèces exotiques envahissantes.	

50. Votre pays a-t-il identifié les besoins et priorités nationaux pour l'application des Principes directeurs? (décision VI/23)	
a) Non	X
b) Non, mais les besoins et priorités sont à l'étude	
c) Oui, besoins et priorités nationaux identifiés (veuillez donner ci-dessous une liste des besoins et priorités identifiés)	
Autres commentaires sur l'identification des besoins et priorités nationaux pour l'application des Principes directeurs	

51. Votre pays a-t-il créé des mécanismes pour coordonner les programmes nationaux afin d'appliquer les Principes directeurs? (décision VI/23)	
a) Non	
b) Non, mais des mécanismes sont en cours de développement	X
c) Oui, mécanismes en place (veuillez préciser ci-dessous)	
Autres commentaires sur les mécanismes créés pour coordonner les programmes nationaux afin d'appliquer les Principes directeurs.	

52. Votre pays a-t-il révisé les politiques, la législation et les institutions pertinentes à la lumière des Principes directeurs, et modifié ou développé ces politiques, lois et institutions? (décision VI/23)	
a) Non	
b) Non, mais révisions en cours	X
c) Oui, révision complétée et modifications proposées (veuillez préciser ci-dessous)	
d) Oui, ajustement et développement en cours	
e) Oui, certains ajustements et développement complétés (veuillez préciser ci-dessous)	
Autres informations sur les révisions, modifications ou développements des politiques, législation et institutions à la lumière des Principes directeurs.	

53. Votre pays a-t-il encouragé la coopération entre les différents secteurs afin d'améliorer la prévention, détection précoce, éradication et/ou contrôle des espèces exotiques envahissantes? (décision VI/23)	
a) Non	
b) Non, mais des mécanismes potentiels de coordination sont sous considération	X
c) Oui, mécanismes en place (veuillez préciser ci-dessous)	
Autres commentaires sur la coopération entre les secteurs variés.	

54. Votre pays collabore-t-il avec ses partenaires commerciaux et pays avoisinants pour protéger la diversité biologique dans les écosystèmes contre les menaces posées par les espèces exotiques qui traversent les frontières internationales? (décision VI/23)	
a) Non, mais une collaboration est à l'étude	X
b) Oui, des programmes pertinents de collaboration en cours de développement	
c) Oui, programmes en place (veuillez spécifier les mesures prises à cet effet)	
Autres commentaires sur la collaboration avec les partenaires commerciaux et pays avoisinants.	

55. Votre pays développe-t-il des capacités en matière d'utilisation des évaluations de risques pour adresser les menaces que les espèces exotiques envahissantes posent sur la diversité biologique, et intègre-t-il ces méthodes dans les évaluations de l'impact environnemental et les évaluations environnementales stratégiques? (décision VI/23)	
a) Non	X
b) Non, mais des programmes à cette fin sont en cours de développement	
c) Oui, certains efforts pour développer la capacité dans ce domaine sont en cours (veuillez préciser ci-dessous)	
d) Oui, activités pertinentes complétées (veuillez préciser ci-dessous)	
Autres informations sur la capacité de développer des solutions pour adresser les menaces des espèces exotiques.	

56. Votre pays a-t-il mis au point des mesures financières, ainsi que d'autres politiques et outils, pour promouvoir les activités visant à réduire la menace que constituent les espèces envahissantes? (décision VI/23)	
a) Non	
b) Non, mais des mesures et politiques sont en cours de développement	
c) Oui, certains mesures, politiques et outils en place (veuillez préciser ci-dessous)	X
d) Oui, mesures et outils compréhensifs (veuillez préciser ci-dessous)	
Autres commentaires sur le développement des mesures financières, ainsi que d'autres politiques et outils, pour promouvoir les activités.	
Une ONG sponsorisée par la compagnie Shell exécute un programme visant à réduire la propagation de l'espèce envahissante en encourageant son exploitation pour la fabrication du chardon de bois.	

Encadrement XLVI.

<p>Veuillez donner des précisions ci-dessous sur la mise en œuvre de cet articles et des décisions connexes, notamment en termes de:</p> <ul style="list-style-type: none"> a) résultats et impacts des actions entreprises ; b) contribution à la réalisation des buts du Plan stratégique de la Convention ; c) contribution aux progrès accomplis dans la poursuite de l'objectif de 2010 ; d) progrès accomplis dans la mise en œuvre de stratégies et de plans d'action sur la diversité biologique; e) contribution à la réalisation des Objectifs de développement pour le millénaire; f) contraintes rencontrées dans la mise en œuvre.

Article 8(j) - Connaissances traditionnelles et dispositions connexes

TECHNOLOGIES GENETIQUES VARIETALES RESTRICTIVES

57. Votre pays a-t-il créé et élaboré des programmes de renforcement des capacités afin d'associer et permettre aux petits exploitants agricoles, aux communautés autochtones et locales et aux autres parties prenantes, de participer effectivement aux processus de prise de décision portant sur les technologies génétiques variétales restrictives?	
a) Non	
b) Non, mais certains programmes sont en cours d'élaboration	X
c) Oui, certains programmes sont en place (veuillez préciser ci-dessous)	
d) Oui, des programmes très complets sont en place (veuillez préciser ci-dessous)	
Autres commentaires sur les programmes de renforcement des capacités afin d'associer et permettre	

aux petits exploitants agricoles, aux communautés autochtones et locales et aux autres parties prenantes, de participer effectivement aux processus de prise de décision portant sur les technologies génétiques variétales restrictives.

Un programme de développement du palmier dattier notamment la mise en place d'une technologie de conservation et de diffusion par culture *in vitro* est en cours. Lors de la diffusion du palmier dattier aux producteurs les capacités des bénéficiaires (groupements des producteurs, agro éleveurs, etc...) seront renforcées.

Etat et évolution

58. Votre pays a-t-il soutenu les études de terrain que les communautés autochtones et locales entreprennent pour déterminer l'état et l'évolution des connaissances, innovations et pratiques traditionnelles, ainsi que les dangers qui les menacent? (décision VII/16)

a) Non	x
b) Non, mais le soutien des études pertinentes est sous considération	
c) Oui (veuillez fournir des informations sur les études entreprises)	

Autres informations sur les études entreprises pour déterminer l'état et l'évolution des connaissances, innovations et pratiques traditionnelles, ainsi que les dangers qui les menacent.

Lignes directrices Akwé:Kon

59. Votre pays a-t-il initié un bilan juridique et institutionnel des questions relatives à l'évaluation de l'impact culturel, environnemental et social, en vue d'incorporer les Lignes directrices Akwé:Kon dans sa législation, ses politiques et procédures nationales?

a) Non	x
b) Non, mais un bilan est en cours	
c) Oui, un bilan a été entrepris (veuillez fournir des informations sur cet examen)	

Autres informations sur ce bilan.

60. Votre pays a-t-il utilisé les Lignes directrices Akwé:Kon dans le cadre de projets proposés et susceptibles d'avoir un impact sur des sites sacrés et sur des terres ou des eaux occupées ou utilisées traditionnellement par des communautés autochtones et locales? (décision VII/16)

a) Non	x
b) Non, mais un examen des Lignes directrices Akwé:Kon est en cours	
c) Oui, dans une certaine mesure (veuillez préciser ci-dessous)	
d) Oui, dans une grande mesure (veuillez préciser ci-dessous)	

Autres informations sur les projets dans le cadre desquels les Lignes directrices Akwé:Kon ont été

utilisées.

Renforcement des capacités et participation des communautés autochtones et locales

61. Votre pays a-t-il pris des mesures pour améliorer et renforcer la capacité des communautés autochtones et locales de participer efficacement à la prise de décision concernant l'utilisation de leur savoir, de leurs innovations et de leurs pratiques traditionnelles intéressant la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique? (décision V/16)

a) Non

b) Non, mais certains programmes ont été élaborés

x

c) Oui, certaines mesures ont été prises (veuillez préciser ci-dessous)

d) Oui, des mesures très complètes ont été prises (veuillez préciser ci-dessous)

Autres informations sur les mesures prises pour améliorer et renforcer la capacité des communautés autochtones et locales.

Un programme sur l'amélioration de la gestion des terres est en cours d'élaboration. Ce programme, s'il aboutit, se basera sur les pratiques traditionnelles conservatrices et innovantes et les populations locales vont décider de la meilleure utilisation des terres.

Le processus de décentralisation en cours va permettre de mettre en place avec l'appui des experts nationaux des programmes de renforcements des capacités des communautés locales.

62. Votre pays a-t-il élaboré des mécanismes, des directives, une législation et d'autres initiatives appropriées pour encourager et promouvoir la participation effective des communautés autochtones et locales à la prise de décisions, à la planification des politiques et à l'élaboration et à l'application des mesures de conservation et d'utilisation durable des ressources biologiques à l'échelon local, national, sous-régional, régional et international? (décision V/16)

a) Non

b) Non, mais des mécanismes, des directives et une législation sont en cours d'élaboration

x

c) Oui, un certain nombre de mécanismes, de directives et de lois sont en place (veuillez préciser ci-dessous)

Autres informations sur les mécanismes, les directives et la législation élaborée.

Depuis quelques années l'approche participative est adoptée lors de toute intervention. Du point de vue législatif le pays a mis en place un certain nombre de textes (décret sur la biodiversité, loi sur les aires protégées n° 45/an/04/5^{ième} L du 27/03/04, loi cadre de l'environnement n° 106/AN/00/4^{ième} L du 29/10/2000) favorisant la participation communautaire. Aussi le processus de décentralisation en cours permettra aux communautés de mieux prendre en charge le développement de leur région.

63. Votre pays a-t-il mis au point des mécanismes visant à faciliter la participation pleine et entière et effective des communautés autochtones et locales comportant un dispositif propre à assurer la participation pleine et entière, active et effective des femmes à tous les éléments du programme de travail? (décision V/16, annexe)	
a) Non	
b) Non, mais des mécanismes pertinents sont en cours d'élaboration	x
c) Oui, des mécanismes sont en place (veuillez préciser ci-dessous)	
Autres commentaires sur les mécanismes propres à assurer la participation pleine et entière, active et effective des femmes à tous les éléments du programme de travail.	
Depuis 1999 le législateur a fait en sorte que les femmes participent à toutes structures décisionnelles locales, régionales et nationales. Ainsi elles sont notamment à l'assemblée nationale, au gouvernement et aux conseils régionaux. Un ministère chargé des la promotion de la femme et des affaires sociales est mis en place.	

Appui à la mise en œuvre

64. Votre pays a-t-il créé des comités consultatifs sur la diversité biologique aux niveaux national, sous-régional et/ou régional et des communautés locales?	
a) Non	
b) Non, mais les travaux pertinents sont en cours	
c) Oui	X -Des structures consultatives en matière de l'environnement sont en place telles que : la commission nationale pour le développement durable. Cette commission est composée de représentants des départements techniques sectoriels, du secteur privé, des ONG et structures associatives intervenant dans les domaines de l'environnement).

65. Votre pays a-t-il aidé les organisations des communautés autochtones et locales à tenir des réunions pour examiner les résultats des décisions de la Conférence des Parties et se préparer pour les réunions tenues dans le cadre de la Convention?

a) Non

x

b) Oui (Veuillez donner des précisions sur les conclusions de ces réunions)

Autres informations sur les conclusions des réunions régionales.

66. Votre pays a-t-il fourni un appui, financier et autre, aux communautés autochtones et locales, dans la formulation de leurs propres plans de développement communautaire et de conservation de la diversité biologique qui permettra à ces communautés d'adopter une approche stratégique, intégrée et progressive en ce qui concerne leurs besoins de développement correspondant à leurs but et objectifs communautaires?

a) Non

x

b) Oui, dans une certaine mesure (veuillez préciser ci-dessous)

c) Oui, dans une large mesure (veuillez préciser ci-dessous)

Autres informations sur l'appui fourni.

Les communautés locales ont participé aux processus de consultations qui ont abouti :

- à la monographie nationale sur la diversité biologique ;
- à la stratégie et programme d'action national pour la diversité biologique.

Encadrement XLVII.

Veuillez donner des précisions ci-dessous sur la mise en œuvre de cet article et des décisions connexes, notamment en termes de:

- a) résultats et impacts des actions entreprises ;
- b) contribution à la réalisation des buts du Plan stratégique de la Convention ;
- c) contribution aux progrès accomplis dans la poursuite de l'objectif de 2010 ;
- d) progrès accomplis dans la mise en œuvre de stratégies et de plans d'action sur la diversité
- e) contribution à la réalisation des Objectifs de développement pour le millénaire;
- f) contraintes rencontrées dans la mise en œuvre.

L'alinéa a) et c) ont été mis en œuvre notamment par le décret sur la diversité biologique (DB) et la loi sur les aires protégées. La loi sur les aires protégées a permis de créer des nouvelles aires protégées en vue de promouvoir la conservation in situ de la DB. Ainsi 4 aires protégées terrestres (Day, Mabal, Lac Abhé et Lac assal) et 6 aires protégées (Iles Musha et Maskali, Iles des 7 frères, khor Angar, Forêt de Godoria, et haramous).

Ces actions doivent avoir un impact favorable sur les milieux naturels.

L'alinéa d) la protection de certains écosystèmes forestiers comme la forêt du Day et le Mabla à travers la gestion communautaire

L'alinéa f) aires protégées terrestres et marines sont créés mais ces aires ne sont pas encore délimitées et un plan de gestion participatif n'est pas mis en place pour chacune des ces aires. Ceci est principalement du à l'insuffisance des ressources humaines et financières.

L'alinéa j) au niveau national il existe déjà des types de gestion de terres présentant un intérêt pour la

conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique qui sont en place et qui sont maintenus. Le projet de code rural initié par le Ministère de l'Agriculture avait pour objectif de formaliser et d'harmoniser les droits coutumier et moderne. Mais ce processus n'a pas abouti faute de consensus.

L'alinéa k) Décret n°2004-0065/PR/MHUEAT Portant protection de la biodiversité.

Article 9 - Conservation *ex-situ*

67. ■ Sur l'article 9 (a) et (b): Votre pays a-t-il adopté de mesures pour conserver *ex situ* des éléments constitutifs de la diversité biologique originaires de votre pays et provenant de l'extérieur de votre pays ?

a) Non	
b) Non, mais mesures potentielles à l'étude	x
c) Oui, certaines mesures en place (veuillez préciser ci-dessous)	
d) Oui, mesures complètes en place (veuillez préciser ci-dessous)	

Autres informations sur les mesures adoptées pour la conservation *ex situ* des éléments constitutifs de la diversité biologique originaires de votre pays et provenant de l'extérieur de votre pays.

Le Centre d'Etudes et de recherches de Djibouti (CERD) prévoit de conserver les variétés locales et étrangères, principalement des palmiers dattiers, présentant une bonne productivité et adaptation aux conditions difficiles du pays.

L'association DECAN des amis de la nature a mis en place un refuge pour les animaux sauvages saisis dont certains sont menacés d'extinction. Une étude sur les capacités d'adaptation de ces espèces dans leur milieu naturel doit être menée.

68. ■ Sur l'article 9 (c): Votre pays a-t-il adopté des mesures en vue d'assurer la réintroduction des espèces menacées dans leur habitat naturel dans de bonnes conditions?

a) Non	x
b) Non, mais mesures potentielles à l'étude	
c) Oui, certaines mesures en place (veuillez préciser ci-dessous)	
d) Oui, mesures complètes en place (veuillez préciser ci-dessous)	

Autres commentaires sur les mesures pour la réintroduction des espèces menacées dans leur habitat naturel dans de bonnes conditions.

Il est envisagé de réintroduire les espèces végétales palatables en voie de disparition ou ayant disparu sous l'action du surpâturage à travers une coopération avec le FIDA. Des initiatives d'introduction de l'oryx et de l'âne sauvage existe mais encore sous forme de projet.

69. ■ Sur l'article 9 (d): Votre pays a-t-il pris des mesures pour réglementer et gérer la collecte des ressources biologiques dans les habitats naturels aux fins de la conservation *ex situ* de manière à éviter que soient menacés les écosystèmes et les populations d'espèces *in situ*?

a) Non	x
b) Non, mais mesures potentielles à l'étude	

c) Oui, certaines mesures en place (veuillez préciser ci-dessous)	
d) Oui, mesures complètes en place (veuillez préciser ci-dessous)	
Autres informations sur les mesures pour réglementer et gérer la collecte des ressources biologiques dans les habitats naturels aux fins de la conservation <i>ex situ</i> de manière à éviter que soient menacés les écosystèmes et les populations d'espèces <i>in situ</i> .	

Encadrement XLVIII.

Veuillez donner des précisions ci-dessous sur la mise en œuvre de cet article et des décisions connexes, notamment en termes de:

- résultats et impacts des actions entreprises ;
- contribution à la réalisation des buts du Plan stratégique de la Convention ;
- contribution aux progrès accomplis dans la poursuite de l'objectif de 2010 ;
- progrès accomplis dans la mise en œuvre de stratégies et de plans d'action sur la diversité biologique;
- contribution à la réalisation des Objectifs de développement pour le millénaire;
- contraintes rencontrées dans la mise en œuvre.

Le pays ne dispose à présent d'aucune structure de conservation *ex situ*. Il existe cependant, un centre de refuge mis en place par l'association DECAN Amis de la Terre. Ce centre est plutôt destiné aux animaux blessés ou saisis des trafiquants.

Article 10 - Utilisation durable des éléments constitutifs de la diversité biologique

70. ■ Sur l'article 10 (a): Votre pays a-t-il intégré les considérations relatives à la conservation et à l'utilisation durable des ressources biologiques dans le processus décisionnel national?

a) Non	
b) Non, mais des mesures à l'étude	
c) Oui, dans certains secteurs pertinents (veuillez préciser ci-dessous)	x
d) Oui, dans la plupart de secteurs pertinents (veuillez préciser ci-dessous)	

Autres informations sur l'intégration des considérations relatives à la conservation et à l'utilisation durable des ressources biologiques dans le processus décisionnel national.

- la loi d'orientation économique et sociale de Djibouti à l'horizon 2001-2010 n°149/AN/02/4ème L
- le document stratégique de la réduction de la pauvreté
- le plan d'action national pour l'environnement

71. ■ Sur l'article 10 (b): Votre pays a-t-il adopté des mesures concernant l'utilisation des ressources biologiques pour éviter ou atténuer les effets défavorables sur la diversité biologique ?	
a) Non	
b) Non, mais mesures potentielles à l'étude	
c) Oui, certaines mesures en place (veuillez préciser ci-dessous)	x
d) Oui, mesures complètes en place (veuillez préciser ci-dessous)	
Autres informations sur les mesures adoptées concernant l'utilisation des ressources biologiques pour éviter ou atténuer les effets défavorables sur la diversité biologique.	
Des mesures législatives et réglementaires pour limiter l'érosion de la diversité biologique. On peut citer certaines mesures telles que l'interdiction de la chasse, interdiction de la captivité des animaux sauvages, interdiction de la pratique de la pêche industrielle, etc... Ceci à travers différents textes réglementaires : Loi n°106/AN/00/4ème L portant sur le Cadre de l'Environnement, Décret n°2004-0065/PR/MHUEAT Portant protection de la biodiversité, Loi n°45/AN/04/5ème L portant création des Aires Protégées Terrestres et Marines, code de la pêche,	

72. ■ Sur l'article 10(c): Votre pays a-t-il mis en place des mesures pour protéger et encourager l'usage coutumier des ressources biologiques compatibles avec les impératifs de leur conservation ou de leur utilisation durable ?	
a) Non	
b) Non, mais mesures potentielles à l'étude	x
c) Oui, certaines mesures en place (veuillez préciser ci-dessous)	
d) Oui, mesures complètes en place (veuillez préciser ci-dessous)	
Autres informations sur les mesures qui protègent et encouragent l'usage coutumier des ressources biologiques compatibles avec les impératifs de leur conservation ou de leur utilisation durable.	
Les parcours naturels sont gérés par les communautés locales à travers le droit coutumier. Certaines parties du territoire sont divisées en terroirs bien délimités appartenant à des familles et gérés par celles-ci. Les terres gérées par des communautés restreintes sont mieux préservées que d'autres terres où l'accès est libre.	
L'Etat Djiboutien tient à préserver la gestion communautaire des terres gage de conservation des ressources biologiques dans certains terroirs même si théoriquement la terre appartient à l'état. Par exemple les habitants du Day interdisent l'exploitation du bois de genévrier à des fins commerciales, une des mesures de conservation traditionnelles.	
Un projet de texte de loi intitulé « cadre juridique de la gestion durable des ressources naturelles » se basant sur les règles coutumières en place a été initié (avec l'appui de la FAO) mais n'a pas encore été adopté par les populations locales.	

73. ■ Sur l'article 10(d): Votre pays a-t-il mis en place des mesures qui aident les populations locales à développer et à appliquer des mesures correctives dans les zones dégradées où la diversité biologique a été réduite ?	
a) Non	x
b) Non, mais mesures potentielles à l'étude	
c) Oui, certaines mesures en place (veuillez préciser ci-dessous)	
d) Oui, mesures complètes en place (veuillez préciser ci-dessous)	

Autres informations sur les mesures qui aident les populations locales à concevoir et à appliquer des mesures correctives dans les zones dégradées où la diversité biologique a été appauvrie .

Des actions de démonstration sont menées principalement à travers des mises en défens pour permettre la régénération de la couverture végétale notamment en zone forestière comme le Day et Andaba et Madgoul (*Acacia nilotica*).

Des mesures de corrections des seuils par des ouvrages en gabions sont à l'étude au sein de la forêt du Day.

Il est à préciser que ces actions ne sont pas entièrement conduites par les communautés locales.

74. ■ Votre pays a-t-il identifié des indicateurs et des mesures d'incitation pour les secteurs applicables à la conservation et à l'utilisation durable de la diversité biologique ? (décision V/24)

a) Non	x
b) Non, mais évaluation d'indicateurs potentiels et de mesures d'incitation en cours	
c) Oui, indicateurs et mesures d'incitation identifiés (veuillez préciser ci-dessous)	

Autres commentaires sur l'identification des indicateurs et des mesures d'incitation pour les secteurs.

75. ■ Votre pays a-t-il mis en œuvre des pratiques, des programmes et des politiques de développement durable, en particulier pour lutter contre la pauvreté? (décision V/24)

a) Non	
b) Non, mais des pratiques, programmes et politiques sont à l'étude	
c) Oui, un certain nombre de politiques et programmes en place (veuillez préciser ci-dessous)	x
d) Oui, politiques et programmes exhaustifs en place (veuillez préciser ci-dessous)	

Autres observations sur les programmes et politiques d'utilisation durable.

Le document stratégique pour la réduction de la pauvreté (DSRP) a été mis en place au niveau national.

Le programme de développement des micros finances et micros entreprises financés par le FIDA doit répondre à l'objectif de réduction de la pauvreté.

Le Programme spécial de sécurité alimentaire comprenant quatre composantes (eau, production animale, production végétale, pêche) doit démarrer sur le terrain dès l'arrivée des experts de la coopération sud-sud

76. ■ Votre pays a-t-il développé ou exploré des mécanismes afin d'impliquer le secteur privé dans les initiatives entreprises sur l'utilisation durable de la diversité biologique? (décision V/24)

a) Non	x
b) Non, mais mécanismes à l'étude	

c) Oui, mécanismes en place (veuillez préciser ci-dessous)	
Autres commentaires sur le développement des mécanismes afin d'impliquer le secteur privé dans les initiatives entreprises sur l'utilisation durable de la diversité biologique.	
Le Ministère chargé de l'Environnement encourage les promoteurs touristiques à s'investir dans la conservation de la diversité biologique. A cet effet, par le biais de ce Ministère, les promoteurs du tourisme ont participé au séminaire qui eu lieu au Caire sur le tourisme et la biodiversité.	

77. Votre pays a-t-il initié un processus visant à appliquer les Principes et directives d'Addis -Abeba pour l'utilisation durable de la diversité biologique ? (décision VII/12)	
a) Non	x
b) Non, mais les Principes et directives sont en cours d'examen	
c) Oui, un processus est en cours de planification	
d) Oui, un processus a été initié (veuillez fournir des informations détaillées)	
Autres information sur le processus d'application des Principes et directives d'Addis-Abeba pour l'utilisation durable de la diversité biologique.	

78. Votre pays a-t-il pris des initiatives ou des mesures visant à mettre au point et transférer des technologies et à procurer le soutien financier voulu pour aider la mise en œuvre des Principes et directives d'Addis -Abeba pour l'utilisation durable de la diversité biologique ? (décision VII/12)	
a) Non	x
b) Non, mais des programmes pertinents sont en cours d'élaboration	
c) Oui, certaines technologies mises au point et transférées et soutien financier limité procuré (veuillez préciser ci-dessous)	
d) Oui, un grand nombre de technologies mises au point et transférées et soutien financier significatif procuré (veuillez préciser ci-dessous)	
Autres commentaires sur la mise au point et le transfert de technologies et la procuration d'un appui financier pour aider la mise en œuvre des Principes et directives d'Addis-Abeba pour l'utilisation durable de la diversité biologique.	

Diversité biologique et tourisme

79. ■ Votre pays a-t-il établi des mécanismes pour évaluer, surveiller et mesurer l'impact du tourisme sur la diversité biologique?	
a) Non	
b) Non, mais des mécanismes sont en cours de développement	x
c) Oui, des mécanismes sont en place (veuillez préciser ci-dessous)	

d) Oui, les mécanismes existants sont en cours de révision	
Autres commentaires sur la mise en oeuvre des mécanismes pour évaluer, surveiller et mesurer l'impact du tourisme sur la diversité biologique.	
Le programme de suivi des récifs coralliens dans les zones fréquentées par les touristes est en place	

80. ■ Votre pays a-t-il établi des programmes de formation et d'éducation pour les opérateurs de tourisme afin d'augmenter leur sensibilisation aux impacts du tourisme sur la diversité biologique et rehausser la capacité technique au niveau local pour minimiser ces impacts? (décision V/25)	
a) Non	
b) Non, mais programmes en cours d'élaboration	x
c) Oui, programmes en place (veuillez préciser ci-dessous)	
Autres commentaires sur les programmes de formation et d'éducation pour les opérateurs de tourisme.	
Les opérateurs touristiques ont bénéficié d'un atelier régional dans le but de marier le développement du tourisme et la conservation de la DB Certaines activités sont menées sur les moyens aussi bien par l'ONTD que par la Direction de l'Environnement - Edition et diffusion des fascicules et dépliants d'information sur les menaces de la Diversité biologique ; - organisation des journées de nettoyage des îles et plages très fréquentées par les touristes ; - publication d'articles dans la presse locale ;	

81. Votre pays a-t-il mis à la disposition des communautés autochtones et locales les capacités et les ressources financières nécessaires à leur participation active au processus de prise de décision, de planification, de développement des produits et de gestion ? (décision VII/14)	
a) Non	x
b) Non, mais des programmes pertinents sont sous considération	
c) Oui, certains programmes sont en place (veuillez préciser ci-dessous)	
d) Oui, des programmes exhaustifs sont en place (veuillez préciser ci-dessous)	
Autres commentaires sur le renforcement des capacités et des ressources financières mis à la disposition des communauté autochtones pour soutenir participation active au processus de prise de décision, de planification, de développement des produits et de gestion.	
Les ressources financières limitées du pays empêchent pour l'instant ce type d'investissement pourtant nécessaire	

82. Votre pays a-t-il intégré les Lignes directrices sur la diversité biologique et le développement du tourisme dans l'élaboration ou la révision de ses stratégies et plans de développement du tourisme, de ses stratégies et plans d'actions nationaux pour la diversité biologique, et autres stratégies sectorielles connexes? (décision VII/14)

a) Non, mais les lignes directrices sont en cours d'examen	
b) Non, mais un plan d'intégration de certain principes des lignes directrices est sous considération	
c) Oui, certains principes des lignes directrices ont été intégrés dans certains plans sectoriels et stratégies et plans d'action nationaux pour la diversité biologique (veuillez préciser quels principes et quels secteurs)	x
d) Oui, un grand nombre de principes des lignes directrices ont été intégrés dans certains plans sectoriels et stratégies et plans d'action nationaux pour la diversité biologique (veuillez préciser quels principes et quels secteurs)	

Autres informations sur les secteurs dans lesquels les principes des Lignes directrices sur la diversité biologique et le développement du tourisme ont été intégrés.

La préservation de la diversité biologique atout de l'écotourisme est intégrée dans la loi d'orientation économique et sociale n° 149/AN/02/4ème L pour la période 2001-2010, dans le DSRP, dans le Programme d'action nationale de l'Environnement.

Le développement du tourisme est basé sur les ressources naturelles sans lesquelles l'écotourisme n'a pas de sens.

Encadrement XLIX.

Veillez donner des précisions ci-dessous sur la mise en œuvre de cet article et des décisions connexes, notamment en termes de:

- a) résultats et les impacts des actions entreprises ;
- b) contribution à la réalisation des buts du Plan stratégique de la Convention ;
- c) contribution aux progrès accomplis dans la poursuite de l'objectif de 2010 ;
- d) progrès accomplis dans la mise en œuvre de stratégies et de plans d'action sur la diversité biologique;
- e) contribution à la réalisation des Objectifs de développement pour le millénaire;
- f) contraintes rencontrées dans la mise en œuvre.

La loi d'orientation économique et sociale n° 149/AN/02/4ème L pour la période 2001-2010, le DSRP, le PANE, la loi sur les aires protégées, le décret sur la diversité biologique intègrent les questions relatives à la conservation et l'utilisation durable des ressources biologiques.

La mise en œuvre sur le terrain du souci de conservation et d'utilisation durable des ressources biologiques est entravée par les contraintes financières et à l'insuffisance de personnel ayant la formation adaptée.

Les alinéas a), b) et c) sont en partie mis en œuvre à travers ce qui précède.

Article 11 – Mesures d'incitation

83. ■ Votre pays a-t-il établi des programmes pour identifier et adopter des mesures économiquement et socialement rationnelles qui incitent à conserver et à utiliser durablement les éléments constitutifs de la diversité biologique?

a) Non	x
b) Non, mais des programmes pertinents sont en cours d'élaboration	
c) Oui, certains programmes sont en place (veuillez préciser ci-dessous)	
d) Oui, des programmes exhaustifs sont en place (veuillez préciser ci-dessous)	

Autres commentaires sur les programmes pour identifier et adopter des mesures d'incitation pour la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique.

84. ■ Votre pays a-t-il établi des mécanismes et des démarches pour assurer l'incorporation adéquate des valeurs commerciales et non commerciales de la diversité biologique dans les plans, politiques et programmes et autres dispositifs pertinents? (décisions III/18 et IV/10)

a) Non	x
b) Non, mais des mécanismes pertinents sont en cours d'élaboration	
c) Oui, des mécanismes sont en place (veuillez préciser ci-dessous)	
d) Oui, examen de l'impact des mécanismes disponible (veuillez préciser ci-dessous)	

Autres commentaires sur les mécanismes et démarches pour incorporer des valeurs commerciales et non commerciales de la diversité biologique dans les plans, politiques et programmes.

--

85. ■ Votre pays a-t-il mis au point des programmes de formation et de renforcement des capacités afin de donner effet aux mesures d'incitation et de favoriser les initiatives du secteur privé? (décision III/18)

a) Non	x
b) Non, mais des programmes pertinents sont en cours d'élaboration	
c) Oui, certains programmes sont en place	
d) Oui, de nombreux programmes sont en place	

86. Votre pays prend-il en considération les propositions concernant la conception et l'application des mesures d'incitation dans l'annexe I de la décision VI/15 quand il étudie la conception et l'application des mesures d'incitation pour la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique? (décision VI/15)

a) Non	x
b) Oui (veuillez préciser ci-dessous)	

Autres informations sur les propositions quand votre pays étudie la conception et l'application des mesures d'incitation pour la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique.

--

87. Votre pays a-t-il avancé dans l'élimination ou l'atténuation des politiques ou pratiques qui génèrent des incitations à effets pervers pour la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique? (décision VII/18)

a) Non	x
b) Non, mais l'identification de telles politiques et pratiques est en cours	
c) Oui, politiques et pratiques pertinentes identifiées mais non entièrement éliminées ou atténuées (veuillez préciser ci-dessous)	
d) Oui, politiques et pratiques pertinentes identifiées et éliminées ou atténuées (veuillez préciser ci-dessous)	

Autres informations sur les incitations à effets pervers identifiées et/ou éliminées ou atténuées.

--

Encadrement L.

Veillez donner des précisions ci-dessous sur la mise en œuvre de cet article et des décisions connexes, notamment en termes de:

- a) résultats et impacts des actions entreprises ;
- b) contribution à la réalisation des buts du Plan stratégique de la Convention ;
- c) contribution aux progrès accomplis dans la poursuite de l'objectif de 2010 ;
- d) progrès accomplis dans la mise en œuvre de stratégies et de plans d'action sur la diversité biologique;
- e) contribution à la réalisation des Objectifs de développement pour le millénaire;
- f) contraintes rencontrées dans la mise en œuvre.

Cet article n'a pas eu d'application

Article 12 – Recherche et formation

88. ■ Sur l'article 12(a): Votre pays a-t-il mis en place des programmes d'éducation et de formation scientifiques et techniques pour identifier et conserver la diversité biologique et en assurer l'utilisation durable?

a) Non

x

b) Non, mais programmes en cours d'élaboration

c) Oui, programmes en place (veuillez préciser ci-dessous)

Autres informations sur les programmes d'éducation et de formation scientifiques et techniques pour identifier et conserver la diversité biologique et en assurer l'utilisation durable .

Des enseignants du Centre de Recherche et d'Information et de Production de l'Education Nationale (CRIPEN) ont été formés pour élaborer un guide environnemental destiné à l'enseignement de base. Au niveau du Centre d'étude et de Recherches de Djibouti (CERD), la formation des chercheurs aux méthodes de conservation et de l'utilisation durable de la diversité biologique a été organisée.

89. ■ Sur l'article 12(b): Votre pays favorise et encourage-t-il la recherche qui contribue à conserver la diversité biologique et à en assurer l'utilisation durable ?

a) Non

b) Oui (veuillez préciser ci-dessous)

x

Autres informations sur la recherche qui contribue à conserver la diversité biologique et à en assurer l'utilisation durable.

D'importants travaux de recherche ont été réalisés sur le *Boswellia* (arbre à l'encens) et sur l'*accacia nilotica*. Ces travaux consistaient à l'amélioration génétique de ces espèces afin qu'elles résistent mieux à la sécheresse.

Récemment, 3 chercheurs du CERD ont suivis des formations à l'extérieur du pays dans le cadre de la conservation de la diversité biologique. La culture *in vitro* du palmier dattier est un exemple d'application concret mais à cause de sa situation économique le pays a des difficultés pour mener ses activités de recherche sur fonds propre.

90. ■ Sur l'article 12(c): Votre pays encourage t-il et coopère t-il à l'exploitation des progrès de la recherche scientifique sur la diversité biologique pour mettre au point des méthodes de conservation et d'utilisation durable des ressources biologiques ?

a) Non

b) Oui (veuillez préciser ci-dessous)

x

Autres informations sur l'exploitation des progrès de la recherche scientifique sur la diversité biologique pour mettre au point des méthodes de conservation et d'utilisation durable des ressources biologiques.

Pour promouvoir la recherche scientifique qui contribue à conserver la diversité biologique et son utilisation durable le pays coopère avec notamment l'institut de recherche pour le développement (France) et le laboratoire de biotechnologie végétale de Riyad (Arabie Saoudite)

Encadrement LI.

Veuillez donner des précisions ci-dessous sur la mise en œuvre de cet article, notamment en termes de:

- a) résultats et impacts des actions entreprises ;
- b) contribution à la réalisation des buts du Plan stratégique de la Convention ;
- c) contribution aux progrès vers l'objectif de 2010 ;
- d) progrès accomplis dans la mise en œuvre de stratégies et de plans d'action sur la diversité biologique;
- e) contribution à la réalisation des Objectifs de développement pour le millénaire;
- f) contraintes rencontrées dans la mise en œuvre.

Quelques actions répondant aux soucis d'information, sensibilisation sont intégrées dans le programme d'éducation de base du pays. Des actions significatives de sensibilisation ciblant un large public (au niveau national) sont menées à travers de ateliers nationaux et régionaux, médias nationaux, brochures et autres.

Mais des idées de programmes conséquents figurant dans la stratégie de DB ne sont pas élaborées et mis en œuvre faute principalement des ressources financières.

La recherche dans le domaine de la DB peut être considérée comme marginale à Djibouti à l'exception de celle relative à la culture *in vitro* du palmier dattier.

Djibouti doit rechercher l'établissement d'un partenariat entre le CERD et d'autres centres de recherche de la sous région et autres en vue de promouvoir et mettre en place des méthodes de conservation et d'utilisation durable de la diversité biologique à travers le transfert de technologie simple et adapté aux conditions locales du pays.

Mais le pays n'a pas le moyen humain et financier pour mettre en œuvre des programmes scientifiques et techniques. C'est pourquoi le concours des partenaires de développement est nécessaire pour mener ces recherches.

Article 13 – Education et sensibilisation du public

91. Votre pays met-il en oeuvre une stratégie de communication, d'éducation et de sensibilisation du public (CESP) et encourage-t-il la participation du public pour soutenir la Convention ? (But 4.1 du Plan stratégique)	
a) Non	
b) Non, mais stratégie CESP en cours d'élaboration	
c) Oui, stratégie CESP formulée et participation du public encouragée dans certaine mesure (veuillez préciser ci-dessous)	x
d) Oui, stratégie CESP formulée et participation du public encouragée dans une large mesure (veuillez préciser ci-dessous)	
Autres commentaires sur la mise en oeuvre d'une stratégie de communication, d'éducation et de sensibilisation du public et encourage-t-il la participation du public pour soutenir la Convention.	
<p>Dans le cadre du plan quinquennal 1991-1995 le Ministère de l'éducation nationale a accepté l'intégration de la composante « éducation et sensibilisation à l'environnement » dans les manuels scolaires. Des messages sont aussi largement diffusés lors de la célébration chaque année de la journée mondiale de l'environnement.</p>	

92. Votre pays a-t-il entrepris des activités visant à faciliter la mise en oeuvre du programme de travail sur la communication, l'éducation et la sensibilisation du public tel qu'il figure dans l'annexe à la décision VI/19? (décision VI/19)	
a) Non	x
b) Non, mais certains programmes en cours d'élaboration	
c) Oui, certaines activités entreprises (veuillez préciser ci-dessous)	
d) Oui, de nombreuses activités entreprises (veuillez préciser ci-dessous)	
Autres commentaires sur les activités visant à faciliter la mise en oeuvre du programme de travail sur la communication, l'éducation et la sensibilisation du public.	

93. Votre pays promeut-il de manière soutenue et efficace les questions associées à la diversité biologique par le biais de la presse, des divers médias et des réseaux de relations publiques et de communication au niveau national ? (décision VI/19)	
a) Non	x
b) Non, mais certains programmes en cours d'élaboration	
c) Oui, dans une certaine mesure (veuillez préciser ci-dessous)	
d) Oui, dans une large mesure (veuillez préciser ci-dessous)	
Autres commentaires sur la promotion des questions associées à la diversité biologique par le biais de la presse, des divers médias et des réseaux de relations publiques et de communication au niveau national.	

94. Votre pays promeut-il la communication, l'éducation et la sensibilisation du public à la diversité biologique au niveau local? (décision VI/19)	
a) Non	
b) Oui (veuillez préciser ci-dessous)	x
Autres informations sur les activités de promotion de la communication, éducation et sensibilisation du public à la diversité biologique au niveau local.	
la sensibilisation et la responsabilisation du public se fait à travers la « Promotion et l'information du public ; l'Adoption de toutes les mesures nécessaires à la participation du public et notamment les groupements et les associations de défense de l'environnement » article 4 de la loi cadre de l'environnement	

95. Votre pays soutient-il les activités nationales, régionales et internationales auxquelles un degré de priorité est accordé dans l'Initiative mondiale sur l'éducation et la sensibilisation du public? (décision VI/19)	
a) Non	x
b) Non, mais certains programmes en cours d'élaboration	
c) Oui, certaines activités soutenues (veuillez préciser ci-dessous)	
d) Oui, de nombreuses activités soutenues (veuillez préciser ci-dessous)	
Autres commentaires sur le soutien d'activités nationales, régionales et internationales auxquelles un degré de priorité est accordé dans l'Initiative mondiale sur l'éducation et la sensibilisation du public.	

96. Votre pays a-t-il mis en place les capacités adéquates pour concrétiser les initiatives en matière de communication, d'éducation et de sensibilisation du public?	
a) Non	x
b) Non, mais certains programmes en cours d'élaboration	
c) Oui, certains programmes mis en œuvre (veuillez préciser ci-dessous)	
d) Oui, programmes exhaustifs mis en œuvre (veuillez préciser ci-dessous)	
Autres observations sur la mise en place des capacités adéquates pour concrétiser les initiatives en matière de communication, d'éducation et de sensibilisation du public .	

97. Votre pays encourage-t-il, pour l'éducation et la sensibilisation à la diversité biologique, les programmes de coopération et d'échange aux niveaux nationaux, régionaux et internationaux? (décisions IV /10 et VI/19)	
a) Non	x
b) Oui (veuillez préciser ci-dessous)	
Autres observations sur l'encouragement, pour l'éducation et la sensibilisation à la diversité biologique, les programmes de coopération et d'échange aux niveaux nationaux, régionaux et internationaux.	

98. Votre pays met-il en œuvre certaines activités de CESP afin d'appliquer les questions intersectorielles et les programmes de travail thématiques adoptés par la Convention ?	
a) Non (veuillez donner les raisons ci-dessous)	
b) Oui, certaines activités entreprises pour quelques questions intersectorielles et thématiques (veuillez préciser ci-dessous)	
c) Oui, beaucoup activités entreprises pour la plupart des questions intersectorielles et thématiques (veuillez préciser ci-dessous)	
d) Oui, activités complètes entreprises pour toutes les questions intersectorielles et thématiques (veuillez préciser ci-dessous)	
Autres commentaires sur les activités de CESP afin d'appliquer les questions intersectorielles et les programmes de travail thématiques adoptés par la Convention .	

99. Votre pays appuie-t-il les initiatives des grands groupes, des acteurs clés et des parties prenantes qui intègrent les préoccupations touchant à la conservation de la diversité biologique dans leurs méthodes et programmes d'éducation ainsi que dans leurs plans, programmes et politiques pertinents ? (décision IV/10 et But 4.4 du Plan stratégique)	
a) Non	x
b) Oui (veuillez préciser ci-dessous)	
Autres observations sur les initiatives des grands groupes, des acteurs clés et des parties prenantes qui intègrent les préoccupations touchant à la conservation de la diversité biologique dans leurs méthodes et programmes d'éducation ainsi que dans leurs plans, programmes et politiques pertinents.	

100. Votre pays communique-t-il les divers éléments de l'objectif de 2010 relatif à la diversité biologique et établit-il des liens appropriés avec la Décennie pour l'éducation en vue du développement durable, en vue de la mise en oeuvre de ses programmes et activités de CESP nationaux ? (décision VII/24)	
a) Non	x
b) Non, mais certains programmes en cours d'élaboration	
c) Oui, certains programmes élaborés et activités entreprises à cette fin (veuillez préciser ci-dessous)	
d) Oui, programmes exhaustifs élaborés et nombreuses activités entreprises à cette fin (veuillez préciser ci-dessous)	
Autres observations sur la communication des divers éléments de l'objectif de 2010 relatif à la diversité biologique et d'établir des liens appropriés avec la Décennie pour l'éducation en vue du développement durable.	

Encadrement LII.

<p>Veuillez donner des précisions sur la mise en oeuvre de cet article et des décisions connexes, notamment en termes de:</p> <ul style="list-style-type: none"> a) résultats et impacts des actions entreprises; b) contribution à la réalisation des buts du Plan stratégique de la Convention; c) contribution aux progrès vers l'objectif de 2010; d) progrès accomplis dans la mise en oeuvre de stratégies et plans d'action nationaux; e) contribution à la réalisation des Objectifs de développement pour le millénaire; f) contraintes rencontrées dans la mise en oeuvre. <p>Le processus d'élaboration du Programme d'action national de lutte contre la désertification (PAN), de la monographie nationale pour la DB, du PANE a permis une prise de conscience de l'importance de la DB et de la nécessité de sa conservation et meilleure utilisation.</p> <p>Des programmes de formation, information/sensibilisation sont nécessaires surtout dans notre pays où les ONG oeuvrant notamment dans la préservation des ressources biologiques sont à l'état embryonnaire. Ces ONGs ne possèdent ni les ressources humaines, ni les moyens financiers pour se positionner comme acteurs clés dans ce domaine.</p>

Article 14 - Etudes d'impact et réduction des effets néfastes

101. ■ Sur l'article 14.1 (a): Votre pays a-t-il développé une législation pour exiger l'évaluation des impacts sur l'environnement des projets proposés qui sont susceptibles de nuire à la diversité biologique?	
a) Non	
b) Non, législation encore aux premiers stades de développement	
c) Non, mais législation aux stades avancés de développement	x

d) Oui, législation en place (veuillez préciser ci-dessous)	
e) Oui, étude de l'application disponible (veuillez préciser ci-dessous)	
Autres informations sur la législation pour exiger EIA des projets proposés qui sont susceptibles de nuire à la diversité biologique.	
En plus de la loi cadre sur l'environnement n° 106/AN/00/4 ^{ième} L, un décret spécifique n° 2001-0011/PR/MHUAET portant définition de la procédure de l'étude d'impact environnemental a été adopté le 15 janvier 2001	

102. ■ Sur l'article 14.1(b): Votre pays a-t-il mis en place des mécanismes pour qu'il soit dûment tenu compte des effets sur l'environnement des programmes et politiques susceptibles de nuire significativement à la diversité biologique ?	
a) Non	
b) Non, mécanismes encore aux premiers stades de développement	x
c) Non, mais mécanismes aux stades avancés de développement	
d) Oui, mécanismes en place	
Autres observations sur les mécanismes mis en place pour qu'il soit dûment tenu compte des effets sur l'environnement des programmes et politiques susceptibles de nuire significativement à la diversité biologique.	
Idem que 101	
Par exemple : la mise en place du centre régional de quarantaine a été précédé d'une étude d'impact réalisé par une équipe pluridisciplinaire.	
Des mesures de précaution sont prévues comme par exemple l'interdit d'importer des déchets dangereux article 43 de la loi cadre de l'environnement	

103. ■ Sur l'article 14.1(c): Votre pays participe-t-il aux accords bilatéraux, régionaux et/ou multilatéraux sur des activités susceptibles de nuire significativement à la diversité biologique de zones situées hors des limites de la juridiction nationale?	
a) Non	x
b) Non, mais évaluation des options à l'étude	
c) Oui, certaines complétées, les autres à l'étude (veuillez préciser ci-dessous)	
d) Oui (veuillez préciser ci-dessous)	
Autres informations sur les consultations bilatérales, régionales et/ou multilatérales sur des activités susceptibles de nuire significativement à la diversité biologique de zones situées hors des limites de la juridiction nationale.	

104. ■ Sur l'article 14.1(d): Votre pays a-t-il mis en place des mécanismes pour prévenir et minimiser un dommage ou un danger qui trouve l'origine dans son territoire et qui menace la diversité biologique dans le territoire d'autres Parties ou dans des aires situées en dehors des limites de la juridiction nationale ?	
a) Non	x

b) Non, mécanismes encore aux premiers stades de développement	
c) Non, mais mécanismes aux stades avancés de développement	
d) Oui, des mécanismes basés sur les connaissances scientifiques actuelles sont en place	

105. ■ Sur l'article 14.1(e): Votre pays a-t-il mis en place des mécanismes d'urgence au cas où des activités ou des événements présenteraient un danger grave ou imminent pour la diversité biologique?

a) Non	x
b) Non, mécanismes encore aux premiers stades de développement	
c) Non, mais mécanismes aux stades avancés de développement	
d) Oui, des mécanismes en place	

Autres observations sur les mécanismes nationaux d'urgence au cas où des activités ou des événements présente un danger grave ou imminent pour la diversité biologique.

Un comité national et une loi sur la gestion des risques et des catastrophes sont en place. Mais c'est un cadre global et par conséquent non spécifique aux réponses à apporter en cas de menace grave pour la DB.

106. Votre pays applique-t-il les Lignes directrices pour l'intégration des question relatives à la diversité biologique dans la législation ou les processus concernant les études d'impact sur l'environnement et dans l'évaluation des impacts à des fins stratégiques qui figurent dans l'annexe à la décision VI/7 dans le contexte de la mise en œuvre du paragraphe 1 de l'article 147 ? (décision VI/7)

a) Non	
b) Non, mais l'application des directives est sous considération	x
c) Oui, mise en oeuvre de certains aspects (veuillez préciser ci-dessous)	
d) Oui, mise en oeuvre des aspects importants (veuillez préciser ci-dessous)	

Autres commentaires sur l'application des lignes directrices

107. Sur l'article 14 (2): votre pays a-t-il mis en vigueur des mesures législatives, administratives ou des politiques nationales portant sur la responsabilité et la réparation applicables aux dommages causés à la diversité biologique? (décision VI/11)

a) Non	
b) Oui (veuillez préciser les mesures)	x

Autres commentaires sur les mesures législatives, administratives ou des politiques nationales portant sur la responsabilité et la réparation applicables aux dommages causés à la diversité biologique.

Lors de la dégradation de l'environnement la responsabilité de son auteur est engagée et il est tenu de réparer ou de compenser les dommages causés à l'environnement (article 5, 7, 57, 61 et 62 de la

loi n°106/AN/00/4ème L portant sur le Cadre de l'Environnement)

108. Votre pays a-t-il mis en place des mesures de prévention des dommages à la diversité biologique?

a) Non

b) Non, mais certaines mesures en cours de développement

c) Oui, certaines mesures en place (veuillez préciser ci-dessous)

x

d) Oui, des mesures exhaustives en place (veuillez préciser ci-dessous)

Autres informations sur les mesures en place pour prévenir les dommages à la diversité biologique.

La loi n°106/AN/00/4ème L portant sur le Cadre de l'Environnement à travers les titres II, III, IV intitulé respectivement « protection des milieux », « des espèces », « des facteurs de dégradation de l'environnement » et le décret sur la procédure d'impact environnemental constituent une partie des mesures de prévention.

109. Votre pays coopère-t-il avec les autres Parties pour renforcer les capacités au niveau national pour la prévention des dommages à la diversité biologique, l'établissement et l'application des régimes législatifs, des mesures politiques et administratives portant sur la responsabilité et la réparation? (décision VI/11)

a) Non

b) Non, mais coopération sous considération

x

c) Non, mais des programmes de coopération sont en cours d'élaboration

d) Oui, certaines activités de coopération existent (veuillez préciser ci-dessous)

e) Oui, activités de coopération complètes existent (veuillez préciser ci-dessous)

Autres commentaires sur la coopération avec les autres Parties pour renforcer les capacités pour la prévention des dommages à la diversité biologique.

Voir accord affaires étrangères, IGAD

Encadrement LIII.

Veuillez donner des précisions sur la mise en œuvre de cet article et des décisions connexes, notamment en termes de:

- résultats et impacts des actions entreprises;
- contribution à la réalisation des buts du Plan stratégique de la Convention;
- contribution aux progrès vers l'objectif de 2010;
- progrès accomplis dans la mise en œuvre de stratégies et plans d'action nationaux;
- contribution à la réalisation des Objectifs de développement pour le Millénaire;
- contraintes rencontrées dans la mise en œuvre.

L'alinéa a) de l'article 14 a été mis en œuvre à travers la loi cadre de l'environnement et son décret définissant la procédure d'étude d'impact environnemental.

Article 15 – Accès aux ressources génétiques

110. ■ Votre pays s'est-il efforcé de créer les conditions propres à faciliter l'accès aux ressources génétiques aux fins d'utilisation écologiquement rationnelle par d'autres Parties, sur la base de consentement au préalable et des termes mutuellement convenus, conformément aux paragraphes 2, 4 et 5 de l'article 15?	
a) Non	Ne s'applique pas
b) Oui (veuillez préciser ci-dessous)	
Autres informations sur les efforts pour créer des conditions propres à faciliter l'accès aux ressources génétiques aux fins d'utilisation écologiquement rationnelle par d'autres Parties, sur la base de consentement au préalable et des termes mutuellement convenus, conformément aux paragraphes 2, 4 et 5 de l'article 15.	
La mise en fonction du centre régional de quarantaine permettrait l'accès aux RGA de la sous région.	

111. ■ Votre pays a-t-il pris des mesures pour assurer que toutes recherches scientifiques fondées sur les ressources génétiques fournies par d'autres Parties soient développées et effectuées avec la pleine participation de ces Parties, conformément à l'article 15(6)?	
a) Non	
b) Non, mais mesures potentielles à l'étude	x
c) Oui, certaines mesures en place (veuillez préciser ci-dessous)	
d) Oui, mesures complètes en place (veuillez préciser ci-dessous)	
Autres informations sur des mesures pour assurer que toutes recherches scientifiques fondées sur les ressources génétiques fournies par d'autres Parties soient développées et effectuées avec la pleine participation de ces Parties.	
Le pays a établi une coopération avec le laboratoire de biotechnologie végétale de Riyad (Arabie Saoudite) suite au don des différentes variétés de palmier dattier de l'Arabie Saoudite. Une convention est également en cours de signature avec l'Institut de la Recherche pour le Développement (IRD) de Montpellier (France).	

112. ■ Votre pays a-t-il pris de mesures pour assurer le partage juste et équitable des résultats de la recherche et du développement ainsi que des avantages résultant de l'utilisation commerciale et autre des ressources génétiques avec la Partie prenante qui fournit ces ressources, conformément à l'article 15(7)?	
a) Non	x
b) Non, mais mesures potentielles à l'étude	
c) Oui, certaines mesures en place (veuillez préciser ci-dessous)	
d) Oui, législation compréhensive en place (veuillez préciser ci-dessous)	
e) Oui, politique statuaire ou législation subsidiaire complètes en place (veuillez préciser ci-dessous)	
f) Oui, mesures politiques et administratives en place (veuillez préciser ci-dessous)	
Autres informations sur les mesures prises.	

113. ■ Dans son élaboration de mesures nationales sur l'accès aux ressources génétiques, votre pays a-t-il pris en compte le système multilatéral d'accès et de partage des avantages énoncé dans le Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture?	
a) Non	x
b) Oui (veuillez préciser ci-dessous)	
Autres informations sur les mesures nationales sur l'accès aux ressources génétiques, votre pays a-t-il pris en compte le système multilatéral d'accès et de partage des avantages énoncé dans le Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture.	

114. Votre pays utilise-t-il les Lignes directrices de Bonn lors de l'élaboration et la formulation de mesures législatives, administratives ou opérationnelles en matière d'accès et de partage des avantages, ainsi que de contrats et autres arrangements conclus à des conditions convenues en commun accord concernant l'accès et le partage des avantages ? (décision VII/19A)	
a) Non	x
b) Non, mais des mesures ont été prises pour ce faire (veuillez préciser ci-dessous)	
c) Oui (veuillez préciser ci-dessous)	
Veuillez donner des précisions sur l'utilisation des Lignes directrices de Bonn et sur les réussites et les contraintes de leur mise en œuvre.	

--

115. Votre pays a-t-il adopté des mesures ou politiques nationales, y compris des mesures législatives, qui abordent le rôle des droits de propriété intellectuelle relativement aux arrangements concernant l'accès et le partage des avantages (par ex. la question de la divulgation de l'origine/source/provenance légale des ressources génétiques dans les demandes d'octroi de droits de propriété intellectuelle quand l'objet de la demande concerne ou utilise des ressources génétiques dans son développement) ?

a) Non	
b) Non, mais politiques et mesures identifiées (veuillez préciser ci-dessous)	
c) Non, mais politiques et mesures pertinentes en cours d'élaboration (veuillez préciser ci-dessous)	
d) Oui, certaines mesures et politiques en place (veuillez préciser ci-dessous)	x
e) Oui, des mesures et politiques complètes en place (veuillez préciser ci-dessous)	

Autres informations sur les mesures ou politiques qui abordent le rôle des droits de propriété intellectuelle relativement aux arrangements concernant l'accès et le partage des avantages.

En promulguant la loi n° 150/AN/02/4^{ème} L du 31 janvier 2002 le pays a adhéré à 3 conventions internationales relatives à la propriété intellectuelle suivantes : la convention créant l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle, signée à Stockholm le 14 juillet 1967 ; la Convention de Paris pour la Protection de la Propriété Industrielle du 20 mars 1883 révisée à Stockholm le 14 juillet 1967 et modifiée le 02 octobre 1979 et la Convention de Berne pour la protection des oeuvres littéraires et artistiques du 09 septembre 1886, révisée à Paris le 24 juillet 1971 et modifiée le 02 octobre 1979.

116. Votre pays a-t-il participé à des actions de renforcement des capacités liées à l'accès et au partage des avantages ?

a) Oui (veuillez préciser ci-dessous)	
b) Non	x

Veuillez fournir des précisions sur les activités de renforcement des capacités (votre implication en tant que donateur ou receveur, les acteurs clés impliqués, le public ciblé, les échéances, buts et objectifs des activités de renforcement des capacités, les principales zones couvertes, la nature des activités). Veuillez préciser également si ces activités ont pris en compte le Plan d'action relatif au renforcement des capacités pour l'accès et le partage des avantages adopté à la septième réunion de la Conférence des Parties et qui figure dans l'annexe à la décision VII/19F.

--

Encadrement LIV.

Veillez donner des précisions sur la mise en œuvre de cet article et des décisions connexes, notamment en termes de:

- a) résultats et impacts des actions entreprises;
- b) contribution à la réalisation des buts du Plan stratégique de la Convention;
- c) contribution aux progrès vers l'objectif de 2010;
- d) progrès accomplis dans la mise en œuvre de stratégies et plans d'action nationaux;
- e) contribution à la réalisation des Objectifs de développement pour le Millénaire;
- f) contraintes rencontrées dans la mise en œuvre.

Article 16 – Accès à la technologie et transfert de technologie

117. ■ Sur l'article 16(1): Votre pays a-t-il pris des mesures pour assurer ou faciliter à d'autres Parties l'accès aux technologies pertinentes à la conservation et à l'utilisation durable de la diversité biologique, ou utilisant les ressources génétiques sans causer de dommages significatifs à l'environnement ?

- | | |
|---|-------------------|
| a) Non | Ne s'applique pas |
| b) Non, mais mesures potentielles à l'étude | |
| c) Oui, certaines mesures en place (veuillez préciser ci-dessous) | |
| d) Oui, mesures complètes en place (veuillez préciser ci-dessous) | |

Autres informations sur les mesures pour assurer ou faciliter à d'autres Parties l'accès aux technologies pertinentes à la conservation et à l'utilisation durable de la diversité biologique, ou utilisant les ressources génétiques sans causer de dommages sensibles à l'environnement.

118. ■ Sur l'article 16(3): Votre pays a-t-il pris des mesures pour que soit assuré aux Parties qui fournissent des ressources génétiques, l'accès à la technologie utilisant ces ressources et le transfert de ladite technologie selon des modalités mutuellement convenues ?

- | | |
|---|---|
| a) Non | |
| b) Non, mais mesures potentielles à l'étude | |
| c) Oui, certaines mesures en place | |
| d) Oui, législation complète en place | |
| e) Oui, politique statutaire ou législation subsidiaire complète en place | |
| f) Oui, mesures politiques et administratives complètes en place | |
| g) Non applicable | x |

119. ■ Sur l'article 16(4): Votre pays a-t-il pris des mesures pour que le secteur privé facilite l'accès à la technologie pertinente, sa mise au point conjointe et son transfert au bénéfice des institutions gouvernementales et du secteur privé des pays en développement ?	
a) Non	
b) Non, mais mesures potentielles à l'étude	
c) Oui, certaines politiques et mesures en place (veuillez préciser ci-dessous)	
d) Oui, politiques et mesures complètes en place (veuillez préciser ci-dessous)	
e) Non applicable	x
Autres informations sur les mesures prises.	

Encadrement LV.

<p>Veuillez donner des précisions sur la mise en œuvre de cet article, notamment en termes de:</p> <ul style="list-style-type: none"> a) résultats et impacts des actions entreprises; b) contribution à la réalisation des buts du Plan stratégique de la Convention; c) contribution aux progrès vers l'objectif de 2010; d) progrès accomplis dans la mise en œuvre de stratégies et plans d'action nationaux; e) contribution à la réalisation des Objectifs de développement pour le millénaire; f) contraintes rencontrées dans la mise en œuvre.
<p>Jusqu'à présent la République de Djibouti n'a pas bénéficié de transfert de technologie relative à la Diversité biologique alors qu'il y a un besoin crucial notamment dans ce domaine</p>

Programme de travail sur le transfert de technologie et la coopération technique

120. Votre pays a-t-il fourni un soutien financier et technique ainsi que de la formation afin d'aider le mise en place du programme de travail sur le transfert de technologie et la coopération scientifique et technique ? (décision VII/29)	
a) Non	x
b) Non, mais programmes pertinents en cours d'élaboration	
c) Oui, certains programmes mis en œuvre (veuillez préciser ci-dessous)	
d) Oui, des programmes exhaustifs mis en œuvre (veuillez préciser ci-dessous)	
Autres observations sur la fourniture d'un soutien financier et technique ainsi que de la formation afin d'aider le mise en place du programme de travail sur le transfert de technologie et la coopération scientifique et technique.	

--

121. Votre pays prend-il des mesures pour éliminer tout obstacle injustifié qui s'oppose au financement d'initiatives multilatérales de transfert de technologie et de coopération scientifique et technique? (décision VII/29)	
a) Non	x
b) Non, mais certaines mesures sont sous considération	
c) Oui, certaines mesures sont en place (veuillez préciser ci-dessous)	
d) Oui, des mesures complètes sont en place (veuillez préciser ci-dessous)	
Autres observations sur les mesures prises pour éliminer tout obstacle injustifié qui s'oppose au financement d'initiatives multilatérales de transfert de technologie et de coopération scientifique et technique.	
Il n'y pas des obstacles qui s'opposent aux financement de transfert de technologie dans le pays	

122. Votre pays a-t-il préparé des évaluations technologiques portant sur les besoins, opportunités et obstacles technologiques dans les secteurs pertinents et sur les besoins connexes en matière de renforcement des capacités ? (annexe à la décision VII/29)	
a) Non	x
b) Non, mais des évaluations sont en cours	
c) Oui, des évaluations de base entreprises (veuillez préciser ci-dessous)	
d) Oui, des évaluations approfondies entreprises (veuillez préciser ci-dessous)	
Autres observations sur les évaluations techniques portant sur les besoins, opportunités et obstacles technologiques dans les secteurs pertinents et sur les besoins connexes en matière de renforcement des capacités.	
Les besoins de renforcement des capacités seront évalués à travers le projet ANCR financé le FEM mais les besoins en technologie ne sont pas prévues dans cette évaluation.	

123. Votre pays a-t-il effectué des évaluations et des analyses sur les avantages, risques et coûts potentiels associés à l'introduction de nouvelles technologies? (annexe à la décision VII/29)	
a) Non	x
b) Non, mais des évaluations sont en cours	
c) Oui, certaines évaluations effectuées (veuillez préciser ci-dessous)	
d) Oui, des évaluations complètes effectuées (veuillez préciser ci-dessous)	
Autres observations sur les évaluations et les analyses sur les avantages, risques et coûts potentiels associés à l'introduction de nouvelles technologies.	

--

124. Votre pays a-t-il identifié et appliqué des mesures pour élaborer ou renforcer les systèmes d'information sur le transfert de technologie et la coopération technique, y compris l'évaluation des besoins en matière de renforcement des capacités ? (annexe à la décision VII/29)

a) Non	x
b) Non, mais certains programmes en cours d'élaboration	
c) Oui, certains programmes en place et mis en œuvre (veuillez préciser ci-dessous)	
d) Oui, des programmes exhaustifs mis en œuvre (veuillez préciser ci-dessous)	

Autres observations sur les mesures pour élaborer ou renforcer les systèmes d'information sur le transfert de technologie et la coopération technique.

--

125. Votre pays a-t-il pris les mesures précisées au titre de la cible 3.2 du programme de travail comme phase préparatoire à l'élaboration et à la mise en œuvre de cadres institutionnels, administratifs, juridiques et politiques nationaux destinés à favoriser la coopération et l'accès aux technologies relatives à la Convention et leur adaptation ? (annexe à la décision VII/29)

a) Non	x
b) Non, mais certaines mesures sous considération	
c) Oui, certaines mesures prises (veuillez préciser ci-dessous)	
d) Oui, de nombreuses mesures prises (veuillez préciser ci-dessous)	

Autres observations sur les mesures prises comme phase préparatoire à l'élaboration et à la mise en œuvre de cadres institutionnels, administratifs, juridiques et politiques nationaux destinés à favoriser la coopération et l'accès aux technologies relatives à la Convention et leur adaptation.

--

Encadrement LVI .

Veuillez donner des précisions sur la mise en œuvre de cet article et des décisions connexes, notamment en termes de:

- a) résultats et impacts des actions entreprises;
- b) contribution à la réalisation des buts du Plan stratégique de la Convention;
- c) contribution aux progrès vers l'objectif de 2010;
- d) progrès accomplis dans la mise en œuvre de stratégies et plans d'action nationaux;
- e) contribution à la réalisation des Objectifs de développement pour le millénaire;
- f) contraintes rencontrées dans la mise en œuvre.

--

--

Article 17 - Exchange of information

126. ■ Sur l'article 17(1): Votre pays a-t-il pris des mesures pour faciliter l'échange d'information provenant de sources disponibles au public en vue d'assister la mise en œuvre de la Convention et de promouvoir la coopération technique et scientifique ?	
a) Non	Non applicable
b) Non, mais mesures potentielles à l'étude	
c) Oui, certaines mesures en place	
d) Oui, mesures complètes en place	

La question suivante (127) s'adresse aux PAYS DEVELOPPÉS

127. ■ Sur l'article 17(1): Ces mesures tiennent-elles compte des besoins particuliers des pays en développement et incluent-elles toutes les catégories d'information indiquées à l'Article 17(2), notamment les programmes de recherche, de formation et d'analyse technique, scientifique et socio-économique, les connaissances spécialisées, le rapatriement des informations, etc.?	
a) Non	
b) Oui, mais elles n'incluent pas toutes les catégories d'information indiquées à l'Article 17(2), notamment les programmes de recherche, de formation et d'analyse technique, scientifique et socio-économique, les connaissances spécialisées, le rapatriement des informations, etc.	
c) Oui, et elles incluent toutes les catégories d'information indiquées à l'Article 17(2), notamment les programmes de recherche, de formation et d'analyse technique, scientifique et socio-économique, les connaissances spécialisées, le rapatriement des informations, etc.	

Encadrement LVII.

Veuillez donner des précisions sur la mise en œuvre de cet article et des décisions connexes, notamment en termes de:

- a) résultats et impacts des actions entreprises;
- b) contribution à la réalisation des buts du Plan stratégique de la Convention;
- c) contribution aux progrès vers l'objectif de 2010;
- d) progrès accomplis dans la mise en œuvre de stratégies et plans d'action nationaux;
- e) contribution à la réalisation des Objectifs de développement pour le millénaire;
- f) contraintes rencontrées dans la mise en œuvre.

Non applicable pour l'instant

Article 18 – Coopération technique et scientifique

128. ■ Sur l'article 18(1): Votre pays a-t-il pris des mesures pour encourager la coopération technique et scientifique internationale dans le domaine de la conservation et de l'utilisation durable de la diversité biologique ?	
a) Non	Non applicable
b) Non, mais mesures potentielles à l'étude	
c) Oui, certaines mesures en place (veuillez préciser ci-dessous)	
d) Oui, mesures complètes en place (veuillez préciser ci-dessous)	
Autres informations sur les mesures pour encourager la coopération technique et scientifique internationale.	

129. ■ Sur l'article 18(4): Votre pays a-t-il encouragé et mis au point des modalités de coopération pour le développement et de l'utilisation de technologies, y compris les technologies autochtones et traditionnelles, conformément aux objectifs de la Convention ?	
a) No	x
b) Non, mais méthodes en cours d'élaboration	
c) Oui, méthodes en place	

130. ■ Sur l'article 18(5): Votre pays a-t-il encouragé l'établissement de programmes de recherche conjoints et de coentreprises pour le développement de technologies en rapport avec les objectifs de la Convention ?	
a) Non	x
b) Oui (veuillez donner quelques exemples ci-dessous)	
Exemples d'établissement de programmes de recherche conjoints et de coentreprises pour le développement de technologies en rapport avec les objectifs de la Convention.	

131. Votre pays a-t-il établi des liens avec des organisations non gouvernementales (ONG), le secteur privé et autres institutions qui ont d'importantes bases de données ou qui ont entrepris des travaux importants sur la diversité biologiques par l'intermédiaire du Centre d'échange? (décision V/14)	
a) Non	x
b) Non, mais coordination avec les ONG, secteur privé et autres institutions à l'étude	
c) Oui, connections établies avec les ONG, secteur privé et institutions	

La question suivante (132) s'adresse aux PAYS DEVELOPPÉS

132. Votre pays a-t-il augmenté la capacité du Centre d'échange pour aider les pays en voie de développement et les pays à économie en transition à avoir accès aux informations dans le domaine de la coopération scientifique et technique? (décision V/14)	
a) Non	
b) Oui, en fournissant les moyens de financement	
c) Oui, en offrant l'accès et le transfert de technologie	
d) Oui, en utilisant les moyens de la coopération sur la recherche	
e) Oui, en utilisant le rapatriement de l'information	
f) Oui, en utilisant les moyens de formation	
g) Oui, en favorisant les contacts avec les institutions, organisations et le secteur privé pertinents	
h) Oui, en utilisant d'autres moyens (veuillez préciser ci-dessous)	
Autres commentaires sur le développement de la capacité du Centre d'échange pour aider les pays en voie de développement et les pays à économie en transition à avoir accès aux informations dans le domaine de la coopération scientifique et technique.	

133. Votre pays a-t-il utilisé le Centre d'échange pour rendre les informations disponibles plus utiles aux chercheurs et aux décideurs ?(décision V/14)	
a) Non	x
b) Non, mais des initiatives pertinentes sont à l'étude	
c) Oui, (veuillez préciser ci-dessous)	
Autres observations sur le développement d'initiatives pertinentes.	

134. Vôte pays a-t-il développé, fourni et partagé les services et moyens pour renforcer et faciliter l'application du Centre d'échange et ainsi améliorer davantage les synergies des Conventions relatives à la diversité biologique ? (décision V/14)	
a) Non	x
b) Oui (veuillez préciser les services et moyens ci-dessous)	
Autres commentaires sur les services et moyens pour renforcer et faciliter l'application du Centre d'échange et ainsi étendre les synergies des Conventions relatives à la diversité biologique.	

Encadrement LVIII.

Veillez donner des précisions sur la mise en œuvre de cet article et des décisions connexes, notamment en termes de:

- a) résultats et impacts des actions entreprises;
- b) contribution à la réalisation des buts du Plan stratégique de la Convention;
- c) contribution aux progrès vers l'objectif de 2010;
- d) progrès accomplis dans la mise en œuvre de stratégies et plans d'action nationaux;
- e) contribution à la réalisation des Objectifs de développement pour le millénaire;
- f) contraintes rencontrées dans la mise en œuvre.

Le pays collabore de façon ponctuelle avec notamment le laboratoire de biotechnologie végétale de Riyad (Arabie Saoudite) dans le cadre de la culture *in vitro* du palmier dattier et l'institut de recherche pour le développement (France). Mais un partenariat durable n'est pas encore établi.

Article 19 - Gestion de la biotechnologie et répartition de ses avantages

135. ■ Sur l'article 19(1): Votre pays a-t-il pris des mesures pour assurer la participation effective aux activités de recherche biotechnologique des Parties prenantes qui fournissent les ressources génétiques pour ces activités de recherche?

a) Non	Non applicable
b) Non, mais mesures potentielles à l'étude	
c) Oui, certaines mesures en place	
d) Oui, législation complète en place	
e) Oui, politique statuaire et législation complètes en place	
f) Oui, politique et mesures administratives complètes en place	

136. ■ Sur l'article 19(2): Votre pays a-t-il pris toutes les mesures possibles pour encourager et favoriser l'accès prioritaire, sur une base juste et équitable, des Parties, aux résultats et aux avantages découlant des biotechnologies fondées sur les ressources génétiques fournies par ces Parties?

a) Non	Non applicable
b) Non, mais mesures potentielles à l'étude	
c) Oui, certaines mesures en place	
d) Oui, mesures complètes en place	

Encadrement LIX.

Veillez donner des précisions sur la mise en œuvre de cet article et des décisions connexes, notamment en termes de:

- a) résultats et impacts des actions entreprises;
- b) contribution à la réalisation des buts du Plan stratégique de la Convention;
- c) contribution aux progrès vers l'objectif de 2010;
- d) progrès accomplis dans la mise en œuvre de stratégies et plans d'action nationaux;
- e) contribution à la réalisation des Objectifs de développement pour le millénaire;
- f) contraintes rencontrées dans la mise en œuvre.

La question de la biotechnologie ne s'applique pas encore au pays

Article 20 – Ressources financières

Encadrement LX.

Veillez décrire pour chacun des points suivants le montant de ressources financières, internes et externes, qui ont été utilisées pour appliquer la Convention sur la diversité biologique, sur une base annuelle, depuis la participation de votre pays comme une Partie à la Convention.

a) Allocations budgétaires par les gouvernements national et locaux ainsi que différents ministères sectoriels	Le budget de la Direction de l'Environnement s'élève à 3 millions de FDj par an et il est difficile de dissocier la part pour la diversité biologique
b) Ressources extra -budgétaires (identifiées par les donateurs)	
c) Dons de sources bilatérales	La coopération française a financé un projet d'aménagement de la forêt du Day à hauteur de 21 millions de FDj sur 2 ans.
d) Dons de sources régionales	
e) Dons de sources multilatérales	FEM (stratégie DB , monographie)
f) Dons de sources privées	
g) Ressources générées par des instruments financiers, tels que frais d'utilisation de la diversité biologique	

Encadrement LXI .

Veillez décrire en détail ci-dessous les programmes de financement importants, tels que des fonds d'affectation spéciale pour la diversité biologique ou des programmes spécifiques qui ont été établis dans votre pays.

a) Ce montant est alloué à la Direction de l'environnement et est non spécifique à la diversité biologique. Il sert en majorité à payer les salaires du personnel

137. ■ Sur l'article 20(1): Votre pays a-t-il fourni des appuis financiers et des incitations en ce qui concerne les activités nationales tendant à la réalisation des objectifs de la Convention ?

a) Non	x
b) Oui, incitations seulement (veuillez fournir une liste de ces incitations ci-dessous)	
c) Oui, appuis financiers seulement	
d) Oui, incitations et appuis financiers (veuillez préciser ci-dessous)	
Autres observations sur les appuis financiers et les incitations fournis	

La question suivante (138) s'adresse aux PAYS DEVELOPPÉS

138. ■ Sur l'article 20(2): Votre pays a-t-il fourni des ressources financières nouvelles ou additionnelles pour permettre aux Parties qui sont des pays en développement de faire face à la totalité des surcoûts convenus que leur impose la mise en oeuvre des mesures par lesquelles ils s'acquittent des obligations découlant de la Convention ?

a) Non	
b) Oui (veuillez indiquer le montant, sur une base annuelle, des ressources financières nouvelles et additionnelles que votre pays a fournies)	
Autres commentaires sur les ressources financières nouvelles ou additionnelles fournies.	

La question suivante (139) s'adresse aux PAYS EN DEVELOPPEMENT OU PAYS A ÉCONOMIE EN TRANSITION

139. ■ Sur l'article 20(2): Votre pays a-t-il reçu des ressources financières nouvelles et additionnelles vous permettant d'assumer la totalité des surcoûts convenus découlant de l'application de mesures de mise en oeuvre en exécution de vos obligations en regard de la Convention ?

a) Non	x
b) Oui	

140. ■ Votre pays a-t-il mis en place un processus afin de surveiller le soutien financier à la biodiversité, y compris le soutien fourni par le secteur privé ? (décision V/11)	
a) Non	x
b) Non, mais procédures en cours d'établissement	
c) Oui (veuillez préciser ci-dessous)	
Autres commentaires sur les processus afin de surveiller le soutien financier à la biodiversité, y compris le soutien fourni par le secteur privé.	

141. ■ Votre pays a-t-il envisagé des mesures telles que l'exonération fiscale dans son régime fiscal national, afin d'encourager les dons destinés à la diversité biologique ? (décision V/11)	
a) Non	x
b) Non, mais des exonérations sont en cours de développement (veuillez préciser ci-dessous)	
c) Oui, exonérations en place (veuillez préciser ci-dessous)	
Autres observations sur l'exonération fiscale des dons destinés à la diversité biologique.	

142. Votre pays a-t-il revu les budgets nationaux et les politiques monétaires, y compris l'efficacité de l'aide publique au développement allouée à la diversité biologique, en prêtant une attention particulière aux incitations positives et à leur efficacité ainsi qu'aux incitations perverses et aux moyens de les éliminer ou d'en atténuer les effets? (décision VI/16)	
a) Non	x
b) Non, mais révision en cours	
c) Oui (veuillez donner les résultats de la révision)	
Autres commentaires sur la révision des budgets nationaux et des politiques monétaires, y compris l'efficacité de l'aide publique au développement.	

143. Votre pays prend-il des mesures concrètes pour prendre davantage en considération la diversité biologique lors de la mise au point et de la mise en oeuvre d'initiatives internationales majeures en matière de développement, ainsi que lors de l'élaboration des plans nationaux de développement durable et des politiques et plans sectoriels pertinents? (décisions VI/16 et VII/21)	
a) Non	x
b) Non, mais révision en cours	

c) Oui, dans quelques initiatives et plans (veuillez préciser ci-dessous)	
d) Oui, dans initiatives et plans pertinents (veuillez préciser ci-dessous)	
Autres commentaires sur la révision et intégration des considérations relatives à la diversité biologique dans les initiatives, politiques et plans.	

144. Votre pays renforce-t-il l'intégration de la diversité biologique dans ses programmes d'aide et de développement sectoriels? (décision VII/21)	
a) Non	
b) Non, mais programmes pertinents en cours d'élaboration	x
c) Oui, dans certains programmes d'aide et de développement sectoriel (veuillez préciser ci-dessous)	
d) Oui, dans les programmes d'aide et de développement sectoriels importants (veuillez préciser ci-dessous)	
Autres observations sur l'intégration de la diversité biologique dans les programmes d'aide et de développement sectoriels.	

La question suivante (145) s'adresse aux PAYS DEVELOPPÉS

145. Veuillez marquer avec un "X" dans le tableau ci-dessous les secteurs dans lesquels votre pays a fourni un soutien financier aux pays en développement et/ou pays à économie en transition. Si nécessaire, veuillez donner des précisions dans l'espace ci-dessous.	
Secteurs	Soutien fourni
a) Évaluations nationales et régionales menées dans le cadre de l'Évaluation des écosystèmes en début de millénaire (décision VI/8)	
b) Conservation <i>in-situ</i> (décision V/16)	
c) Renforcement de la capacité nationale afin d'établir et maintenir les mécanismes de protection des connaissances traditionnelles (décision VI/10)	
d) Conservation <i>ex-situ</i> (décision V/26)	
e) Application de la Stratégie mondiale pour la conservation des plantes (décision VI/9)	
f) Application des Lignes directrices de Bonn (décision VI/24)	
g) Mise en œuvre du programme de travail sur la diversité biologique agricole (décision V/5)	
h) Elaboration du premier rapport sur l'état des ressources zoogénétiques dans le monde (décision VI/17)	

i) Soutenir les travaux des mécanismes régionaux de coordination existants et la mise en place de réseaux ou processus régionaux et sous-régionaux (décision VI/27)	
j) Mise sur pied de partenariats et d'autres moyens pour apporter les ressources nécessaires à la mise en œuvre du programme de travail sur la diversité biologique des terres arides et sub-humides (décision VII/2)	
k) Soutien financier aux opérations du mécanisme de coordination de l'initiative taxonomique mondiale (décision VII/9)	
l) Soutien de la mise en œuvre du Plan d'action sur le renforcement des capacités, tel qu'il figure dans la décision VII/19 (décision VII/19)	
m) Soutien de la mise en œuvre du programme de travail sur la diversité biologique des montagnes (décision VII/27)	
n) Soutien de la mise en œuvre du programme de travail sur les aires protégées (décision VII/28)	
o) Soutien de l'élaboration d'indicateurs nationaux (décision VII/30)	
p) Autres (veuillez préciser)	
Autres informations sur le soutien financier fourni aux pays en voie de développement et/ou pays à économie en transition	

La question suivante (146) s'adresse aux PAYS EN DEVELOPPEMENT OU PAYS A ÉCONOMIE EN TRANSITION

146. Veuillez indiquer par un "X" dans le tableau ci-dessous les secteurs pour lesquels votre pays a demandé un support financier au Fonds pour l'environnement mondial (FEM), à des pays développés et/ou autres institutions. Un même secteur pourrait avoir plus d'une source de support financier. Si nécessaire, veuillez préciser dans l'espace ci-dessous.			
Secteurs	Soutien financier demandé à		
	FEM	Bilatéral	Autre
a) Elaboration de stratégies ou plans d'actions nationaux sur la diversité biologique	x		
b) Évaluation de la capacité nationale pour l'application des décisions de la Convention (décision VI/27)			
c) Actions prioritaires pour l'application de l'Initiative taxonomique mondiale (décision V/9)			
d) Conservation <i>in-situ</i> (décision V/16)			
e) Elaboration de stratégies et plans d'action concernant les espèces exotiques envahissantes (décision VI/23)			
f) Conservation <i>ex-situ</i> , établissement et maintien des installations de conservation <i>ex situ</i> (décision V/26)			

g) Projets qui encouragent les mesures d'application de l'article 13 (Éducation et sensibilisation du public) (décision VI/19)			
h) Préparation des rapports nationaux (décisions III/9, V/19 et VI/25)	x		
i) Projets pour la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique des eaux intérieures (décision IV/4)			
j) Activités pour la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique agricole (décision V/5)			
k) Application du Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques (décision VI/26)	x		
l) Application de l'Initiative taxonomique mondiale			
m) Application des Principes et directives d'Addis-Abeba sur l'utilisation durable de la diversité biologique			
n) Autres (veuillez préciser)			
Autres informations sur la demande de soutien financier.			
h) un financement est obtenu cette année en 2005-2006 pour la préparation de ce 3 ^{ème} rapport national			

Encadrement LXII.

Veuillez donner des précisions sur la mise en œuvre de cet article et des décisions connexes, notamment en termes de:

- a) résultats et impacts des actions entreprises;
- b) contribution à la réalisation des buts du Plan stratégique de la Convention;
- c) contribution aux progrès vers l'objectif de 2010;
- d) progrès accomplis dans la mise en œuvre de stratégies et plans d'action nationaux;
- e) contribution à la réalisation des Objectifs de développement pour le millénaire;
- f) contraintes rencontrées dans la mise en œuvre.

D. DOMAINES THEMATIQUES

147. Veuillez utiliser l'échelle ci-dessous pour refléter le niveau de difficulté rencontré par votre pays dans la mise en œuvre des programmes de travail thématiques de la Convention (diversité biologique marine et côtière, diversité biologique des forêts, diversité biologique des eaux intérieures, diversité biologique des terres arides et sub-humides et diversité biologique des montagnes).

3 = Haut	1 = Bas
2 = Moyen	0 = Obstacles effectivement surmontés
N/A = Non applicable	

Obstacles	Programme de travail					
	Agriculture	Forêts	Marine et côtière	Écosystèmes des eaux intérieures	Terres arides et sub-humides	Montagnes
a) Manque de volonté et de soutien politique	2	2	2	2	3	2
b) Participation du public et implication des parties prenantes limitées	1	3	3	2	2	3
c) Absence d'intégration des questions relatives à la diversité biologique dans d'autres secteurs	3	2	1	2	2	3
d) Absence de mesures préventives et proactives	3	3	2	2	3	3
e) Capacité d'action insuffisante en raison de la faiblesse institutionnelle	3	2	3	2	3	3
f) Absence de transfert de technologie et d'expertise	3	3	3	3	3	3
g) Perte des connaissances traditionnelles	1	3	1	3	3	3
h) Insuffisante capacité de recherche scientifique pour soutenir tous les objectifs	3	3	3	3	3	3
i) Manque de connaissances et d'informations accessibles	2	3	2	3	3	3
j) Absence d'éducation et de sensibilisation du public à tous les niveaux	2	3	2	2	3	3

k) Les connaissances scientifiques et traditionnelles ne sont pas pleinement utilisées	2	2	3	2	3	3
l) Perte de diversité biologique et les biens et services correspondants qu'elle dispense ne sont pas bien compris ou documentés	3	3	3	3	3	3
m) Manque de ressources financières, humaines et techniques	3	3	3	3	3	3
n) Absence de mesures incitatives économiques	3	3	3	3	3	3
o) Absence de partage des avantages	1	2	2	2	2	1
p) Manque de synergie aux niveaux national et international	2	3	2	2	3	2
q) Absence de coopération horizontale entre les parties prenantes	1	2	1	2	2	1
r) Absence de partenariats effectifs	3	3	2	3	3	3
s) Manque d'engagement de la communauté scientifique	2	3	3	3	3	2
t) Absence de politiques et de lois appropriées	2	3	1	2	3	3
u) Pauvreté	2	2	2	3	3	2
v) Pression démographique	3	2	2	2	1	2
w) Habitudes de consommation et de production non viables	1	3	1	3	3	2
x) Manque de capacité des communautés locales	3	3	3	3	3	3
y) Manque de connaissances et d'expérience des approches de gestion par écosystème	2	3	3	3	3	3
z) Faible capacité d'application effective	2	3	2	3	3	3
aa) Catastrophes naturelles et changements environnementaux	3	3	2	2	3	3
bb) Autres (veuillez préciser)						

Ecosystèmes des eaux intérieures

148. Votre pays a-t-il incorporé les objectifs et les activités pertinentes du programme de travail dans les stratégies, politiques, plans et activités suivants? (décision VII/4)				
Stratégies, politiques, plans et activités	Non	Oui, partiellement intégrés mais non mis en œuvre	Oui, pleinement intégrés et mis en œuvre	N/A
a) Vos stratégies et plans d'action sur la diversité biologique		x		
b) Les politiques et stratégies concernant les zones humides	x			
c) La gestion intégrée des ressources hydriques et les plans de gestion efficace des eaux en cours d'élaboration conformément au paragraphe 25 du Plan d'application du Sommet mondial pour le développement durable	x			
d) Coordination et coopération accrues entre les acteurs nationaux responsables des écosystèmes et de la diversité biologique des eaux intérieures				x
Autres observations sur l'incorporation des objectifs et activités du programme de travail.				

149. Votre pays a-t-il identifié des priorités pour chaque activité du programme de travail, y compris des échéanciers, par rapport à des objectifs axés sur les résultats ? (décision VII/4)	
a) Non	x
b) Objectifs axés sur les résultats développés, mais activités prioritaires non développées	
c) Activités prioritaires développées mais objectifs axés sur les résultats non développés	
d) Oui, objectifs axés sur les résultats et activités prioritaires développés	
Autres observations sur l'adoption d'objectifs axés sur les résultats et des priorités pour chaque activité, y compris une liste des objectifs (le cas échéant)	

150. Votre pays favorise-t-il les synergies entre le programme de travail et les activités connexes au titre de la Convention de Ramsar ainsi que la mise en œuvre du Plan de travail conjoint (CBD-Ramsar) au niveau national ? (décision VII/4)	
a) Non applicable (non Partie à la Convention de Ramsar)	
b) Non	X
c) Non, mais mesures potentielles identifiées pour synergie et mise en œuvre conjointe	
d) Oui, certaines mesures prises pour mise en œuvre conjointe (veuillez préciser ci-dessous)	
e) Oui, mesures complètes prises pour mise en œuvre conjointe (veuillez préciser ci-dessous)	
Autres observation sur la promotion de synergies entre le programme de travail et les activités connexes au titre de la Convention de Ramsar ainsi que de la mise en œuvre du Plan de travail conjoint (CBD-Ramsar) au niveau national.	

151. Votre pays a-t-il pris des mesures pour améliorer les données nationales sur: (décision VII/4)			
Questions	Oui	Non	Non, mais élaboration en cours
a) Les biens et services dispensés par les écosystèmes des eaux intérieures ?		x	
b) Les utilisations et variables socio-économiques de ces biens et services ?		x	
c) Aspects hydrologiques de base de l'approvisionnement en eau associés au maintien de la fonction des écosystèmes ?		x	
d) Les espèces et tous les niveaux taxonomiques ?		x	
e) Les dangers qui menacent les écosystèmes des eaux intérieures ?		x	
Autres observations sur le développement de données nationales, notamment une liste des données développées si vous avez répondu " OUI " aux questions ci-dessus.			

152. Votre pays a-t-il promu l'application des directives pour l'évaluation rapide de la diversité biologique des écosystèmes des eaux intérieures ? (décision VII/4)	
a) Non, les directives n'ont pas été examinées	X
b) Non, directives examinées mais considérées inappropriées	
c) Oui, directives examinées et application/promotion en instance	
d) Yes, directives promues et appliquées	
Autres observations sur la promotion et l'application des directives pour l'évaluation rapide de la diversité biologique des écosystèmes des eaux intérieures.	

Encadrement LXIII.

<p>Veillez donner des précisions sur la mise en œuvre de ce programme de travail et des décisions connexes, notamment en termes de:</p> <ul style="list-style-type: none"> a) résultats et impacts des actions entreprises; b) contribution à la réalisation des buts du Plan stratégique de la Convention; c) contribution aux progrès vers l'objectif de 2010; d) progrès accomplis dans la mise en œuvre de stratégies et plans d'action nationaux; e) contribution à la réalisation des Objectifs de développement pour le millénaire; f) contraintes rencontrées dans la mise en œuvre.

Diversité biologique marine et côtière

Généralités

153. Les stratégies et plans d'action de votre pays contiennent-ils les points suivants? Veuillez cocher la case correspondante par un "X" (décisions II/10 et IV/15)	
a) Développement de nouvelles aires marines et côtières protégées	X
b) Amélioration de la gestion des aires marines et côtières protégées existantes	X
c) Renforcement de la capacité intérieure pour la gestion des ressources marines et côtières, notamment par des programmes éducatifs et des initiatives de recherche ciblées (dans l'affirmative, veuillez préciser les types d'initiatives dans la case ci-dessous)	X

d) Amélioration de la gestion intégrée des aires marines et côtières (y compris la gestion des bassins hydrographiques) afin de réduire la sédimentation et les dépôts de matières nutritives dans l'environnement marin	
e) Protection des aires qui sont importantes pour la reproduction, notamment les aires de ponte et de croissance	x
f) Amélioration des eaux usées et autres traitements de déchets	
g) Contrôle de la pêche excessive et des pratiques de pêche destructives	x
h) Elaboration d'une politique exhaustive sur les océans (dans l'affirmative, veuillez indiquer le stade actuel d'élaborations dans la case ci-dessous)	
i) Incorporation des connaissances locales et traditionnelles dans la gestion des ressources marines et côtières (dans l'affirmative, veuillez préciser la nature des dispositions de gestion dans la case ci-dessous)	
j) Autres (veuillez préciser ci-dessous)	
k) Non applicable	
Veuillez fournir des précisions sur les activités ci-dessus ainsi qu'une liste de toute autre action prioritaire relative à la conservation et à l'utilisation durable de la diversité biologique marine et côtière.	
<p>e) les textes réglementaires protégeant les aires marines sont mise en place mais cette protection n'est pas encore effective sur le terrain faute notamment de moyen de contrôle ;</p> <p>g) la législation existe notamment le code de la pêche, le décret sur la diversité biologique mais pas de moyen de mise en œuvre</p> <p>j) 10 personnes dont les éléments de la marine nationale ont été formées sur l'intérêt de la conservation des mangroves et des récifs coralliens au niveau national. Cette formation doit renforcer les capacités de contrôle des personnes formées.</p>	

Mise en œuvre de la gestion intégrée des aires marines et côtières

154. Votre pays a-t-il mis en place et/ou renforcé les dispositions institutionnelles, administratives et législatives pour le développement de la gestion intégrée des aires marines et côtières?	
a) Non	x
b) Premier stade de développement	
c) Stade de développement avancé	
d) Dispositions en place (veuillez préciser ci-dessous)	
e) Non applicable	
Autres observations sur l'état actuel de la mise en œuvre de la gestion intégrée des aires marines et côtières.	
Un plan de gestion de gestion intégrée de la zone côtière a été élaboré et adopté en 2005.	

155. Votre pays a-t-il mis en œuvre une gestion des ressources marines et côtière basée l'approche par écosystème, par exemple par l'intégration de la gestion des côtes et des bassins versants, ou par la gestion intégrée multidisciplinaire des côtes et des océans?	
a) Non	x
b) Premier stade de développement	
c) Stade de développement avancé	
d) Mesures en place (veuillez préciser ci-dessous)	
e) Non applicable	
Autres observations sur l'état actuel de l'application de l'approche par écosystème à la gestion des ressources marines et côtières.	

Ressources vivantes marines et côtières

156. Votre pays a-t-il identifié les éléments constitutifs de ses écosystèmes marins et côtiers qui sont essentiels à leur fonctionnement, ainsi que les principaux dangers qui menacent ces écosystèmes?	
a) No	
b) Plans d'évaluation exhaustive des écosystèmes marins et côtiers en place (veuillez préciser ci-dessous)	
c) Evaluation exhaustive en cours	
d) Eléments constitutifs critiques identifiés et plans de gestion en cours d'élaboration (veuillez préciser ci-dessous)	x
e) Plans de gestion des éléments constitutifs essentiels des écosystèmes marins et côtiers en place (veuillez préciser ci-dessous)	
f) Non applicable	
Autres observations sur l'état actuel de l'évaluation, de la surveillance et de la recherche relatives aux écosystèmes marins et côtiers et aux principaux dangers les menaçant.	
En milieu marin, la biodiversité a été relativement bien étudiée mais les études ont concerné plutôt les groupes d'intérêts particuliers, notamment les poissons d'ornement, les coraux, les mollusques (coquillages) et les poissons de consommation. Beaucoup d'autres groupes d'invertébrés n'ont pas été encore étudiés.	

157. Votre pays entreprend-il les activités suivantes pour appliquer le programme de travail de la Convention sur les récifs coralliens? Veuillez cocher d'un "X" toutes les cases qui s'appliquent.				
A c t i v i t é s	Ni appliqué ni une priorité	Non appliqué mais une priorité	Actuellement appliqué	Non applicable
a) Évaluation et surveillance écologiques des récifs coralliens			x	

b) Évaluation et surveillance socio-économiques des communautés et parties prenantes		x		
c) Gestion, particulièrement grâce à l'intégration de la gestion côtière et celle des aires marines et côtières protégées de l'environnement corallien		x		
d) Identification et application de mesures additionnelles et d'autres solutions afin de garantir les moyens de subsistance des populations tributaires des services dispensés par les récifs coralliens		x		
e) Programmes de participation des parties prenantes, associations, communautés et campagnes d'éducation du public		x		
f) Mesures visant à favoriser la formation et les perspectives de carrière des taxonomistes et écologistes du milieu marin	x			
g) Développement de systèmes d'alerte en cas de blanchissement corallien		x		
h) Développement d'une capacité d'intervention rapide afin de recueillir des données sur le blanchissement et la mortalité des coraux		x		
i) Restauration et réhabilitation des habitats dégradés des récifs coralliens		x		
j) Autres activités (veuillez préciser ci-dessous)				
Veuillez fournir des précisions sur les activités en cours.				
<p>Djibouti attache une importance particulière aux récifs coralliens. Une étude menée dans le cadre de la monographie nationale de la diversité biologique a permis d'identifier plus 167 espèces de coraux. Depuis, tous les deux ans, le Ministère de l'environnement exécute un programme de suivi de l'état de santé des récifs coralliens dans les zones fréquentées par les touristes.</p>				

Aires marines et côtières protégées

158. Dans la liste ci-dessous, quels fait correspondent le plus exactement à l'état actuel des aires marines et côtières protégées de votre pays ? Veuillez indiquer votre réponse par un "X".	
a) Aires marines et côtières protégées déclarées officiellement (veuillez indiquer ci-dessous leur nombre)	x
b) Plans de gestion de ces aires établis avec la participation de toutes les parties prenantes	
c) Gestion efficace avec des mesures d'application effective et de surveillance en place	
d) Système ou réseau national d'aires marines et côtières protégées en cours de développement	
e) Système ou réseau national d'aires marines et côtières protégées en place	
f) Le système national d'aires marines et côtières protégées comprend des zones aménagées pour l'utilisation durable, qui permettent des activités extractives	
g) Le système national d'aires marines et côtières protégées est composé d'aires qui excluent les activités extractives	
h) Le système national d'aires marines et côtières protégées est entouré de pratiques de gestion durable recouvrant l'environnement marin et côtier plus large.	
i) Autres (veuillez préciser ci-dessous)	
j) Non applicable	
Autres observations sur l'état actuel des aires marines et côtières protégées.	
<p>Les aires terrestres et marines déclarées officiellement protégées par la loi ° 45/AN/04/5^{ème} L du 27/04/04 sont au nombre de 10 (quatre aires protégées terrestres et six aires protégées marines). Mais ces aires ne sont pas encore délimitées et un plan de gestion participatif n'est pas mis en place pour chacune de ces aires.</p>	

Mariculture

159. Votre pays applique-t-il des techniques qui visent à réduire au minimum les effets néfastes de la mariculture sur la biodiversité marine et côtière? Veuillez cocher toutes les cases qui s'appliquent.	
a) Application d'évaluations de l'impact environnemental à tous les projets de mariculture	
b) Elaboration et application de méthodes efficaces de sélection des sites dans le cadre de la gestion intégrée des aires marines et côtières	
c) Mise au point de méthodes efficaces de contrôle des effluents et des déchets	
d) Elaboration de plans adéquats de gestion des ressources génétiques au niveau des écloséries	
e) Elaboration de méthodes de l'écloserie contrôlée et de méthodes de reproduction solides afin d'éviter la récolte de frai naturel	

f)	Dans les cas où la récolte de frai naturel est inévitable, développement de bonnes pratiques de récolte de frai, y compris l'emploi de matériel de pêche sélectif afin d'éviter les prises fortuites	
g)	Utilisation d'espèces et de sous-espèces indigènes en mariculture	
h)	Mise en œuvre de mesures efficaces pour éviter la libération involontaire d'espèces et de polypoides fertiles provenant de la mariculture	
i)	Utilisation de bonnes méthodes d'élevage et de sites adéquats de libération afin de protéger la diversité génétique	
j)	Minimiser l'emploi d'antibiotiques au moyen de meilleures techniques d'élevage	
k)	Application de méthodes sélectives dans la pêche commerciale pour éviter ou minimiser les prises involontaires	
l)	Considérer les connaissances traditionnelles, dans la mesure du possible, comme source de développement de techniques de mariculture durable	
m)	Non applicable	
Autres observations sur les techniques visant à minimiser les effets néfastes de la mariculture sur la diversité biologique marine et côtière.		
Il n'existe à présent aucune activité de mariculture dans le pays. Des projets sont cependant en cours d'étude.		

Espèces exotiques et génotypes

160. Votre pays a-t-il mis en place des mécanismes pour contrôler les voies d'introduction d'espèces exotiques dans le milieu marin et côtier?	
a) Non	X
b) Mécanismes de contrôle possible des envahissements possibles causés par les eaux de ballast mis en place (veuillez préciser ci-dessous)	
c) Mécanismes de contrôle des envahissements possibles causés par l'encrassement des coques de navires mis en place (veuillez préciser ci-dessous)	
d) Mécanismes de contrôle envahissements possibles causés par l'aquaculture mis en place (veuillez préciser ci-dessous)	
e) Mécanismes de contrôle des envahissements possibles causés par les libérations accidentelles, telles que les libérations d'aquariums, mis en place (veuillez préciser ci-dessous)	
f) Non applicable	
Autres activités sur l'état actuel des activités liées à la prévention des introductions d'espèces exotiques dans le milieu marin et côtier et de toute activité d'élimination.	

Encadrement LXIV.

Veillez donner des précisions sur la mise en œuvre de ce programme de travail et des décisions connexes, notamment en termes de:

- a) résultats et impacts des actions entreprises;
- b) contribution à la réalisation des buts du Plan stratégique de la Convention;
- c) contribution aux progrès vers l'objectif de 2010;
- d) progrès accomplis dans la mise en œuvre de stratégies et plans d'action nationaux;
- e) contribution à la réalisation des Objectifs de développement pour le millénaire;
- f) contraintes rencontrées dans la mise en œuvre.

--

Diversité biologique agricole

161. ■ Votre pays a-t-il développé des stratégies, des programmes et des plans nationaux qui assurent la mise au point et l'application efficaces de politiques et de mesures menant à l'utilisation durable des éléments constitutifs de la diversité biologique agricole ? (décisions III/11 et IV/6)

a) Non	x
b) Non, mais stratégies, programmes et plans en cours d'élaboration	
c) Oui, un certain nombre de stratégies, programmes et plans en place (veuillez préciser ci-dessous)	
d) Oui, stratégies, programmes et plans complets en place (veuillez préciser ci-dessous)	

Autres commentaires sur les stratégies, des programmes et des plans nationaux relatifs aux éléments constitutifs de la diversité biologique agricole.

Certains programmes tels que le programme d'action nationale de lutte contre la désertification, la stratégie et programme d'action nationale pour la diversité biologique, le PANE intègrent en partie la diversité biologique agricole sans vraiment l'afficher clairement.

162. ■ Votre pays a-t-il identifié les moyens de traiter les impacts potentiels des technologies de restriction de l'utilisation des ressources génétiques sur la conservation *in situ* et *ex situ* et l'utilisation durable, y compris la sécurité alimentaire de la diversité biologique agricole ? (décision V/5)

a) Non	x
b) Non, mais mesures potentielles à l'étude	
c) Oui, certaines mesures identifiées (veuillez préciser ci-dessous)	
d) Oui, mesures exhaustives identifiées (veuillez préciser ci-dessous)	

Autres informations sur les moyens de traiter les impacts potentiels des technologies de restriction

de l'utilisation des ressources génétiques sur la conservation *in situ* et *ex_situ* et l'utilisation durable de la diversité biologique agricole

Annexe à la décision V/5 – Programme de travail sur la diversité biologique agricole

Elément 1 du programme – Evaluation

163. Votre pays a-t-il effectué des évaluations spécifiques des composants de la biodiversité agricole tels que ressources phylogénétiques, ressources zoogénétiques, pollinisateurs, gestion des insectes nuisibles et le cycle des substances nutritives?

a) Non

x

b) Oui, évaluations en cours (veuillez préciser les composants ci-dessous)

c) Oui, évaluations complétées (veuillez préciser les composants et les résultats des évaluations ci-dessous)

Autres commentaires sur les évaluations spécifiques des composants de la biodiversité agricole.

Les ressources phylogénétiques sont en partie évaluées à travers une étude en 1987 mais pas les autres ressources

164. Votre pays effectue-t-il des évaluations sur les interactions entre les pratiques agricoles et la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité en référence à l'Annexe I de la Convention (p.ex. écosystèmes et habitats ; espèces et communautés ; génomes et gènes qui ont une importance sociale, scientifique ou économique) ?

a) Non

x

b) Oui, évaluations en cours

c) Oui, certaines évaluations complétées (veuillez préciser ci-dessous)

d) Oui, évaluations exhaustives complétées (veuillez préciser ci-dessous)

Autres commentaires sur les évaluations des composants de la biodiversité (p.ex. écosystèmes et habitats ; espèces et communautés ; génomes et gènes qui ont une importance sociale, scientifique ou économique).

165. Votre pays a-t-il effectué une évaluation sur les connaissances, innovations et pratiques des agriculteurs et des communautés autochtones et locales en matière de préservation de la biodiversité agricole et des services reliés aux écosystèmes agricoles en faveur et à l'appui de la production et de la sécurité alimentaires ?

a) Non

x

b) Oui, évaluations en cours

c) Oui, évaluations complétées (veuillez indiquer ci-dessous où se trouve l'information)	
Autres commentaires sur l'évaluation sur les connaissances, innovations et pratiques des agriculteurs et des communautés autochtones et locales.	

166. Votre pays a-t-il surveillé une dégradation globale, un statu quo ou une restauration/réhabilitation de la biodiversité depuis 1993, date de la rentrée en vigueur de la Convention?	
a) Non	x
b) Oui, aucun changement relevé (statu quo)	
c) Oui, dégradation globale relevée (veuillez préciser ci-dessous)	
d) Oui, restauration ou réhabilitation observée (veuillez préciser ci-dessous)	
Autres commentaires sur les observations.	
Le pays a ratifié la convention cadre des nations unies pour la diversité biologique en 1995	

Élément 2 du Programme – Gestion adaptative	
167. Votre pays a-t-il identifié les pratiques de gestion, technologies et politiques qui favorisent les effets positifs et atténuent les impacts négatifs sur la biodiversité agricole, et améliorent la productivité et la capacité d'assurer la subsistance ?	
a) Non	
b) Non, mais pratiques, technologies et politiques potentielles en cours d'identification	x
c) Oui, certaines pratiques, technologies et politiques identifiées (veuillez préciser ci-dessous)	
d) Oui, pratiques, technologies et politiques compréhensives identifiées (veuillez préciser ci-dessous)	
Autres commentaires sur les pratiques de gestion, technologies et politiques identifiées.	
Ces pratiques des gestion se feront à travers une meilleure maîtrise de l'eau d'irrigation, meilleure gestion du fumier, rotation des culture, cultures multi étagées, etc...	
Ces pratiques pourront être mise en œuvre à travers le programme spécial de sécurité alimentaire qui va bientôt démarrer	

Élément 3 du programme – Renforcement des capacités
168. Votre pays a-t-il augmenté les capacités des agriculteurs, communautés autochtones et locales, et leurs organisations et les autres parties prenantes, afin de gérer durablement la biodiversité agricole et développer des stratégies et méthodologies pour la conservation <i>in situ</i> , l'utilisation durable et la gestion de la diversité biologique agricole ?

a) Non	x
b) Oui (veuillez préciser les aires/composants et groupes ciblés avec capacités améliorées)	
Autres commentaires sur les capacités des agriculteurs, communautés autochtones et locales, et leurs organisations et les autres parties prenantes.	

169. Votre pays a-t-il mis en place des mécanismes opérationnels qui favorisent une large participation des parties prenantes afin de former des partenariats véritables pour contribuer à l'application du programme de travail sur la biodiversité agricole ?	
a) Non	x
b) Non, mais des mécanismes possibles identifiés	
c) Non, mais des mécanismes en cours d'élaboration	
d) Oui, des mécanismes en place	

170. Votre pays a-t-il amélioré le cadre politique, y compris les arrangements pour le partage des avantages et les mesures d'incitation en vue de soutenir la gestion locale de la biodiversité agricole ?	
a) Non	x
b) Non, mais certaines mesures et arrangements sont en cours d'identification	
c) Non, mais certaines mesures et arrangements sont en cours d'élaboration	
d) Oui, des mesures et des arrangements ont été mis en œuvre	
Autres observations sur les mesures prises pour améliorer le cadre politique.	

Élément 4 du programme– Intégration	
171. Votre pays intègre-t-il les plans nationaux ou les stratégies pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité agricole dans les plans et programmes sectoriels et intersectoriels?	
a) Non	x
b) Non, mais révision en cours	
c) Non, mais cadres et mécanismes potentiels en cours d'identification	
d) Oui, certains plans nationaux et stratégies intégrés dans quelques plans et programmes sectoriels (veuillez préciser ci-dessous)	
e) Oui, certains plans nationaux et stratégies intégrés dans d'importants plans et programmes sectoriels (veuillez préciser ci-	

dessous)	
Autres commentaires sur l'intégration des plans nationaux et les stratégies dans les plans et programmes sectoriels et intersectoriels.	

172. Votre pays soutient-il le réseau institutionnel et les mécanismes de politique et de planification afin d'intégrer la diversité biologique agricole dans les stratégies et plans d'action agricoles, et son intégration dans des stratégies et plans d'action plus larges pour la biodiversité?	
a) Non	x
b) Oui, en soutenant les institutions dans leurs évaluations pertinentes	
c) Oui, en élaborant des lignes directrices de politique et de planification	
d) Oui, en développant les moyens de formation	
e) Oui, en soutenant le renforcement des capacités aux niveaux politique, technique et local	
f) Oui, en encourageant la synergie dans l'application des plans d'action convenus et entre les évaluations en vigueur et les processus intergouvernementaux	
Autres observations sur le soutien du réseau institutionnel et des mécanismes de politique et de planification.	

173. Dans les cas des centres d'origine intérieurs, votre pays encourage-t-il les activités de conservation <i>in situ</i> et <i>ex situ</i> au niveau des exploitations, de la variabilité des ressources génétiques aux fins de production alimentaire et agricole, y compris celle des espèces sauvages apparentées?	
a) Non	
b) Oui (veuillez préciser ci-dessous)	x
Autres observations sur la conservation de la variabilité des ressources génétiques aux fins de production alimentaire et agricole dans leurs centres d'origines.	
Le refuge DECAN, la gestion traditionnelle rigoureuse de certaines zones forestières pouvant notamment déboucher sur l'interdiction aux petits ruminants des zones forestières. Mais il n'y a pas une politique affichée de conservation de la diversité biologique aux fins de production alimentaire et agricole	

Encadrement LXV.

Veuillez fournir des informations sur les actions entreprises par votre pays pour mettre en œuvre le Plan d'action pour l'Initiative internationale pour la conservation et l'utilisation durable des pollinisateurs.

Encadrement LXVI.

Veillez donner des précisions sur la mise en œuvre de ce programme de travail et des décisions connexes, notamment en termes de:

- a) résultats et impacts des actions entreprises;
- b) contribution à la réalisation des buts du Plan stratégique de la Convention;
- c) contribution aux progrès vers l'objectif de 2010;
- d) progrès accomplis dans la mise en œuvre de stratégies et plans d'action nationaux;
- e) contribution à la réalisation des Objectifs de développement pour le millénaire;
- f) contraintes rencontrées dans la mise en œuvre.

Diversité biologique des forêts

Généralités

174. Votre pays a-t-il incorporé les éléments pertinents du programme de travail dans ses stratégies et plans d'action nationaux relatifs à la diversité biologique et dans ses programmes forestiers nationaux?

a) Non	x
b) Oui, veuillez décrire le processus utilisé	
c) Oui, veuillez décrire les contraintes/obstacles rencontrés dans le processus	
d) Oui, veuillez décrire les enseignements dégagés	
e) Oui, veuillez décrire des cibles pour les actions prioritaires du programme de travail	

Autres observations sur l'incorporation des éléments pertinents du programme de travail dans vos stratégies et plans d'action nationaux et vos programmes forestiers.

Un service forêts et lutte contre la désertification est créé au sein de la direction de l'agriculture et des forêts dans le cadre de la loi n°142/AN/01/4ème L portant organisation de l'administration du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Mer, chargé des Ressources Hydrauliques. Alors la forêt était reléguée au rang de section avant cette structuration.

Encadrement LXVII.

Veillez indiquer les outils appliqués (politique, planification, gestion, évaluation et mesure) et les mesures, le cas échéant, que votre pays utilise pour mettre en œuvre et évaluer le programme de travail. Veillez indiquer quels outils et mesures aideraient la mise en œuvre.

--

Encadrement LXVIII.

Veillez indiquer à quel point et comment votre pays a impliqué les communautés autochtones et locales et respecté leurs droits et intérêts, dans la mise en œuvre du programme de travail.

--

Encadrement LXIX.

Veillez indiquer les actions entreprises par votre pays pour renforcer les capacités en ressources humaines et financières pour la mise en œuvre du programme de travail.

--

Encadrement LXX.

Veillez indiquer de quelle manière votre pays a collaboré et coopéré (par ex. sud-sud, nord-sud, sud-nord, nord-nord) avec d'autres gouvernements et organisations régionales ou internationales pour la mise en œuvre du programme de travail. Veillez indiquer en outre les contraintes et/ou les besoins identifiés.

--

Programme de travail élargi sur la diversité biologique des forêts

Elément 1 du programme – Conservation, utilisation durable et partage des avantages	
175. Votre pays applique-t-il l'approche par écosystème à la gestion de tous les types de forêts?	
a) Non, veuillez expliquer ci-dessous	x
b) Non, mais mesures possibles identifiées (veuillez préciser ci-dessous)	
c) Oui (veuillez préciser ci-dessous)	
Autres observations sur l'application de l'approche par écosystème à la gestion des forêts.	

Aucun système de gestion n'a été mis en place jusqu'à présent

176. Votre pays a-t-il pris des mesures pour réduire les menaces qui pèsent sur la diversité biologique des forêts et atténuer les incidences des processus qui la menacent?

Options	X	Précisions
a) Oui	X	<p>Veillez préciser les principales menaces identifiées par rapport à chaque objectif du but 2 et les mesures prises pour entreprendre des actions prioritaires</p> <ul style="list-style-type: none"> - Coupe de bois pour la construction notamment des cases éthiopiennes à des fins familiales et/ou touristiques ; pour le bois de chauffe - surpâturage conséquence d'un processus de sédentarisation avancé ; - érosion hydrique d'où réduction drastique de la capacité d'infiltration de l'eau de ruissellement ; - changement climatique
b) A		<p>Veillez fournir des explications ci-dessous</p>

Autres observation sur les mesures prises pour réduire les menaces qui pèsent sur la diversité biologique des forêts et atténuer les incidences des processus qui la menacent (y compris l'efficacité des actions entreprises, les enseignements tirés, les incidences sur la diversité biologique des forêts, les contraintes, les besoins, les outils et les objectifs).

Les principales mesures sont : textes réglementaires, exécution de travaux de lutte l'érosion hydrique, réserver l'accès des zones forestières aux gros ruminants, mise en défens périodique des parcelles de la forêt, mise en place des périmètres expérimentaux pour promouvoir la régénération des espèces en régression

177. Votre pays prend-t-il des mesures pour protéger, régénérer et restaurer la diversité biologique des forêts?

Options	X	Précisions
a) Oui	X	<p>Veillez identifier des actions prioritaires par rapport à chaque objectif du but 3 et décrire les mesures prises pour aborder ces priorités.</p> <p>Mises en défens des sites potentiels pour promouvoir la régénération notamment des genévriers et Acacia nilotica</p>
b) Non		<p>Veillez fournir des explications ci-dessous</p>

Autres observations sur les mesures pour protéger, régénérer et restaurer la diversité biologique des forêts (y compris l'efficacité des actions entreprises, les enseignements tirés, les incidences sur la diversité biologique des forêts, les contraintes, les besoins, les outils et les objectifs).

--

178. Votre pays prend-il des mesures pour promouvoir l'utilisation durable de la diversité biologique des forêts?		
Options	X	Précisions
a) Oui		Veuillez identifier des actions prioritaires par rapport à chaque objectif du but 4 et décrire les mesures prises pour aborder ces priorités.
b) Non	x	Veuillez fournir des explications ci-dessous Deux principales forêts du pays à savoir Day et Mabla sont classées aires protégées mais il n'y a pas encore eu de délimitation de celles-ci ni d'un plan de gestion participatif
Autres observations sur les mesures pour promouvoir l'utilisation durable de la diversité biologique des forêts (y compris l'efficacité des actions entreprises, les enseignements tirés, les incidences sur la diversité biologique des forêts, les contraintes, les besoins, les outils et les objectifs).		

179. Votre pays prend-il des mesures pour promouvoir l'accès et le partage des avantages découlant des ressources génétiques forestières?		
Options	X	Précisions
a) Oui		Veuillez identifier des actions prioritaires par rapport à chaque objectif du but 5 et décrire les mesures prises pour aborder ces priorités
b) Non	x	Veuillez fournir des explications ci-dessous
Autres observations sur les mesures pour promouvoir l'accès et le partage des avantages découlant des ressources génétiques forestières (y compris l'efficacité des actions entreprises, les enseignements tirés, les incidences sur la diversité biologique des forêts, les contraintes, les besoins, les outils et les objectifs).		

Elément 2 du programme – Environnement institutionnel et socio-économique porteur

180. Votre pays prend-il des mesures pour encourager l'environnement institutionnel porteur pour la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique des forêts, y compris l'accès et le partage des avantages?

Options	X	Précisions
a) Oui	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Veillez identifier des actions prioritaires par rapport à chaque objectif du but 1 et décrire les mesures prises pour aborder ces priorités</p> <p>Un service forêts et lutte contre la désertification est créé en 2001</p>
b) Non	<input type="checkbox"/>	<p>Veillez fournir des explications ci-dessous</p>

Autres observations sur les mesures prises pour encourager l'environnement institutionnel porteur pour la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique des forêts (y compris l'efficacité des actions entreprises, les enseignements tirés, les incidences sur la diversité biologique des forêts, les contraintes, les besoins, les outils et les objectifs).

Des sous direction régionale de développement rural intégrant tous les services du ministère de l'agriculture sont en place au niveau des cinq districts du pays afin de mieux contribuer à la politique de développement locale de chacun des districts.

181. Votre pays prend-il des mesures pour remédier aux carences et aux distorsions socio-économiques qui conduisent à des décisions entraînant une perte de diversité biologique des forêts?

Options	X	Précisions
a) Oui	<input type="checkbox"/>	<p>Veillez identifier des actions prioritaires pour chaque objectif du but 2 et décrire les mesures prises pour aborder ces priorités</p>
b) Non	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Veillez fournir des explications ci-dessous</p> <p>La population rurale utilise notamment pour leur alimentation la diversité biologique. Or certaines mesures nécessitent dans un premier temps la mise en place des mesures de compensation. A ce jour le pays fait face à des contraintes financières.</p>

182. Votre pays prend-il des mesures pour améliorer l'éducation, la participation et la sensibilisation du public en ce qui concerne la diversité biologique des forêts?		
Options	X	Précisions
a) Oui		<p>Veillez identifier des actions prioritaires par rapport à chaque objectif du but 3 et décrire les mesures prises pour aborder ces priorités</p>
b) Non	x	<p>Veillez fournir des explications ci-dessous</p>
<p>Autres observations sur les mesures prises pour améliorer l'éducation, la participation et la sensibilisation du public en ce qui concerne la diversité biologique des forêts (y compris l'efficacité des actions entreprises, les enseignements tirés, les incidences sur la diversité biologique des forêts, les contraintes, les besoins, les outils et les objectifs).</p>		

Elément 3 du programme – Connaissances, évaluation et surveillance		
183. Votre pays prend-il des mesures pour établir une classification générale des écosystèmes forestiers à plusieurs échelles afin d'améliorer l'évaluation de l'état et de l'évolution de la diversité biologique des forêts?		
Options	X	Précisions
a) Oui		<p>Veillez identifier des actions prioritaires pour chaque objectif du but 1 et décrire les mesures prises pour aborder ces priorités.</p>
b) Non	x	<p>Veillez fournir des explications ci-dessous</p>
<p>Autres observations sur les mesures prises pour établir une classification générale des écosystèmes forestiers à plusieurs échelles (y compris l'efficacité des actions entreprises, les enseignements tirés, les incidences sur la diversité biologique des forêts, les contraintes, les besoins, les outils et les objectifs).</p>		

184. Votre pays prend-il des mesures pour améliorer les connaissances et les méthodes concernant l'évaluation de l'état et de l'évolution de la diversité biologique des forêts?

Options	X	Précisions
a) Oui	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Veillez identifier des actions prioritaires par rapport à chaque objectif du but 2 et décrire les mesures prises pour aborder ces priorités.</p>
b) Non	<input type="checkbox"/>	<p>Veillez fournir des explications ci-dessous</p>

Autres observations sur les mesures prises pour améliorer les connaissances et les méthodes concernant l'évaluation de l'état et de l'évolution (y compris l'efficacité des actions entreprises, les enseignements tirés, les incidences sur la diversité biologique des forêts, les contraintes, les besoins, les outils et les objectifs).

La mise en défens de 3 périmètres dans des sites caractéristiques en vue d'expérimenter la régénération notamment du genévrier. Ces expérimentations permettront de suivre la croissance des espèces en voie de régression comme le genévrier.

185. Votre pays prend-il des mesures pour améliorer la compréhension du rôle de la diversité biologique des forêts et du fonctionnement des écosystèmes?

Options	X	Précisions
a) Oui	<input type="checkbox"/>	<p>Veillez identifier des actions prioritaires par rapport à chaque objectif du but 3 et décrire les mesures prises pour aborder ces priorités.</p>
b) Non	<input type="checkbox"/>	<p>Veillez fournir des explications ci-dessous</p>

Autres observations sur l'amélioration de la compréhension du rôle de la diversité biologique des forêts et du fonctionnement des écosystèmes (y compris l'efficacité des actions entreprises, les enseignements tirés, les incidences sur la diversité biologique des forêts, les contraintes, les besoins, les outils et les objectifs).

186. Votre pays prend-il des mesures au niveau national pour améliorer l'infrastructure de gestion des données et des informations aux fins d'une évaluation et d'une surveillance précises de la diversité biologique des forêts au plan mondial?

Options	X	Précisions
a) Oui		<p>Veillez identifier des actions prioritaires par rapport à chaque objectif du but 3 et décrire les mesures prises pour aborder ces priorités.</p>
b) Non	x	<p>Veillez fournir des explications ci-dessous</p>
<p>Autres observations sur les mesures prises pour améliorer l'infrastructure de gestion des données et des informations (y compris l'efficacité des actions entreprises, les enseignements tirés, les incidences sur la diversité biologique des forêts, les contraintes, les besoins, les outils et les objectifs).</p>		

Encadrement LXXI.

Veillez donner des précisions sur la mise en œuvre de ce programme de travail et des décisions connexes, notamment en termes de:

- a) résultats et impacts des actions entreprises;
- b) contribution à la réalisation des buts du Plan stratégique de la Convention;
- c) contribution aux progrès vers l'objectif de 2010;
- d) progrès accomplis dans la mise en œuvre de stratégies et plans d'action nationaux;
- e) contribution à la réalisation des Objectifs de développement pour le millénaire;
- f) contraintes rencontrées dans la mise en œuvre.

--

Diversité biologique des terres arides et sub-humides

187. Votre pays soutient-il scientifiquement, techniquement, et financièrement, au niveau national ou régional, les activités identifiées dans le programme de travail? (décisions V/23 et VII/2)

a) Non	x
b) Oui (veuillez préciser ci-dessous)	
<p>Autres commentaires sur le soutien scientifique, technique, et financier, au niveau national ou régional, des activités identifiées dans le programme de travail.</p>	

--

188. Votre pays a-t-il intégré les actions dans le cadre du plan de travail sur les terres arides et sub-humides aux stratégies et plans d'action nationaux pour la diversité biologique ou au Programme d'action national de la Convention des Nations Unies pour la lutte contre la désertification (CNULCD)? (décisions V/23, VI/4 et VII/2)

a) Non	
b) Oui (veuillez préciser ci-dessous)	X

Autres observations sur l'intégration des actions dans le cadre du programme de travail sur les terres arides et sub-humides aux stratégies et plans d'actions nationaux ou au Programme d'action national de la CNULCD.

--

189. Votre pays a-t-il pris des mesures pour adapter la mise en œuvre du programme de travail d'une manière synergétique et dans un esprit de collaboration aux programmes nationaux CNULCD et aux autres programmes adoptés dans le cadre des conventions environnementales? (décisions V/23, VI/4 et VII/2)

a) Non	
b) Oui, certains liens établis (veuillez préciser ci-dessous)	x
c) Oui, de nombreux liens établis (veuillez préciser ci-dessous)	

Autres observations sur les mesures prises pour adapter la mise en œuvre du programme de travail d'une manière synergétique et dans un esprit de collaboration aux programmes nationaux CNULCD et aux autres programmes adoptés dans le cadre des conventions environnementales

--

Partie A du programme: Evaluation

190. Votre pays a-t-il évalué et analysé des informations sur l'état de la diversité biologique des terres arides et sub-humides et sur les pressions qui s'y exercent, diffusé les connaissances existantes et les meilleures pratiques en vigueur, et comblé les lacunes en matière de connaissances, afin de définir les activités qu'il convient d'entreprendre? (Décision V/23, Part A: Evaluation, Objectif opérationnel, activité 1 à 6)

a) Non	x
b) No, mais des évaluations sont en cours	
c) Oui, certaines évaluations effectuées (veuillez préciser ci-dessous)	
d) Oui, des évaluations exhaustives entreprises (veuillez préciser ci-dessous)	

Autres observations sur les informations pertinentes sur l'état et l'évolution et la diffusion des connaissances existantes et des meilleures pratiques en vigueur.

--

Partie B du programme: Mesures ciblées

191. Votre pays a-t-il pris des mesures pour promouvoir la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique des terres arides et sub-humides, l'utilisation durable de ses éléments constitutifs et le partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation de ses ressources génétiques; combattre l'appauvrissement de la diversité biologique dans les terres arides et sub-humides et ses conséquences socio-économiques? (partie B de l'annexe I de la décision V/23, activités 7 to 9)

a) Non

x

b) Oui, certaines mesures prises (veuillez préciser ci-dessous)

c) Oui, de nombreuses mesures prises (veuillez préciser ci-dessous)

Autres observations sur les mesures prises pour promouvoir la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique des terres arides et sub-humides, l'utilisation durable de ses éléments constitutifs et le partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation de ses ressources génétiques; combattre l'appauvrissement de la diversité biologique dans les terres arides et sub-humides et ses conséquences socio-économiques.

192. Votre pays a-t-il pris des mesures pour renforcer les capacités nationales, y compris les capacités locales dans le but d'améliorer l'application du programme de travail?

a) No

X

b) Oui, certaines mesures prises (veuillez préciser ci-dessous)

c) Oui, mesures exhaustives prises (veuillez préciser ci-dessous)

d) Oui, tous les besoins de capacité satisfaits (veuillez préciser ci-dessous)

Autres observations sur les mesures prises pour renforcer les capacités nationales, y compris les capacités locales dans le but d'améliorer l'application du programme de travail.

Encadrement LXXII.

Veillez donner des précisions sur la mise en œuvre de ce programme de travail et des décisions connexes, notamment en termes de:

- a) résultats et impacts des actions entreprises;
- b) contribution à la réalisation des buts du Plan stratégique de la Convention;
- c) contribution aux progrès vers l'objectif de 2010;
- d) progrès accomplis dans la mise en œuvre de stratégies et plans d'action nationaux;
- e) contribution à la réalisation des Objectifs de développement pour le millénaire;
- f) contraintes rencontrées dans la mise en œuvre.

--

Diversité biologique des montagnes

Elément 1 du programme. Actions directes en faveur de la conservation, de l'utilisation durable et du partage des avantages	
193. Votre pays a-t-il pris des mesures pour prévenir et atténuer les impacts négatifs des principales menaces qui pèsent sur la diversité biologique des montagnes?	
a) Non	
b) Non, mais certaines mesures sont en cours d'examen	x
c) Oui, certaines mesures prises (veuillez préciser ci-dessous)	
d) Oui, de nombreuses mesures prises (veuillez préciser ci-dessous)	
Autres observations sur les mesures prises pour prévenir et atténuer les impacts négatifs des principales menaces qui pèsent sur la diversité biologique des montagnes.	
Programme FIDA	

194. Votre pays a-t-il pris des mesures pour protéger, rétablir et restaurer la diversité biologique des montagnes?	
a) No	
b) Non, mais certaines mesures sont en cours d'examen	x
c) Oui, certaines mesures prises (veuillez préciser ci-dessous)	
d) Oui, de nombreuses mesures prises (veuillez préciser ci-dessous)	
Autres observations sur les mesures prises pour protéger, rétablir et restaurer la diversité biologique des montagnes.	
Programme FIDA	

195. Votre pays a-t-il pris des mesures pour promouvoir l'utilisation durable des ressources biologiques des montagnes et maintenir la diversité génétique des écosystèmes de montagne?	
a) No	x
b) Non, mais certaines mesures sont en cours d'examen	
c) Oui, certaines mesures prises (veuillez préciser ci-dessous)	
d) Oui, de nombreuses mesures prises (veuillez préciser ci-dessous)	
Autres observations sur les mesures prises pour promouvoir l'utilisation durable des ressources biologiques des montagnes et maintenir la diversité génétique des écosystèmes de montagne.	

--

196. Votre pays a-t-il pris des mesures pour promouvoir le partage des avantages issus de l'utilisation des ressources génétiques des écosystèmes de montagne, notamment par la préservation et le maintien des connaissances traditionnelles?

a) Non	x
b) Non, mais certaines mesures sont en cours d'examen	
c) Oui, certaines mesures prises (veuillez préciser ci-dessous)	
d) Oui, de nombreuses mesures prises (veuillez préciser ci-dessous)	

Autres observations sur les mesures prises pour promouvoir le partage des avantages issus de l'utilisation des ressources génétiques des écosystèmes de montagne.

--

Elément 2 du programme. Moyens d'application pour la conservation, l'utilisation durable et le partage des avantages

197. Votre pays a-t-il développé des cadres juridiques, politiques et institutionnels pour la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique des montagnes et pour la mise en œuvre de ce programme de travail?

a) Non	x
b) Non, mais des cadres pertinents sont en cours de développement	
c) Oui, certains cadres sont en place (veuillez préciser ci-dessous)	
d) Oui, des cadres complets sont en place (veuillez préciser ci-dessous)	

Autres observations sur les cadres juridiques, politiques et institutionnels pour la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique des montagnes et la mise en œuvre du programme de ce programme de travail.

--

198. Votre pays a-t-il établi des accords de coopération régionale et/ou transfrontière sur les écosystèmes de montagne pour la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique des montagnes?

a) Non	x
b) Non, mais certains cadres de coopération sont sous considération	
c) Oui (veuillez préciser ci-dessous)	

Autres informations sur les accords de coopération régionale et/ou transfrontière sur les écosystèmes de montagne pour la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique des montagnes.

--

--

Elément 3 du programme. Actions d'appui à la conservation, à l'utilisation durable et au partage des avantages	
199. Votre pays a-t-il entrepris des travaux d'identification, de surveillance et d'évaluation de la diversité biologique des montagnes?	
a) Non	x
b) Non, mais des programmes pertinents sont en cours d'élaboration	
c) Oui, certaines mesures sont en place (veuillez préciser ci-dessous)	
d) Oui, des mesures exhaustives sont en place (veuillez préciser ci-dessous)	
Autres observations sur les mesures d'identification, de surveillance et d'évaluation de la diversité biologique des montagnes.	

200. Votre pays a-t-il pris des mesures pour accentuer la recherche, la coopération scientifique et technique et le renforcement des capacités pour la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique?	
a) Non	x
b) Non, mais des programmes pertinents sont en cours d'élaboration	
c) Oui, certaines mesures en place (veuillez préciser ci-dessous)	
d) Oui, des mesures exhaustives en place (veuillez préciser ci-dessous)	
Autres observation sur les mesures prises pour accentuer la recherche, la coopération scientifique et technique et le renforcement des capacités pour la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique.	

201. Votre pays a-t-il pris des mesures pour élaborer, promouvoir, mettre à l'épreuve et transférer des technologies appropriées pour la conservation de la diversité biologique des montagnes?	
a) Non	x
b) Non, mais des programmes pertinents sont en cours d'élaboration	
c) Oui, certaines mesures en place (veuillez préciser ci-dessous)	
d) Oui, mesures exhaustives en place (veuillez préciser ci-dessous)	
Autres observations sur les mesures prises pour élaborer, promouvoir, mettre à l'épreuve et transférer des technologies appropriées pour la conservation de la diversité biologique des montagnes?	

Encadrement LXXIII.

Veillez donner des précisions sur la mise en œuvre de ce programme de travail et des décisions connexes, notamment en termes de:

- a) résultats et impacts des actions entreprises;
- b) contribution à la réalisation des buts du Plan stratégique de la Convention;
- c) contribution aux progrès vers l'objectif de 2010;
- d) progrès accomplis dans la mise en œuvre de stratégies et plans d'action nationaux;
- e) contribution à la réalisation des Objectifs de développement pour le millénaire;
- f) contraintes rencontrées dans la mise en œuvre.

E. FONCTIONNEMENT DE LA CONVENTION

202. Votre pays a-t-il activement participé aux activités sous-régionales et régionales afin de préparer les réunions de la Convention et de renforcer l'application de celle-ci? (décision V/20)

a) Non

X

b) Oui (veuillez préciser ci-dessous)

Autres observations sur les activités régionales et sous-régionales auxquelles participe votre pays

203. Est-ce que votre pays renforce la coopération régionale et sous-régionale, améliore l'intégration et encourage les synergies dans les processus régionaux et sous-régionaux pertinents? (décision VI/27 B)

a) Non

X

b) Oui (veuillez préciser ci-dessous)

Autres observations sur la coopération et les processus régionaux et sous-régionaux.

La question suivante (204) s'adresse aux PAYS DÉVELOPPÉS

204. Votre pays soutient-il le fonctionnement des mécanismes de coordination régionale existants et le développement de réseaux ou processus régionaux ou sous-régionaux? (décision VI/27 B)	
a) Non	
b) Non, mais des programmes sont en cours d'élaboration	
c) Oui, compris dans les cadres de coopération existants (veuillez préciser ci-dessous)	
d) Oui, certaines activités de coopération en cours (veuillez préciser ci-dessous)	
Autres observations sur le fonctionnement des mécanismes de coordination régionale existants et le développement de réseaux ou processus régionaux ou sous-régionaux.	

205. Votre pays collabore-t-il avec d'autres Parties pour renforcer les mécanismes régionaux et sous-régionaux existants et les initiatives en place pour le renforcement des capacités? (décision VI/27 B)	
a) Non	
b) Oui	

206. Votre pays a-t-il contribué à l'évaluation des mécanismes régionaux et sous-régionaux pour la mise en œuvre de la Convention? (décision VI/27 B)	
a) Non	
b) Oui (veuillez préciser ci-dessous)	
Autres observations sur la contribution à l'évaluation des mécanismes régionaux et sous-régionaux.	

Encadrement LXXIV.

<p>Veillez donner des précisions sur la mise en œuvre des décisions ci-dessus, notamment en termes de:</p> <ul style="list-style-type: none">a) résultats et impacts des actions entreprises;b) contribution à la réalisation des buts du Plan stratégique de la Convention;c) contribution aux progrès vers l'objectif de 2010;d) progrès accomplis dans la mise en œuvre de stratégies et plans d'action nationaux;e) contribution à la réalisation des Objectifs de développement pour le millénaire;f) contraintes rencontrées dans la mise en œuvre.

F. OBSERVATIONS SUR LE FORMAT DE CE RAPPORT

Encadrement LXXV.

Veillez fournir ci-dessous des recommandations pour améliorer le format de ce rapport.
